

GÉRARD REMY

ATLAS DES STRUCTURES
AGRAIRES AU SUD DU
SAHARA • I

YOBRI

(Haute-Volta)

collection publiée sous le patronage
de la Maison des Sciences de l'Homme

E. P. H. E.

Y O B R I

étude géographique du terroir
d'un village gourmantché
de Haute-Volta

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA

collection publiée avec le concours
de l'École Pratique des Hautes Études (VI^e section)
et de l'Office de la Recherche Scientifique
et Technique Outre-Mer

I

PARIS

MOUTON & CO
MCMLXVII

LA HAYE

GÉRARD REMY

Y O B R I

étude géographique du terroir
d'un village gourmantché
de Haute-Volta

PARIS

MOUTON & CO
MCMLXVII

LA HAYE

Cet ouvrage a été publié avec le concours du
Secrétariat d'État aux Affaires Étrangères
chargé de la Coopération

PRÉFACE

L'ouvrage que voici inaugure une collection, commune à l'École Pratique des Hautes Études (VI^e Section) et à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, où paraîtront des études de structures agraires, consacrées à l'Afrique au sud du Sahara. Le but de cette collection a été exposé en détail dans un article publié en 1964 par la revue anthropologique L'Homme, sous le titre « Pour un Atlas des Terroirs Africains ». Bornons-nous à réaffirmer ici les deux principes qui lui donneront son unité.

Nous pensons, d'abord, que toute connaissance approfondie des systèmes africains passe par des recherches à caractère monographique, sur de petits espaces. C'est cette conviction que voulait exprimer le mot « terroirs ». A l'exemple des historiens médiévistes (dont la matière rurale est, à tant d'égards, si proche de la nôtre), nous prenons le vocable au sens commun de territoire exploité par une communauté rurale, voire un groupe d'hommes unis par de simples relations de cohabitation ou de voisinage. Il est vrai qu'il peut s'entendre d'une autre façon. Se référant à un usage également consacré, voici qu'en France les géographes intéressés aux questions agraires proposent de spécialiser le terme selon la définition suivante : « territoire présentant certains caractères qui le distinguent au point de vue agronomique des territoires voisins ». Mais comment le remplacer alors dans sa première acception ? « Territoire villageois » ne conviendrait que si le village constituait, dans notre domaine, l'unique forme de peuplement rural : on sait bien qu'il n'en est rien. Quant à « finage », le mot suppose une emprise collective, de caractère juridique, que les groupes humains, mobiles ou désarticulés, sont loin de toujours affirmer sur l'espace environnant. Les notions de limites et d'abornement qu'il véhicule sont du reste aux antipodes des formes, si souvent floues et changeantes, de l'occupation du sol, sur un continent encore largement dévolu à la culture temporaire et où, selon l'expression du regretté Richard-Molard, tant de paysanneries claniques restent « à la recherche du dieu Terme ».

Les terroirs donc, puisqu'on voit mal comment s'exprimer autrement, seront dans l'esprit de cette collection tout à la fois l'objet des recherches entreprises, et le moyen d'une connaissance étendue aux structures agraires en général. Un objet, dans la mesure où ce premier échelon d'organisation, centré sur un groupe humain ou logé à l'intérieur d'une cellule naturelle, mérite en soi l'étude. Avec le temps, nous voudrions pouvoir illustrer d'un exemple au moins les principaux genres de relations qui s'instituent, dans un cadre local, entre les agriculteurs africains et le milieu qu'ils exploitent. La quête ne se limite en aucune façon aux formes « traditionnelles » de l'occupation du sol. Spontanées ou dirigées, les évolutions nous intéressent au même titre, pour autant que le paysage agraire en porte la marque. Mais nous refusons de nous laisser enfermer dans l'espace élémentaire que représente le terroir, à la limite inférieure des intérêts de la géographie. A travers le particulier, chaque étude doit viser le général, éclairer un type de situation ou de problème, tenant au milieu naturel, à l'organisation sociale, à la densité de population, aux techniques agricoles, à l'économie moderne ou aux interventions opérées de l'extérieur. Sous cet angle, elle devient un moyen, et la recherche monographique une méthode. Ce qu'offre alors un terroir, c'est le modèle en réduction des solutions et dispositifs propres à un « système »

ou une aire de beaucoup plus large extension : quitte à vérifier après coup, en retournant à l'échelle supérieure, la portée des réponses obtenues en un point convenablement choisi. A la limite, cette préoccupation peut passer au premier plan, et l'étude locale être mise entièrement au service d'une recherche au niveau de la région. On se trouve alors conduit à multiplier les monographies, tant chaque domaine, ethnique ou géographique, offre de « cas » diversifiés. De l'étude « lourde », exigeant au minimum huit à dix mois de travail sur le terrain, il faut passer à des enquêtes plus rapides, réalisables en quelques semaines, et relier les points de stationnement au moyen d'une documentation extensive récoltée dans l'intervalle. Ce genre de travaux mérite aussi de prendre place dans la collection que nous inaugurons.

Le terme d'atlas, qui la désigne, se réfère au second principe qu'il nous semble indispensable de respecter : donner des paysages et structures agraires, quelle que soit l'échelle de la recherche, une expression d'abord cartographique. Autrement dit : subordonner le texte à la représentation graphique ; partir des cartes et plans pour essayer de comprendre ; remonter des points, lignes et surfaces matérialisés par le dessin aux données fondamentales (naturelles, agronomiques, sociologiques, historiques, etc.) dont dépendent les configurations. Plusieurs sortes de cartes seront nécessaires, chaque fois, pour épuiser les aspects multiples des structures agraires. Traits du milieu naturel ; habitat ; parcellement ; cultures ; ancienneté ou durée des jachères ; aménagements permanents ; appartenance, statut foncier et régime d'exploitation des terres : autant de faits qui méritent a priori d'être figurés. Certaines cartes, indispensables, se retrouveront effectivement dans toutes les monographies (cultures, partage du sol entre les usagers). D'autres données, non moins obligatoires, s'intégreront au moins pour une part au fond commun aux différents plans (habitat, parcellement). Une série de faits, enfin, ne seront que facultativement représentés : tout dépendra de la nature du système agricole, et de la façon dont l'espace est occupé. Il y aura souvent matière, en revanche, à plus d'une carte des cultures ou des droits fonciers. On sera également conduit, dans certains cas, à compléter les documents habituels au moyen de cartons analytiques montrant, par exemple, comment se répartissent, catégorie par catégorie, les divers types de champs, ou ceux qui appartiennent à chacune des fractions constitutives d'une communauté.

On voit que la diversité même des situations oblige à écarter, pour le jeu de plans, toute formule rigide. Loïn de le déplorer, nous accueillerons volontiers, indépendamment du contenu, les types de figuration les plus variés, du moment que la réalité n'est pas trahie. Les seules limites viendront des budgets de publication. Nous nous sentons astreints, pour réduire les dépenses, à diminuer l'échelle des documents autant qu'il est possible sans gêner les utilisateurs, et à n'employer la couleur que là où le noir seul donnerait des résultats médiocres. Encore devons-nous nous contenter d'une gamme restreinte de coloris. A cet égard, ce sont les cartes des cultures qui poseront le plus de problèmes : un nombre élevé de plantes, vivrières et marchandes, se partagent la faveur des agriculteurs africains, non seulement à l'échelle du continent, mais souvent sur un même terroir ; il faut en outre pouvoir représenter les combinaisons multiples susceptibles de les associer dans les limites d'un champ. En collaboration avec le laboratoire de cartographie de l'É.P.H.É., une légende de base a été préparée, qui tient compte de ces difficultés, et dont on cherchera à s'écarter le moins possible, dans chaque cas particulier.

L'étude de G. Remy illustre de façon convaincante la double orientation monographique et cartographique que nous tenons à donner à l'atlas. Yobri, pour commencer, loïn d'être un « cas » isolé, s'insère dans la rangée des villages qui se pressent sur la bordure septentrionale du plateau gréseux du Gobnangou. La recherche a été menée de telle sorte qu'à travers ce village nous voyons se dessiner les traits agraires et la vie agricole d'une petite unité régionale. Dans le cadre élargi du pays gourma de l'est de la Haute-Volta, son terroir typique de pied de falaise s'oppose à ceux qui, plus au nord, s'organisent en fonction de talwegs légèrement enfoncés dans la plaine granitique. Yobri montre par ailleurs un certain nombre d'aspects de portée plus générale, car assez largement répandus dans l'Ouest-Africain. D'abord son habitat très distendu : trois quartiers s'individualisent nettement, et dans chacun les « concessions » prennent du champ les unes par rapport aux autres. Puis le dispositif général des cultures, dessinant à partir du centre habité des ébauches d'auréoles, plus exactement de demi-auréoles, à travers lesquelles on passe de la culture continue à des champs purement temporaires. Enfin la multitude de petits établissements, occupés saisonnièrement ou en permanence, qui s'éparpillent au milieu des clairières de culture de la périphérie.

Ce n'est pas le moindre mérite du travail que d'éclairer ces traits à la lumière d'une évolution soigneusement analysée. La représentation statique que beaucoup se font des organisations agraires africaines, quand elles échappent encore à l'impact des techniques modernes et de l'économie de marché, se trouve ici battue en brèche. Au vu d'observations précises, la gradation notée dans l'utilisation du sol, à mesure qu'on s'éloigne du village-centre, ne saurait être mise au compte d'un système agricole ancré dans la tradition : il ne faut y voir qu'un arrangement adaptatif, en réaction aux contraintes extérieures qui ont bloqué, à un moment donné, un système fondé sur le déplacement régulier de l'habitat et des cultures. Il a même été possible, on le verra, de reconstituer l'ancien « parcours », réglé sur une base collective, des champs temporaires sur le territoire exploité par les différents quartiers de Yobri ; la carte foncière en conserve les traces. Un moment contenue, la mobilité reprend aujourd'hui le dessus : poussée démographique et besoin de terres d'une part, volonté d'émancipation des ménages d'autre part, remettent en question la fragile organisation née d'un habitat provisoirement fixé. On assiste à un double mouvement de colonisation agricole, aux dépens de la savane environnante, et d'essaimage de la population dans des écarts qui se déplacent au rythme imposé par la culture extensive. Grâce à l'examen statistique des corrélations, rendu possible à son tour par le nombre élevé des fermes éparses, le phénomène a pu être analysé avec une rigueur inhabituelle. Seules, en revanche, les auréoles de champs permanents ou semi-permanents ont été cartographiées en détail. Pour le reste du terroir, dont l'énorme étendue défiait toute velléité de levé in extenso, il faudra se contenter des clairières de culture figurées à titre d'exemple. Mais la lacune est comblée par un jeu de cartes à plus petite échelle, où l'auteur a porté, à l'emplacement de chacun des points d'habitat périphériques, une série d'indications, systématiquement rassemblées, en relation avec la nature et les modalités de l'occupation du sol.

Les matériaux mis en œuvre ont été recueillis dans le cadre d'une mission financée par l'É.P.H.É. à laquelle participait également le sociologue M. Cartry, élève de G. Balandier. Il a été tenu largement compte, on le verra, des faits communiqués par ce chercheur, qui prépare de son côté, sur le même village et les communautés environnantes, une publication consacrée au système socio-politique des Gourmantché. En matière d'organisation de l'espace rural, faits géographiques et faits sociaux sont si intimement liés qu'il apparaît indispensable d'établir un pont entre les deux ordres de recherche. D'autres monographies suivront, œuvre de géographes ayant également participé à des missions mixtes, ou familiers à tout le moins des catégories et des démarches de l'ethno-sociologie. Dans le même esprit, il va de soi que cette collection est ouverte, sans distinction d'appartenance scientifique, à tous ceux qui portent intérêt à l'étude des structures agraires et de leur inscription dans l'espace.

P. PÉLISSIER et G. SAUTTER.

Notation phonétique.

i = intermédiaire entre é et i
u = ou
g = g dur
r = très roulé, proche de « l »
dj = le d et le j sont plosifs. Nous les notons avec deux lettres bien qu'il s'agisse d'un seul phonème
w = w anglais de « way »

Les autres voyelles et consonnes sont équivalentes à celles de notre alphabet. Nous avons conservé l'orthographe administrative pour les principaux noms de lieux et d'ethnies.

YOBRI. VILLAGE GOURMANTCHÉ DE L'EST DE LA HAUTE-VOLTA

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE D'UN TERROIR

Cette étude est le résultat d'un séjour, de juillet 1962 à mars 1963, dans le village de Yobri¹.

Elle est géographique, centrée essentiellement sur le paysage. Outre l'observation directe et l'examen des photographies aériennes (nous disposons des photographies I.G.N. au 1/50 000, de 1955-1956, et de celles de la SOGETEC au 1/31 000, de 1961), notre principal instrument d'étude fut la carte. Plus de deux mois ont été consacrés au levé cartographique de toute la zone de culture intensive qui ceinture le noyau d'habitat groupé au pied de la falaise.

L'étendue du terroir (plus de 70 km²) nous a interdit de faire de même pour toute l'aire des champs de brousse. Là, nous nous sommes contenté, aidé des photographies aériennes, d'établir un croquis schématique de la répartition des concessions de brousse. Nous avons vivement ressenti, pour cette zone périphérique, l'absence d'un plan précis, que des questionnaires détaillés et des croquis très localisés ne pallient qu'imparfaitement.

Un sociologue, Michel Cartry, a travaillé avec nous, dans le même village, pendant la même période. Nous signalerons, au long de ce travail, les parties dont les éléments rassemblés par Cartry forment l'ossature².

1. Nous tenons à remercier ici tous ceux qui, par une aide matérielle ou par leurs conseils, ont facilité notre séjour et nous ont aidé dans notre travail.

Nous exprimons notre gratitude à M. le Président de la République de Haute-Volta, qui a autorisé cette recherche, et à M. Kindia, Commandant du Cercle de Diapaga, dont la bienveillance fut constante.

Que M. Sautter, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études, trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance, pour la formation de chercheur qu'il nous a assurée, et pour les très nombreux conseils qu'il nous a donnés lors de notre séjour à Yobri, et pendant la rédaction de ce travail.

2. Nous conseillons au lecteur de se reporter au travail de Cartry (prochainement publié) qui envisage le village et la communauté villageoise sous leurs aspects sociaux, politiques et religieux. De même, le lecteur pourra trouver des renseignements complémentaires ou plus détaillés sur le terroir de Yobri dans notre rapport de mission (à paraître, dans la collection « Recherches voltaïques »).

LE GOBNANGOU, UNE RÉGION ORIGINALE AU SEIN DU GOURMA

On appelle Gourma le domaine géographique de l'ethnie gourmantché (voir plan n° 1, p. 77). Le Gourma occupe toute la partie orientale de la République de Haute-Volta, soit 48 000 km², représentant environ 18 % de la surface du pays. Quelques milliers de Gourmantché se dispersent, non loin de la frontière de Haute-Volta, au Niger et au Togo¹.

Dans les limites de la Haute-Volta, l'ethnie est entièrement contenue à l'intérieur des cercles administratifs de Fada N'Gourma, Bogandé et Diapaga. Les Gourmantché y côtoient une minorité (30 %) de Mossi, Peul, Yarcé, Moba, Haoussa, Berba, localisés surtout au nord et à l'ouest.

I. — UNE FORTE PERSONNALITÉ PHYSIQUE

Le Gourma englobe d'abord, pour l'essentiel, une partie de l'immense pénéplaine façonnée dans le massif précambrien nigéro-voltaïque. Le relief, sur de longues distances, est très monotone : une succession de croupes molles et de vallons évasés, qu'interrompt de loin en loin une butte plus nette, mieux dessinée.

Au sud-est, toutefois, une ligne de relief accidenté le paysage. Ce sont les collines de Namounou qui séparent deux bassins de drainage : au nord et au nord-est, les eaux s'écoulent vers la Tapoa, puis le Niger ; au sud et au sud-ouest, elles rejoignent l'Arly, puis la Pendjari, affluent de la Volta. Une cuirasse, partiellement conservée, donne à certaines collines un aspect tabulaire, et se manifeste également par des corniches rocheuses².

A son extrémité orientale, la ligne des collines oblique vers le sud-est, et pointe en direction d'un relief autrement imposant : le massif de grès cambro-ordovicien qui délimite, du côté du Dahomey, la pénéplaine. Il s'agit d'un fragment de la couverture primaire, conservé en position synclinale, et qui va en s'élargissant jusqu'au Ghana. Rien que dans le Gourma, les grès affleurent sur 200 km de longueur et quelques dizaines de largeur. Ils constituent notamment, à l'est de la coupure de l'Arly, le Gobnangou : un plateau allongé, encadré par deux falaises, et dont le paysage, très particulier, va nous retenir à présent.

1. Historiquement, le Gourma a eu une extension beaucoup plus grande, et le mot désignait tout le pays sur la rive droite du fleuve Niger, opposé au Haoussa qui occupait toute la rive gauche.

2. Ces collines cuirassées présentent des traits semblables à ceux de la butte cuirassée, près de Iridiaka, en Haute-Volta, décrite par S. DAVEAU, M. LAMOTTE et G. ROUGERIE (« Cuirasses et chaînes birrimiennes en Haute-Volta », *Annales de Géographie*, 1962).

a) *Le plateau.*

S'étirant sur 55 km, large de 5 à 12 km, c'est un bloc de grès du voltaïen supérieur, aux dalles épaisses inclinées vers le sud. Le drainage est assuré dans la même direction par un réseau hydrographique dont le plateau porte la marque vigoureuse : gorges et griffes torrentielles. Mais seul l'Arly a pu façonner, par érosion régressive, une percée complète, annexant un vaste domaine au-delà de la falaise septentrionale. Grâce à quoi le Gobnangou tout entier se trouve inclus dans le bassin de la Volta¹.

b) *Les lignes de falaise.*

Celle qui délimite le plateau au nord se présente comme une véritable barre rocheuse, particulièrement haute et compacte au centre. Au voisinage de Yobri, la dénivellation atteint 100 à 120 m. Un abrupt sommital, de 10 à 20 m de commandement là où il est le mieux marqué, couronne un versant très raide, enfoui sous les éboulis. Au pied du versant, on passe sans transition à un glacis faiblement incliné.

La falaise forme une ligne très régulière, affectée de décrochements. Les encoches, parfois profondes, creusées par les torrents, et d'où s'échappent en hivernage quelques cascades, séparent de larges saillants, plus superficiellement incisés. En avant de certains saillants subsiste une petite butte, réduite à un amoncellement de pierres.

Aux deux extrémités de la falaise, l'érosion est à un stade plus avancé. La dénivellation diminue, et la corniche prend un aspect ruiniforme. A l'est, la barre rocheuse ne se dégage plus qu'à peine du socle granito-gneissique. A l'ouest, elle est entaillée par les gorges de l'Arly, puis disparaît sur quelques kilomètres, avant de resurgir pour former les Monts de Madjoari, passablement morcelés.

Sur l'autre face du Gobnangou, la ligne de falaise est nettement moins continue. La dénivellation n'atteint jamais 70 m, et l'abrupt au sommet manque le plus souvent. Les rentrants prennent de l'ampleur. Par endroits, une série de buttes d'altitude décroissante s'étagent entre le plateau et le glacis de piedmont, sur une profondeur de 1 ou 2 km au plus.

c) *Les piedmonts.*

Au pied sud du plateau s'étale, sur plusieurs kilomètres, un large glacis détritique. De ce côté, les couches primaires reposeraient en concordance sur les schistes de l'Oti et les grès et quartzites de la série du Buem, qui affleurent successivement vers le sud². A l'horizon se dressent les premières pentes de l'Atacora.

Sur le versant opposé, les grès sont au contact du socle ancien. On retrouve un glacis, dont la largeur varie entre 500 m et 2 à 3 km, et tend à augmenter vers l'ouest. L'érosion, dans une phase récente, a découpé le glacis en éléments allongés, perpendiculaires à la falaise. Sous les débris provenant du démantèlement de cette dernière ont été mis au jour des sédiments très fins, à dominante argilo-limoneuse.

Au-delà du glacis, on passe au socle granitique par un bas-fond, recouvert de dépôts argileux, marécageux en hivernage. Cette dépression rassemble toutes les eaux qui s'écoulent sur le versant septentrional du plateau, et celles qui viennent des collines de Namounou. Elle s'évase largement vers l'ouest. Au nord, elle se raccorde aux collines de Namounou par un ample plan incliné, sur un substratum granitique.

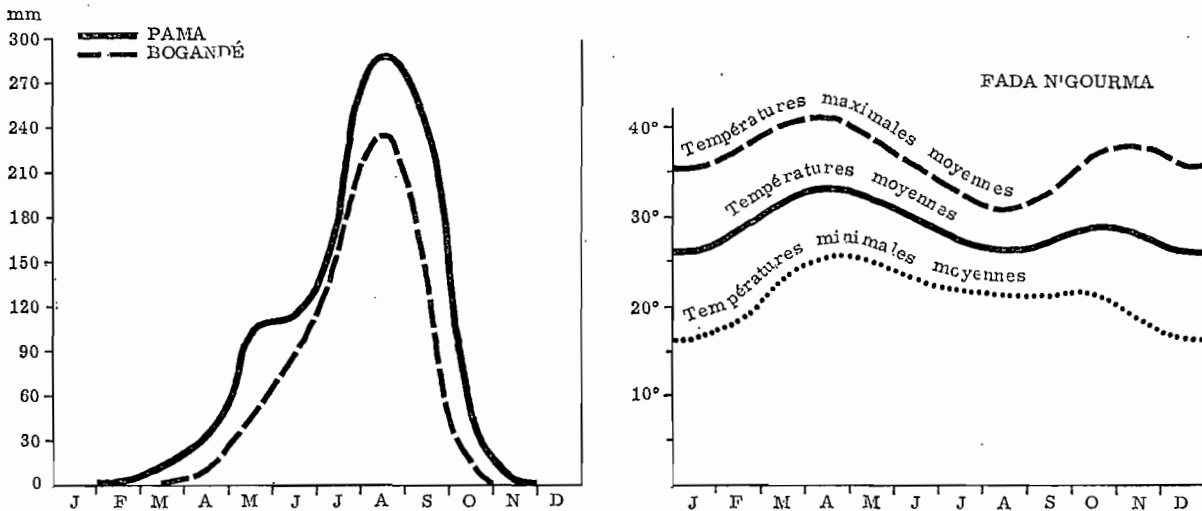
1. On peut penser qu'avant cette percée de l'Arly à travers le plateau, la ligne de partage des eaux entre le bassin du Niger (par l'intermédiaire de la Tapoa) et celui de la Volta se trouvait sur le plateau, à proximité de son rebord septentrional. Actuellement, elle est reportée au niveau des collines de Namounou.

2. D'après R. FURON, *Géologie de l'Afrique*, Paris, Payot, 1960, 2^e édition. Cependant, dans un article récent (*Bulletin de la Société Géologique de France*, 7^e série, t. V, n^o 6, 1963 [décembre] 1964, p. 924-929, « Nouvelles données sur la structure de la série du Buem et sur la stratigraphie de la série de l'Oti au Nord-Ouest du Dahomey »), MM. HUOT et LELONG affirment que les grès « semblent être transgressifs sur les schistes gréseux de l'Oti ».

Le Gourma n'apparaît donc pas comme une unité physique homogène. A une partie cristalline, plate, uniforme, s'oppose un Gourma sédimentaire, dont le plateau constitue l'armature. A défaut de cartes précises¹, et en l'absence de toute étude géologique, hydrologique et pédologique concernant directement la région, il est malaisé d'interpréter ce double paysage. Nous n'avons disposé ni du temps ni des moyens nécessaires pour recueillir sur place les éléments qui permettraient d'éclairer la morphogénèse régionale. Au demeurant, le cadre d'une monographie villageoise convient mal à une telle étude, qui n'eût de toute façon rien apporté d'essentiel à la connaissance des faits agraires.

d) Les nuances climatiques.

Les informations manquent presque autant au sujet du climat et de la végétation qu'en matière de structure ou de relief. Tout le Gourma est soumis au climat soudanien, qui fait alterner une longue saison sèche et un « hivernage » très pluvieux. Mais le pays gourmantché est si vaste que du nord au sud les nuances sont importantes. A Bogandé, dans le nord, il tombe en moyenne 750 mm de pluie environ par an, et trois mois seulement (juillet, août, septembre) reçoivent plus de 100 mm. Dans le sud, vers Pama et Diapaga, il pleut davantage (la différence approche 200 mm, et cinq mois dépassent 100 mm), et l'hivernage dure plus longtemps (un mois environ).



GRAPHIQUE I. — Pluies et températures mensuelles moyennes.

Le contraste avec le nord du Gourma s'accuse encore au voisinage du Dahomey, dans le Gobnangou et les Monts de Madjoari. Mais aucun chiffre ne permet de le mesurer. Les lignes de relief ont une influence indéniable sur la pluviosité. La falaise « accroche » les nuages. Les tornades sont plus nombreuses, plus violentes. Elles débutent plus tôt et se prolongent plus tard dans la saison : les premiers semis du Gobnangou se font huit jours avant ceux de la région de Diapaga, et les cultures bénéficient d'une ou deux tornades supplémentaires en octobre.

Plus important encore est le rôle d'impluvium que joue le plateau gréseux. L'eau de pluie est emmagasinée par les grès, qui la restituent progressivement, et parfois jusqu'à une période fort avancée de la saison sèche. Au pied de la falaise septentrionale, l'eau qui s'infiltré dans le glacis sableux forme au contact des sédiments argilo-limoneux des poches qui mettent longtemps à s'écouler².

1. A l'exception d'une restitution planimétrique, au 1/200 000, publiée à la fin de notre séjour.

2. Ces sources et cet écoulement souterrain sont beaucoup plus importants au pied du rebord méridional du plateau : surface topographique et couches gréseuses sont pareillement inclinées vers le sud.

Le relief du Gobnangou, et sa position par rapport au reste du Gourma, en font une région climatique à part. Sa singularité ne peut être exprimée par des chiffres, mais transparaît dans la végétation et les cultures.

Tout le Gourma est un pays de savane, à trois étages de plantes : un tapis de graminées ; un peuplement de petits arbres, rabougris, à écorce ligneuse ; de grands arbres très espacés, où dominant le baobab, le néré, le caïlcédrot. Du nord au sud, les graminées grandissent, les arbustes se serrent, les grands arbres se multiplient.

Mais voici la différence essentielle. Dans la plus grande partie du Gourma, les cultures sont attirées par les bas-fonds, le plus souvent faiblement et temporairement inondés. Des rubans de champs, des lanières dénudées se distinguent ainsi sur les photographies aériennes.

Dans le Gobnangou par contre, les bas-fonds, généralement inondés pendant tout l'hivernage, repoussent les cultures, et sont soulignés dans le paysage par un vigoureux semis d'arbres. Quelques-uns seulement, et depuis peu de temps, ont été colonisés par des rizières¹.

II. — UN MILIEU HUMAIN ORIGINAL

L'originalité du paysage physique se prolonge sur le plan humain. Ces deux aspects ne seraient-ils pas liés ?

A. — UN NOYAU PEUPLÉ.

Comparé au pays mossi, et dans des conditions de milieu naturel pourtant très semblables, le Gourma (surtout dans sa partie centrale) apparaît un peu comme une région vide d'hommes, un désert humain. La densité de population n'est que de 4,4 hab./km² ; c'est la plus faible de celles de toutes les aires ethniques voltaïques. Les Gourmantché occupent 18 % de la superficie de la Haute-Volta, mais ne représentent que 5 % de sa population.

Il y a peu de gros villages (excepté quelques centres administratifs et commerciaux), mais partout un semis très lâche de petits noyaux d'habitat formés de quelques « concessions » distantes de plusieurs dizaines de mètres². Ces noyaux sont entourés d'une couronne de cultures en hivernage, d'une aire dénudée en saison sèche. Les concessions ne rassemblent le plus souvent que quatre ou cinq cases. Un « village » regroupe un certain nombre de ces noyaux d'habitat et peut couvrir de vastes superficies.

A un double titre, le Gobnangou s'individualise au sein du Gourma.

D'une part, c'est une région peuplée : on se croirait presque en pays mossi. La densité de population y est voisine de 15 hab./km²³.

D'autre part, le Gobnangou se caractérise par l'existence de gros villages (cf. plan n° 4), souvent subdivisés en quartiers nettement distincts. Les concessions, de grandes dimensions, s'éloignent quelque peu les unes des autres. Mais cet habitat groupé ne rassemble pas toute la population. Comme ailleurs dans le Gourma, la brousse est parsemée de noyaux d'habitat regroupant quelques petites concessions. Nous verrons à propos de Yobri ce que signifient ces deux aspects de l'habitat.

Notons cependant que ces deux traits se retrouvent très semblables non seulement dans la région de Madjoari, prolongement naturel du plateau du Gobnangou, mais aussi dans le Bizougou, immédiatement au nord de ce dernier. La présence du plateau gréseux ne peut être le seul facteur explicatif.

1. Celles-ci sont connues, mais rares, hors du Gobnangou.

2. « Concession » est la traduction du mot gourmantché « *diegu* ». Il désigne l'ensemble des cases qui, entourées d'une clôture de paille tressée, constituent l'habitation familiale. Ce terme fait partie du « jargon » franco-africain. Bien que son sens en français soit différent, c'est un mot courant et commode.

3. Cette densité doit atteindre 25 hab./km² si on retire de la superficie toutes les terres incultivables, et en particulier l'essentiel du plateau gréseux.

B. — LE GOBNANGOU, FOYER D'APPEL DES HOMMES¹.

Ce n'est pas une des moindres originalités du Gobnangou que d'avoir été, et d'être encore, un puissant foyer d'appel des hommes.

La forte densité de population est le résultat de l'entassement dans cette région de couches successives d'immigrants, que l'on peut classer en deux groupes. D'une part, une minorité non négligeable de la population (aucune statistique précise n'a été établie ; on peut l'évaluer à 10-15 %) ne fait pas partie de l'ethnie gourmantché. Elle n'est présente dans le Gobnangou que depuis peu de temps. D'autre part, l'ethnie dominante provient elle-même de stocks assez variés, originellement étrangers les uns aux autres, mais ayant progressivement fusionné.

a) *Les groupes ethniques étrangers.*

Les Peul sont les plus nombreux. En saison sèche, ils se dispersent un peu partout avec leurs troupeaux. En hivernage, ils se regroupent soit dans des campements à l'écart des villages gourmantché, soit dans un quartier isolé².

Tous les Peul du Gobnangou (et du Bizougou) reconnaissent l'autorité du chef du village Peul de Mardaga (à 2 km au nord-ouest de Namounou). Mardaga est le centre dont ils se disent originaires³.

Les liens qui rattachent les deux communautés — Peul et Gourmantché — sont essentiellement centrés sur le bétail (nous reviendrons sur ce point). Chacun des groupes conserve son originalité culturelle.

Les Haoussa sont surtout commerçants, et se concentrent dans les villages où se tiennent les grands marchés (Namounou, Tansarga, Logobou). Ils ont intégralement conservé leur langue et leur culture. Depuis une vingtaine d'année, une petite communauté haoussa s'est installée à Arly, au bord de la rivière du même nom, et pratique la pêche⁴.

Moins nombreux que les Haoussa, les Djerma sont installés dans la région depuis peu de temps. La plupart sont venus vers 1930-1932, chassés de leur pays par une famine. Ils obtinrent des terres et se firent cultivateurs. Les autres sont, le plus souvent, colporteurs.

Peul, Haoussa, Djerma, dispersés en petites communautés, vivent en marge de la société gourmantché, et n'établissent avec cette dernière que des relations réduites et spécialisées.

b) *Les clans gourmantché.*

La population gourmantché du Gobnangou présente une réelle unité culturelle. Mais ceci ne signifie pas que les groupes constitutifs soient homogènes.

La population est organisée en clans, singularisés par des coutumes et des activités spécifiques. Certaines de ces particularités sont fonctionnelles (ainsi les spécialisations professionnelles et rituelles), d'autres doivent être considérées comme des emprunts à une culture étrangère, ou signalent une origine ethnique distincte.

Chacun des villages du Gobnangou (au nombre de 21) comprend plusieurs clans exogames fondés sur le principe de filiation patrilinéaire, et sur la règle de résidence virilocale. Les effectifs de ces clans à l'intérieur d'un même village sont très variables, le clan le plus nombreux étant issu du fondateur du village.

1. Dans cette étude du peuplement du Gobnangou, nous nous inspirons étroitement de données recueillies par Cartry.

2. Cette semi-sédentarisation des Peul leur permet une certaine activité agricole (un peu de mil, d'arachide, de maïs).

3. En fait, tous les Peul du Gobnangou viennent de la région de Torodi et Say. Ils pénétrèrent au sud du Gourma, par petits groupes, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Mardaga fut pour tous une étape dans un mouvement migratoire.

4. Certains se sont spécialisés dans la capture et la vente des peaux de crocodiles.

Aucun d'entre eux ne se considère comme originaire du Gobnangou. Certains — dont le plus important, celui des Yonli Bi Boumba — s'attribuent même une origine non gourmantché¹.

Quatorze clans ont fondé vingt villages². Et un grand nombre (ils sont plus de 70) se sont agglomérés à des villages préexistants, avec un statut de clan étranger.

Avant leur arrivée, le Gobnangou avait été occupé par une population qui réside actuellement au nord du Dahomey, connue sous le nom de Tankamba. Elle se rattache au groupe des Somba.

L'identité des clans gourmantché les plus anciennement installés dans le Gobnangou est connue. Ils ont fondé les trois villages de Tindangou, Yirni et Pentenga. Ils sont considérés comme les premiers occupants du lieu. Ils appartenaient probablement déjà à l'ensemble culturel gourmantché.

Plus tard, un autre groupe d'immigrants vint se fixer dans le Gobnangou : le clan Yonli Bi Boumba, qui se déclare d'origine haoussa³. Il réussit à capter à son profit la chefferie⁴. Nous retrouvons un schéma qui s'applique dans de nombreuses régions africaines : un groupe d'immigrants impose sa domination politique à une population autochtone, tout en étant lui-même progressivement assimilé par cette dernière sur le plan culturel et linguistique.

D'autres contingents suivirent, également gourmantché. Certains se sont fixés dans les villages existant déjà au nord de la falaise. Mais la plupart, et les plus importants, franchirent le plateau.

Tous les immigrants proclament leur appartenance à un même ensemble politique, dont le centre était Nougou⁵.

C. — LE GOBNANGOU OU LE PAYS DES MALI⁶.

Avant d'être érigé en canton, le Gobnangou était l'une des « chefferies de province » du royaume de Nougou. Depuis une époque mal déterminée (XVI^e ou XVII^e siècle ?) un *Bartyamo* (« chef supérieur », de *Bado* « chef » et *Tyamo* « grand ») exerçait en théorie son autorité sur tous les villages du canton, en fait sur quelques-uns d'entre eux seulement. Ce *Bartyamo*, qui recevait l'investiture des mains du *Nunbado* (« chef de Nougou ») pouvait lui-même nommer chefs — en leur attribuant le titre de *Bado* — les aînés des lignages dominants de certains villages.

A une exception près, tous les *Bartyamo* successifs du Gobnangou proviennent du même clan, celui des Yonli Bi Boumba. Ils recevaient le titre de *Mali*⁷, et, par extension, avant l'arrivée des Français, la province du Gobnangou était connue sous le nom de « pays des Mali ».

Très certainement groupé au sein d'un même village jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, le clan des Yonli Bi Boumba éclata ensuite en plusieurs fractions qui fondèrent les trois villages de Tansarga, Tambaga et Sapiaga⁸ (qui prit plus tard le nom de Yobri Sapiaga)⁹.

Ces trois fractions du même clan ayant un droit égal à la chefferie supérieure, il fut décidé que cette chefferie passerait alternativement de village en village. En fait, cette règle fut à l'origine de nombreux conflits.

1. Le travail de Cartry (prochainement publié) nous apportera probablement des précisions quant à la signification du clan par rapport aux différents groupes de migrants qui se sont accumulés dans le Gobnangou.

2. Le village de Kompongou, isolé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest du plateau gréseux, n'est pas compris dans l'enquête.

3. Cartry situe leur arrivée vers le début du XVI^e siècle.

4. Le processus par lequel les Yonli réussirent à capter à leur profit la chefferie est transformé, par une légende, en un système d'alliance fondé sur le mariage.

5. Nougou est le terme gourmantché pour désigner Fada N'Gourma.

6. Les éléments de cette présentation politique du Gobnangou nous ont été communiqués par Cartry.

7. Mali signifie « plaquer », comme lorsqu'on plaque du banco sur les murs d'une case. Ce terme rappelle au clan Yonli Bi Boumba que son autorité n'est pas entièrement légitime.

8. La première fraction dissidente a fondé Tansarga. La séparation entre Tambaga et Yobri Sapiaga date du début du XIX^e siècle.

9. Sapiaga était le nom traditionnel du village. Ce terme désigne une divinité de lieu. Yobri était le nom d'un chef réputé qui installa le village à son site actuel. Pour bien marquer la continuité historique, les habitants désignent volontiers leur village par ces deux noms. L'administration n'a retenu que le nom de Yobri.

Les Français décidèrent de fixer définitivement à Tambaga la chefferie de canton. Yobri et Tansarga restent marqués par leur passé de grande chefferie, et une ambiguïté certaine existe dans le fonctionnement des institutions politiques villageoises.

Quoi qu'il en soit, malgré un manque de cohésion politique lié probablement à l'hétérogénéité du peuplement, le Gobnangou se présente comme une province (actuellement un canton), sous le souveraineté d'un clan. C'est le pays des Mali, qui s'intègre dans un ensemble plus vaste, le royaume du Gourma.

YOBRI, LES COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN

Avant d'étudier le système agricole, par l'intermédiaire de ses aspects visibles dans le paysage, il nous faut préciser les caractères de l'espace villageois, détailler les traits du milieu naturel, dire aussi qui sont les hommes, quels liens ils ont entre eux, et à combien se montent leurs effectifs.

I. — LE MILIEU NATUREL

Yobri est situé au pied de la partie centrale, la plus massive et la plus élevée, du versant nord du plateau, dans un rentrant de la falaise.

L'aire villageoise comporte une part de chacune des quatre unités du milieu naturel que nous avons dégagées : le plateau gréseux, le glacis, une zone marécageuse et le socle granitique. Il convient de préciser leurs principaux caractères, en pensant à leur utilisation agricole.

a) *Le plateau.*

Dans toute sa partie septentrionale et centrale, le plateau gréseux présente un aspect résolument répulsif, un paysage très minéral : de vastes amas de blocs alternant avec un dallage presque jointif de petites plaques de grès ; un sol rare et maigre ; un réseau hydrographique fait de simples incisions linéaires vers le nord, s'encaissant en gorges vers le sud ; une végétation à deux étages : des taches de graminées, un semis assez dense de petits arbustes aux formes tourmentées, l'ensemble prenant un aspect très hostile après le passage des feux de brousse, en saison sèche.

Localement, surtout lorsque l'on se dirige vers le sud, quelques bassins sont plus attirants : de grands arbres et une prairie de graminées soulignent la meilleure fertilité du sol. L'homme a laissé des traces de son ancienne présence (ruines de cases, de greniers...). Mais rares sont, près de Yobri, ces endroits favorisés et, en 1962, pas un champ du village n'était installé sur le plateau.

Le rebord du plateau, abrupt rocheux et versant en pente rapide, enfoui sous les éboulis, est incultivable.

b) *Le glacis.*

Le glacis fait suite, après une brutale rupture de pente, au versant de la falaise. Des éboulis provenant du versant rocheux reposent sur des formations sableuses au sommet, argilo-limoneuses et imperméables en profondeur. Aux blocs de grès qui tapissent le bas du versant succèdent, lorsqu'on s'éloigne du pied de la falaise, des débris de plus en plus fins : la première centaine de mètres doit être constamment épierrée pour permettre la culture.

Les torrents qui dévalent de la falaise s'étalent dans de petits bas-fonds très évasés, inondés durant tout ou partie de la saison des pluies. Des dos de terrain alternent avec ces bas-fonds. Leur sommet, très sableux, est souvent laissé inculte (terre *Tambima*) ; sur les flancs, la proportion d'éléments fins va en augmentant vers le bas, tandis que le sol prend une teinte plus sombre ; la fraction sableuse reste toutefois prédominante (terre *Timpienga*).

Les terres de bas-fond (*Bwagu*), enrichies par l'inondation saisonnière, autrefois délaissées, portent souvent maintenant des rizières.

c) *La zone marécageuse.*

Plus on s'éloigne du pied de la falaise, moins les formations sableuses qui constituent la partie supérieure du glacis, déblayées par l'érosion, tiennent de place. A 1 000 m ou 1 500 m au maximum, elles disparaissent. Les formations argilo-limoneuses affleurent. C'est une zone de sols compacts, imperméables (*Lilubli*, terre noire, collante ; le même terme désigne l'impôt). Empruntée par l'axe principal de drainage des eaux, elle est entièrement inondée pendant l'hivernage.

Elle entre en contact direct avec le socle granitique. Mais sa largeur varie dans de fortes proportions (de quelques dizaines à quelques centaines de mètres). Elle est particulièrement réduite au nord du village, où subsiste un lambeau d'une ancienne terrasse, recouvert et protégé par une croûte de concrétions ferrugineuses, relique d'une cuirasse d'accumulation.

d) *Le socle granitique.*

Cette partie de l'aire villageoise est un vaste plan incliné, qui se relève en direction du nord, conformément à la pente structurale du socle. L'action de l'érosion se reconnaît à la présence de petites buttes aux versants raides (telles les collines de Fanfangou et Iduapieni. Voir plans n^{os} 6 et 15), à de nombreux amoncellements de boules de granit, aux croupes molles qu'enserrent les cours d'eau.

Les sols y sont plus riches et plus variés. La dominante est un sol d'arène granitique, argilo-sableux. Trop argileuses, comme dans certains bas-fonds, les terres sont délaissées (terre *Pempelbu*). Localement, entre deux vallonnements, la terre est noire, fertile, enrichie de colluvions (terre *Fwabanli*). Sur le sommet des croupes, la fraction sableuse redevient prédominante.

Chacune des quatre unités du milieu naturel possède des caractères bien particuliers. Mais constatons que deux d'entre elles se révèlent, dans l'état actuel des techniques, médiocrement favorables à une utilisation d'ordre agricole : plateau et zone marécageuse font l'objet d'une exploitation limitée.

En outre, les sols sur le glacis, à dominante sableuse, sont dans l'ensemble assez pauvres. Seuls les sols sur le socle granitique conviennent vraiment à la culture, ce dont les villageois ont nettement conscience.

Une étude particulière serait toutefois nécessaire pour préciser ces diverses notations.

II. — LES HOMMES

A. — LES STRUCTURES SOCIO-POLITIQUES TRADITIONNELLES DE LA SOCIÉTÉ VILLAGEOISE¹.

Nous avons indiqué précédemment que le clan Yonli Bi Boumba, détenteur de la chefferie de province, avait fondé trois villages, dont, au début du XIX^e siècle, Yobri Sapiaga.

La mise en place de l'administration française, à la fin du siècle dernier, marque le début

1. L'essentiel de cette étude s'appuie sur des données rassemblées par Cartry.

d'une période de profonde transformation des conditions de la vie villageoise. Nous en verrons les aspects à propos du système agricole.

Précisons pour l'instant les grands traits des structures socio-politiques du village, au XIX^e siècle, et dégageons la nature et l'efficacité des liens qui unissaient alors les villageois.

Traditionnellement, ils sont insérés dans un système de clans et lignages¹. Le clan (*Buolu*) est un groupe qui, parce qu'issu du même ancêtre, lie les individus qui en sont membres par divers traits communs : un nom patronymique, des interdits totémiques, des scarifications faciales, l'exogamie. A ces traits peuvent s'ajouter des prérogatives, des prohibitions ou des pouvoirs irrationnels. Bien qu'il entretienne des relations étroites avec les membres du clan de sa mère, l'individu — homme ou femme — appartient au clan de son père.

A un deuxième niveau, chaque villageois fait partie d'un lignage (*tyuli*), c'est-à-dire du groupe plus restreint des individus qui affirment leur descendance commune d'un ancêtre plus proche connu et nommé, auquel ils se rattachent par une ligne ininterrompue, suivant la filiation patrilinéaire. Les membres d'un même lignage sont soumis à l'autorité d'un *Nunkwelo* (membre le plus âgé de la génération la plus ancienne).

Le noyau sociologique du village est le clan issu du fondateur. De Yobri, les Gourmantché disent que « c'est un village des Bi Boumba ». Les membres de ce clan sont considérés comme les *Damba* (sing. *Dano*) du village, c'est-à-dire les « maîtres ». Ils constituent le groupe démographiquement dominant.

Autour de ce clan, détenteur de la chefferie, gravitent d'autres groupes de moindre étendue et de moindre profondeur généalogique. Certains ont un effectif très réduit. D'autres, plus importants, sont de véritables clans, subdivisés en lignages. Ils constituent un ensemble bien distinct : ce sont des étrangers (*nilamba*). Ils disent du village : « nous ne sommes pas chez nous ». Toutefois, les différences de statut, entre eux, sont très importantes, en particulier selon l'ancienneté de leur installation dans le village.

Les groupes d'étrangers sont presque tous investis d'une fonction héréditaire spécialisée sur le plan professionnel ou rituel, qui s'exerce au bénéfice de la communauté tout entière ; certaines de ces tâches sont plus particulièrement associées à la chefferie. C'est certainement un facteur essentiel de l'intégration des étrangers au sein de la communauté villageoise.

Mais si chaque individu appartient à un clan ou à un lignage déterminé, il est en même temps membre d'une communauté politique, pourvue d'une assise territoriale et dont un chef assure l'unité et la continuité.

Le chef du village (*O Bado*) est toujours issu du clan fondateur². Sa nomination, malgré l'appel au géomancien, est le plus souvent l'expression des rapports de force entre les différents lignages du clan fondateur.

Les liens de caractère politique qui s'établissent entre les différents groupes sociaux et le chef de village entrent en conflit avec ceux qui unissent les lignages entre eux, et l'emportent souvent sur ces derniers. C'est un des fondements essentiels de la dispersion territoriale des groupes sociaux.

Ni le clan fondateur, ni aucun des clans ou lignages de *Nilamba* n'est entièrement groupé dans le village. Par un processus constant, les groupes essaient : des fractions se dissocient de l'ensemble et vont s'installer ailleurs, soit dans un autre village, soit plus rarement hors de la province.

Ces séparations sont plus particulièrement fréquentes au sein des groupes qui n'ont fondé aucun village, et ne détiennent aucune chefferie. L'absence d'attache territoriale les rend plus mobiles et instables, suivant les conflits ou les liens qui s'établissent avec tel ou tel chef de village.

1. La définition des termes « clan » et « lignage », au Gourma, pose en fait des problèmes fort complexes que nous n'effleurons pas ici. Nous conseillons au lecteur de se reporter au travail de Cartry.

2. Nous avons souligné déjà que la suppression de la règle de succession alternative à la chefferie de province avait entraîné une confusion certaine des structures politiques du village. Pour plus de détails, voir le travail de Cartry.

Ceci met nettement en évidence les limites de la capacité d'intégration des structures socio-politiques. Malgré la chefferie, et en partie à cause d'elle, malgré l'insertion des individus dans un cadre sociologique précis, malgré l'attribution de fonctions héréditaires aux *Nilamba*, la communauté villageoise est un organisme vivant, en perpétuel remaniement. L'étude des faits d'habitat et d'occupation du sol sera, à ce sujet, révélatrice.

Les évolutions liées, ou consécutives à l'entrée en scène de l'administration française, à partir de la fin du XIX^e siècle, vont d'une part figer, pour l'essentiel, la communauté villageoise et d'autre part altérer profondément les mécanismes qui en assuraient la cohésion.

L'étude du système agricole nous permettra d'en saisir concrètement les principaux aspects.

B. — LES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES.

Au 1^{er} janvier 1963, Yobri comptait 2 225 habitants, presque tous gourmantché¹ ; ni les émigrants², au nombre de 73, ni les Peul ne sont compris dans ce total.

Les terres sur lesquelles les villageois possèdent, collectivement ou par familles, des droits spécifiques, couvrent une surface de 70 à 75 km² en tout (falaise et plateau exclus) : soit une densité de population de 30 à 32 hab./km². Le territoire de Yobri apparaît comme l'un des plus densément peuplés du Gobnangou.

a) *Structure par âges et par sexes.*

Par son aspect triangulaire, sa large base et son rétrécissement rapide, la pyramide des âges³ exprime sans équivoque la vitalité démographique du groupe, sa vigoureuse natalité, mais elle témoigne aussi d'une mortalité élevée (cf. graphique n° 2).

En comparaison d'autres régions d'Afrique, le pourcentage des « moins de quinze ans », important certes (42,5), ne figure pas parmi les plus élevés (Dahomey : 46 ; Niger : 43,8).

Les femmes l'emportent en nombre sur les hommes (109 F pour 100 H, émigrants compris), et leur prédominance s'accroît avec l'âge⁴.

b) *L'augmentation de la population.*

Il y a eu en 1962, à Yobri, 123 naissances et 90 décès. Le taux de natalité (56 ‰) est un des plus élevés d'Afrique. Mais, situé en marge des grands axes de communications, éloigné de tout centre de vie moderne, isolé par les pluies durant près de cinq mois, le village conserve en même temps un niveau de mortalité « traditionnel », qui ne se rencontre plus guère ailleurs (41 ‰).

Cette forte mortalité générale résulte plus particulièrement d'une mortalité infantile extrêmement élevée : 27 des 123 enfants nés vivants en 1962 sont décédés avant le 1^{er} janvier 1963, soit un quotient de mortalité infantile de l'ordre de 325 ‰. Plus de la moitié d'une génération d'enfants disparaît avant l'âge de trois ans...

Le taux d'accroissement naturel, modeste (1,5 ‰ environ), est celui d'une population qui garde sur le plan de la fécondité un comportement traditionnel, mais reste encore à l'écart de la révolution démographique suscitée par les techniques modernes de lutte contre la maladie et la mort prématurée.

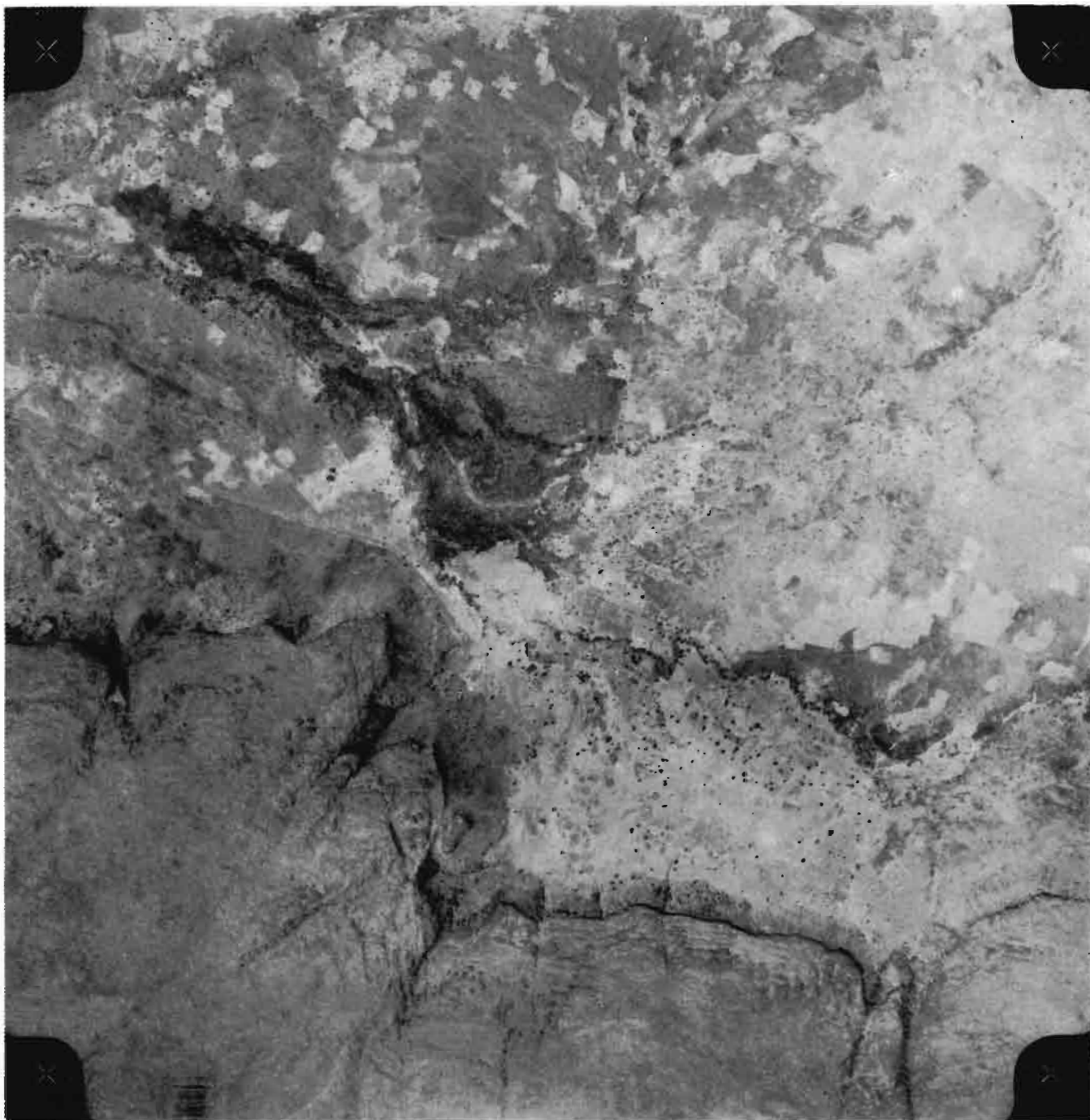
Néanmoins, depuis quelques dizaines d'années, les causes de surmortalité accidentelle se

1. Les données présentées sont le résultat d'une enquête que nous avons menée dans le village. Les indices élaborés ne sont que des ordres de grandeur. Des renseignements complémentaires seront apportés dans notre rapport de mission (à paraître).

2. C'est-à-dire des personnes absentes du village pendant l'hivernage, et qui vivent au Ghana ou dans des centres urbains.

3. L'âge des villageois a été déterminé, pour l'essentiel, à l'aide d'un calendrier historique.

4. En fait, cette prédominance des femmes est probablement moindre que notre indice le laisse supposer. Nous sommes convaincu qu'une proportion importante des émigrants (et ce sont presque uniquement des hommes) a échappé à notre recensement.



1. Le village-centre et l'aire d'occupation continue du sol. Au sud, le plateau gréseux. Au nord, la partie interne de l'aire d'occupation clairsemée du sol. (Photo SOGETEC, au 1/31 000^e).



2. Un *papwogu*. Battage de riz.



3. Le rebord septentrional du plateau gréseux. Le village (au premier plan) s'est installé dans un creux provenant du décrochement de la falaise.

4. Puits d'indigo.



5. Un



6. Le chef de villa



geron.



, un jour de fête.



7. Un *kwadiegu*, et des greniers, au milieu d'un *kwamu*.



8. Le versant de la falaise est tapissé de dalles de grès. A son pied, le sol doit être épierré.

9. Les tisserands.



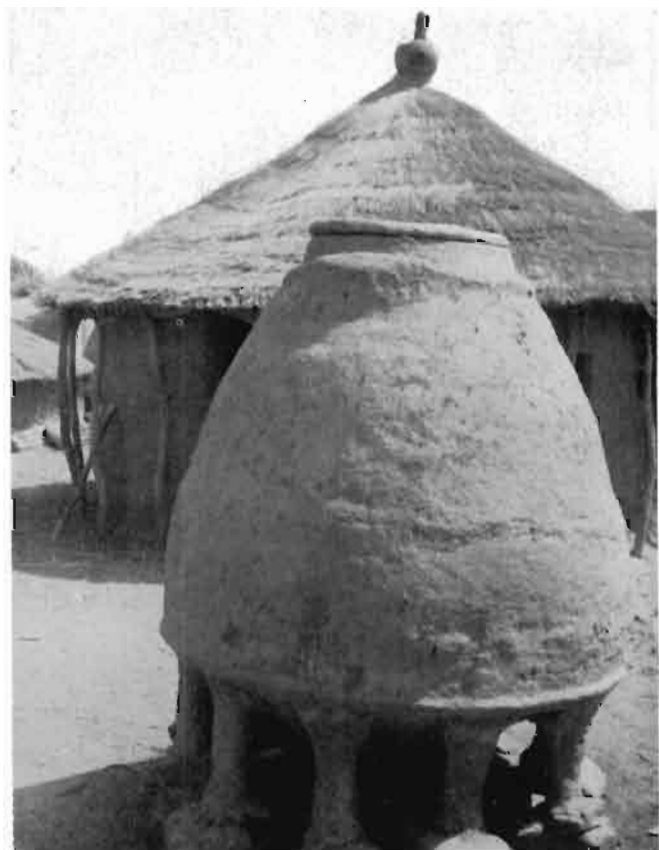
10. Les villageois se dispersent dans les *kwadieli*. Le *diegu* se contracte.

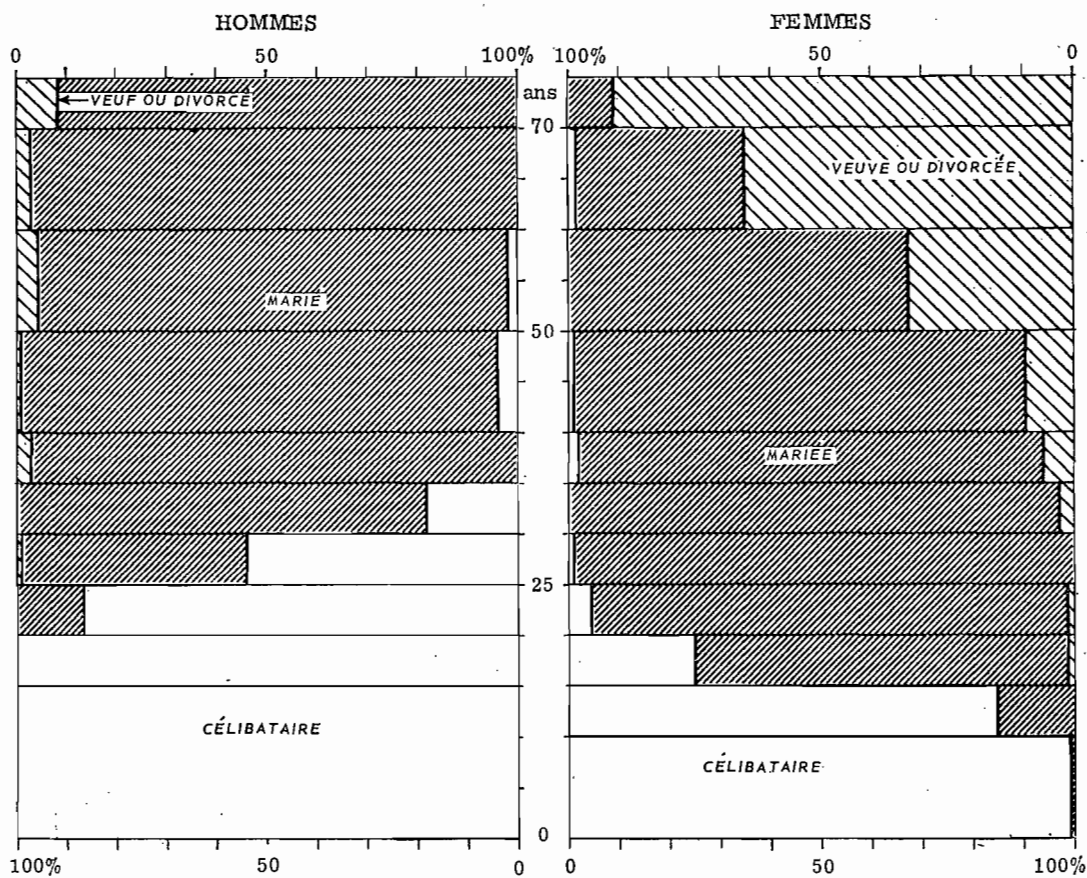
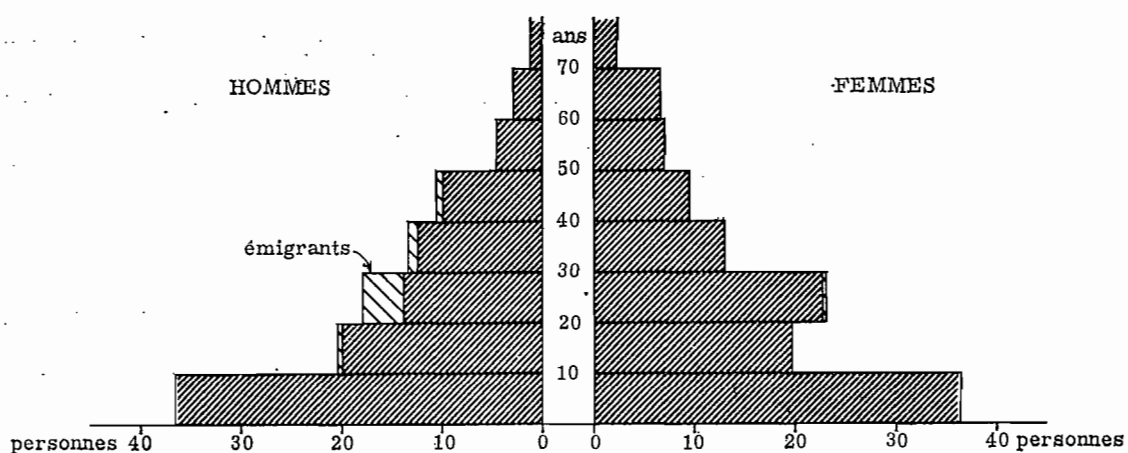


11. Au pied de l'abrupt rocheux, une forteresse des Tankamba, prédécesseurs des Gourmantché.



12. Un grenier en banco (*sembigu*) à l'intérieur d'un *diegu*.





Groupe d'âge	Célib.	Marié	Veuf/Divorcé
Plus de 70	-	91,4	8,6
60-69	-	97	3
50-59	2,1	93,7	4,2
40-49	4	95	1
35-39	-	96,6	3,4
30-34	18,2	81,8	-
25-29	54	44,8	1,2
20-24	86,3	13,7	-
15-19	100	-	-
0-14	100	-	-

Groupe d'âge	Célib.	Mariée	Veuve/Div.
Plus de 70	-	9,1	90,9
60-69	1,5	33,3	65,2
50-59	-	67,5	32,5
40-49	1	89,4	9,6
35-39	2	92,1	5,9
30-34	-	97,5	2,5
25-29	1	99	-
20-24	4,5	94,5	1
15-19	25	74	1
10-14	84,7	15,3	-
0-9	99,5	0,5	-

GRAPHIQUE 2. — Pyramide des âges (par groupes décennaux) de la population de Yabri au 1^{er} janvier 1963 et état matrimonial par groupes d'âges.

sont raréfiées (fin des guerres villageoises, des razzias opérées par les Peul du Niger ; famines remplacées par des disettes...). Des excédents démographiques ont pu être capitalisés. Par rapport à la fin du XIX^e siècle, le gain est mesuré, mais indéniable. Nous verrons les pressions qu'il a exercées sur les structures villageoises.

c) *État matrimonial*¹.

Hommes et femmes se marient presque tous. Le célibat définitif correspond la plupart du temps à une grave infirmité physique ou mentale. Mais si les femmes se marient jeunes (74 % d'épouses dans le groupe 15-19 ans), les hommes tardent bien davantage : il reste 54 % de célibataires parmi ceux de 25-29 ans. De nombreux témoignages font ressortir que jadis le célibat se prolongeait encore plus longtemps ; souvent, on « attendait le décès du frère aîné pour en hériter les veuves ».

Mariés tard, les hommes deviennent alors très vite polygames. On compte en moyenne 22 épouses pour 10 hommes du groupe 60-69 ans. Une telle proportion est rarement atteinte dans les sociétés africaines. La puissance économique et sociale se concentre au bénéfice des classes âgées, qui en profitent pour monopoliser les femmes. Mais les jeunes en souffrent et cherchent à obtenir, par la migration de travail, ce que leur refusent les structures traditionnelles de la société.

d) *Les migrations*².

Des migrations de travail sont attestées dès 1910-1920, par les rapports administratifs, dans le Gourma. Mais le Gobnangou semble n'y participer réellement que depuis peu ; 73 émigrants ont pu être repérés au cours de notre enquête à Yobri. Il y en aurait davantage (vraisemblablement de 100 à 120), à en juger notamment d'après la structure par âge et par sexe de la population. Il s'agit presque exclusivement d'une migration de célibataires. 70 % des absents ont entre 20 et 30 ans³. Le tiers de la classe 20-24 ans émigre⁴.

Près de 80 % des absents séjournent au Ghana ; les autres au Togo, au Dahomey ou dans les villes (Niamey, Ouagadougou, Fada N'Gourma). Ils reviennent rarement avant trois ou quatre ans, mais leur retour est en général définitif. En ceci, la migration diffère de celle des Djerma du Niger qui, en dépit d'un trajet bien plus long (quelques centaines de kilomètres jusqu'à la frontière du Ghana au lieu de quelques dizaines), effectuent volontiers un déplacement saisonnier. On pressent que l'objectif de la migration n'est pas le même.

Chez les Djerma, d'après H. Raulin⁵, il s'agit de compléter les ressources familiales par un apport annuel d'argent frais, dans certains cas indispensable. Le travail au loin s'est intégré aux activités économiques du village. Rien de tel à Yobri, où le départ de quelqu'un est plutôt ressenti comme une gêne, la perte d'une personne active. D'une migration pluri-annuelle, il n'y a d'ailleurs pas à attendre de secours régulier. Les cadeaux que fera éventuellement parvenir le fils émigré comptent surtout comme affirmation sociale.

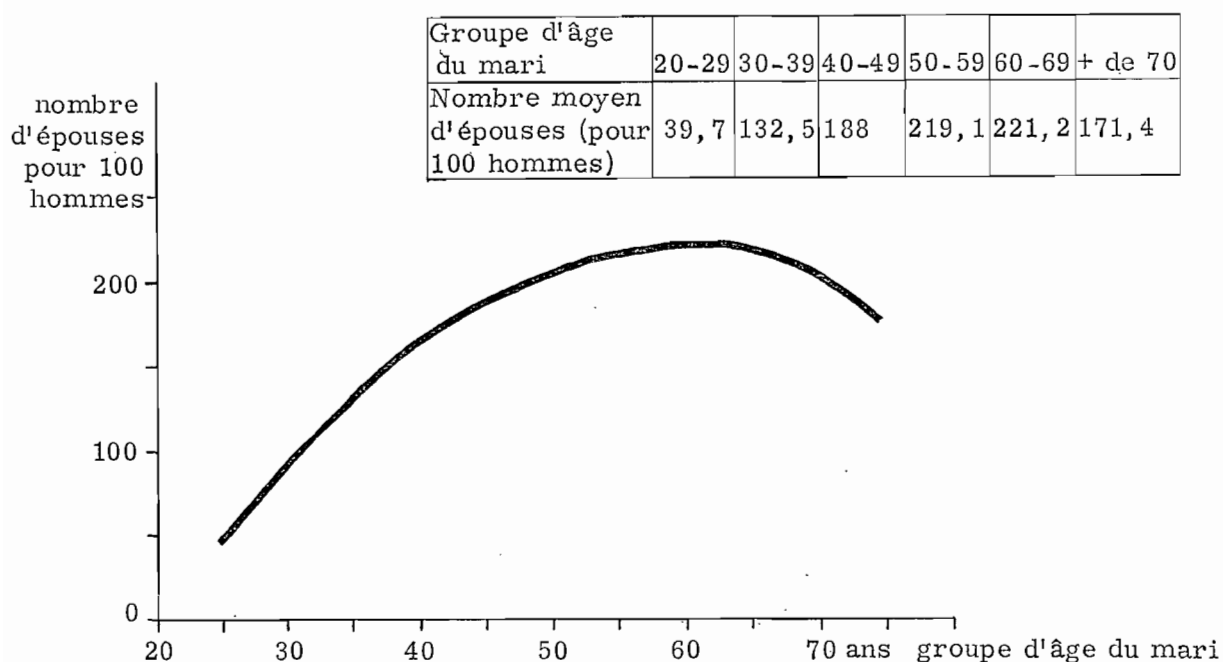
1. Un des problèmes majeurs que nous avons rencontrés dans l'étude de l'état matrimonial est celui de la définition de « l'état de mariage ». Il est difficile de satisfaire à la fois le démographe et le sociologue. Il existe à Yobri plusieurs formes de mariage, mais toujours celui-ci est moins un événement qu'un processus pouvant s'étaler sur plusieurs années. Nous avons choisi comme critère le fait de cohabiter avec le « mari », au-delà du quinzième anniversaire.

2. Les déplacements de groupes sociaux d'un village à un autre, pour des raisons d'ordre politique, ont pratiquement cessé avec l'installation d'une administration française. Il existe toujours, de façon coutumière, un léger mouvement de personnes dans un rayon assez restreint. Le plus souvent, ce sont des enfants ou des jeunes gens qui rejoignent la concession de leur mère, ou bien s'établissent dans une concession comme « serviteurs » (Nakiamo) dans le but de se faire offrir une épouse en échange de leur travail. Nous n'envisageons dans cette étude que les migrations de travail.

3. Non compris douze émigrants dont l'âge est indéterminé.

4. Et certainement plus si l'on tient compte de la sous-estimation.

5. H. RAULIN, « Enquête socio-économique rurale, 1961-1963 », *Études nigériennes*, n° 14, 1963.



GRAPHIQUE 3. — Évolution du nombre d'épouses actuelles, selon l'âge du mari.

PROPORTION DES VEUVES REMARIÉES, SELON LE GROUPE D'ÂGE

Groupe d'âge de la veuve	Nombre de veuves	Nombre de veuves remariées	Pourcentage
15-25 ans	10	9	90
25-35 ans	29	27	93
35-45 ans	36	29	81
45-55 ans	43	27	63
Plus de 55 ans	90	17	19

La migration paraît bien se situer en marge des structures socio-économiques du village. Elle est la réaction d'éléments jeunes qui ne trouvent plus dans le cadre traditionnel le moyen de satisfaire leurs aspirations. Une preuve est l'hostilité presque générale dont témoignent envers elle les notables, les chefs de famille, les « vieux » du village. Ils disent que les jeunes s'en vont par paresse, pour ne plus avoir à cultiver les champs.

Ce qu'attendent en réalité les jeunes hommes d'un séjour au Ghana, c'est de pouvoir amasser un pécule, et faire face aux diverses prestations exigées pour obtenir une épouse. A cet égard, l'âge des partants, et leur condition de célibataires, sont révélateurs. Mais en outre le fait qu'on parte une seule fois, et le secret dont ceux qui reviennent entourent leur voyage, confèrent à celui-ci un caractère d'épreuve. Socialement, ce n'est pas le même individu qui s'en va au Ghana, puis retourne auprès des siens.

La migration n'est pas sans induire, de façon plus ou moins directe, des évolutions au sein de la société villageoise. En particulier, elle sape un des fondements de l'autorité du chef de concession, qui était de procurer à tous les hommes de son groupe leur première épouse, en échange d'une dépendance économique et sociale très étroite. De ce fait découlent, nous le verrons, des conséquences diffuses mais importantes, touchant de nombreux aspects de la vie locale.

L'OCCUPATION DU SOL

La photographie aérienne permet de déceler les principales composantes du paysage :

— Une vaste clairière, au pied de la falaise, fixe trois gros noyaux d'habitat, proches et dissemblables ;

— Plus loin, la brousse est parsemée de petites clairières de culture, où se loge souvent un essaim, distendu mais physiquement individualisé, de petites « concessions ».

A quoi correspondent ces deux aspects ? Ont-ils une signification autre qu'agricole ? Sont-ils associés dans le cadre d'un terroir ? A ces questions, nous devons apporter une réponse.

Restons, pour l'instant, au plus près du paysage. Quels éléments chacune des deux grandes unités combine-t-elle ? De quels traits du système agricole sont-ils l'expression ?

La carte, la photographie aérienne, le croquis, l'observation directe, les questionnaires et les témoignages oraux vont être, suivant les cas, les sources de notre information.

I. — LE VILLAGE-CENTRE ET L'AIRE D'OCCUPATION CONTINUE DU SOL

Cette partie de l'aire villageoise est comprise en entier dans la carte détaillée que nous avons établie. Elle représente près de 2 km² (cf. plan n° 7). Sa limite méridionale est nette : elle correspond strictement au pied du versant de la falaise. Ailleurs, cette limite se laisse beaucoup moins saisir, et peut se modifier suivant les années : il y a contact avec des champs temporaires, qui peuvent être en culture ou en jachère. Elle est un fait d'ordre strictement humain.

A. — LE VILLAGE-CENTRE.

1. Site, répartition et structures internes de l'habitat.

Le village s'étale sur le glacis, lui-même entaillé par les torrents qui dévalent de la falaise, et le découpent en éléments allongés, séparés par des bas-fonds, inondés en hivernage.

Les concessions se groupent sur trois de ces croupes exondées, voisines, dont l'altitude relative ne dépasse pas 4 à 5 m. Ce sont les trois quartiers (*Nyanli*) du village, distants les uns des autres de 100 à 200 m.

Le quartier occidental, Nyanlitali (*tuali* signifie « devant »), très étiré, regroupe 21 concessions. Nyanpwoli (*pwoli* signifie « derrière »), à l'est, rassemblé « en boule », en comporte 20. Le quartier central, Nyansiga (*siga* signifie « milieu »), plus petit (13 concessions), présente une disposition intermédiaire.

Au sein de chaque quartier, les concessions (sing. *diegu* ; plur. *dieli*) sont distantes de quelques dizaines de mètres les unes des autres.

Chacune rassemble une famille étendue : le chef de famille, ses épouses et ses enfants, ses frères cadets, parfois ses cousins paternels. A ce noyau peut se joindre un certain nombre de personnes : *nyarmu* (sing. *nyarga* : le fils de la sœur) ou *nakiemba* (sing. *nakiemo* : le serviteur) qui demeurent parfois dans le *diegu* (nom gourmantché de la « concession ») après leur mariage.

Les concessions sont grossièrement circulaires, encloses d'une tapade¹ faite de tiges de mil tressées. Leur dimension est très variable.

Cependant le lien entre la dimension de la concession et le nombre de personnes qu'elle regroupe est malaisé à établir. En particulier, une fraction de la population émigre, en hivernage, dans des concessions de brousse : l'effectif démographique moyen des *dieli* passe alors de 19 à 13.

On pénètre dans la concession par l'antichambre (*Li tyuli*), case de grande dimension, circulaire. C'est le lieu où le chef de concession (*O diedano*) reçoit ses invités ou amis, où les jeunes gens prennent leur repas en hivernage. La porte extérieure de l'antichambre de toutes les concessions s'ouvre vers l'ouest, direction selon laquelle s'orientent les Gourmantché.

A l'intérieur de la concession, les cases se disposent en rond, appuyées contre la tapade. Elles sont toutes très semblables : un mur circulaire fait de mottes de banco, un toit conique en paille, une porte très basse. Leur disposition relative est fonction des relations qui unissent le titulaire de la case au chef de concession. Chaque adulte a la sienne.

Au milieu de la concession se dispersent les abris pour le bétail (volailles, ovins), le hangar pour le cheval, le local de travail des femmes, les greniers (*sembigu*). Ces derniers sont en banco. Ils sont particulièrement destinés à contenir la récolte des champs permanents.

Souvent, et surtout dans les concessions importantes, on remarque de petits groupes de cases entourés d'une clôture en paille tressée. Ils constituent, au sein du *diegu*, une véritable unité de résidence autonome, appelée *dansanu*.

Comme le mot *diegu*, *dansanu* désigne à la fois l'unité d'habitat au sens physique, et le groupe de personnes qui y réside. Ce groupe correspond à la famille élémentaire : le chef de famille, ses épouses, ses enfants, parfois ses frères cadets ou sa mère veuve. Cette individualisation sur le plan de l'habitat s'accompagne souvent, mais pas toujours, d'un certain degré d'autonomie sur le plan économique.

A mesure que s'accroît le nombre de personnes qui résident dans la concession, ou que les cases se délabrent, il est nécessaire de construire ou de reconstruire de nouvelles cases ou un nouveau *diegu*.

Couper les branches, ramasser la paille, tresser les seccos², fabriquer le banco, dresser les murs, damer le sol (travail féminin) sont autant de tâches qui fréquemment s'accomplissent en commun. Le proche parent, le gendre, l'ami, le voisin répondent à l'appel. Quelques dizaines de personnes se trouvent ainsi réunies. En échange du travail, le bénéficiaire offre de la bière de mil et de la kola.

C'est une forme traditionnelle d'organisation collective du travail. Elle est encore de nos jours une des plus fréquentes. Elle prend toute son ampleur lorsqu'une concession se déplace. Le nombre des participants varie largement selon la puissance politique et sociale du bénéficiaire.

Pour des raisons très diverses : conditions historiques de l'appropriation des terres, répartition des lignages et familles au sein des quartiers, conscience « d'appartenir » à un quartier et inversement sentiment d'être ailleurs un étranger que l'on rend responsable de l'incendie d'une case, des disputes entre voisins, de l'épidémie de rougeole..., les déplacements de concessions ont lieu presque toujours à l'intérieur du même quartier.

Leurs fondements religieux (une série de « malheurs »), sociologiques (un conflit entre deux cousins) et politiques (les fils mariés du nouveau chef de village ne peuvent résider dans sa concession) sont indéniables. L'un ou l'autre est toujours invoqué. Ne recouvrent-ils pas parfois des tensions, dont la population n'aurait pas ou peu conscience, d'ordre démographique en particulier ?

1. Terme de jargon franco-africain, couramment utilisé, synonyme de « clôture ».

2. Autre terme de jargon, désignant les palissades garnies de paille tressée.

2. Historique de l'habitat.

Si l'on remonte le passé, selon le souvenir des habitants, la vie du village s'arrête « au temps de Fanfangu ». Au-delà, il n'y a plus guère que des « ancêtres » et des légendes.

Fanfangu est un lieu-dit, à 4 km du pied de la falaise vers le nord, où le village était jadis installé¹. Ce dernier ne rassemblait déjà plus que les ancêtres de la fraction du clan Yonli qui détient la chefferie de Yobri, et leurs *nilamba*.

Les renseignements sur l'organisation de l'habitat, à l'époque, sont flous et parfois contradictoires. L'existence de quartiers physiquement distincts n'est pas formellement attestée. Les concessions étaient probablement assez éloignées les unes des autres. Mais surtout le village était une unité mobile. Périodiquement, il se déplaçait, à la recherche de nouvelles terres, dans un périmètre assez vaste. Il semble assuré que, sauf au cours de périodes particulièrement troublées, le village s'installait toujours à quelque distance de la falaise.

La fin de la première moitié du XIX^e siècle fut marquée par une aggravation de l'état d'insécurité, par suite des incursions de cavaliers peul².

Vers 1840-1845, les villageois décidèrent de s'installer au pied de la falaise. Celle-ci apparaît donc primitivement comme un lieu de refuge.

Le premier site du village fut Lantadi, à 4 km à l'est de l'actuel emplacement (cf. croquis n° 8). Le village y était groupé juste au pied de la falaise, entouré d'une double enceinte : un mur de pierres, puis, quelques dizaines de mètres plus loin, une rangée d'arbres *Tinartidi* (euphorbiacées), très élancés, plantés très proches les uns des autres. Cette rangée d'arbres était destinée à barrer le passage aux cavaliers peul.

Après Lantadi, ce fut Sapiaga, à 200 m à l'est de l'actuel quartier Nyanpwoli. Puis Kadi, à près de 5 km à l'ouest de l'emplacement actuel du village.

Chaque nouveau site vit se reconstituer les mêmes traits généraux de l'habitat. Il est cependant peu probable que le village, dont un des facteurs essentiels d'unité était d'ordre politique, ait conservé pendant toute cette période une totale cohésion. La sécurité était assurée plus par la présence de la falaise, que par le groupement de la population. Certaines familles, ou groupes de familles, s'éloignaient pour quelques années du village, ou ne le suivaient pas immédiatement dans son déplacement. D'autres ont rejoint définitivement un village voisin, ou au contraire se sont incorporés à ce qui allait devenir Yobri : il s'agit surtout de familles de *nilamba*. Néanmoins l'état d'insécurité a probablement réduit l'importance de ces mouvements secondaires.

A Kadi, un conflit à propos d'héritage provoqua une segmentation du village. Une partie des habitants, la moins nombreuse, retourna à Lantadi. L'autre s'installa à l'emplacement de l'actuel quartier Nyanlituali, contre la falaise ; leur chef était Yobri. Ceci se passait approximativement vers 1875-1880.

Quelques années plus tard, à la demande de Yobri, les personnes installées à Lantadi vinrent se fixer à l'emplacement de l'actuel Nyanpwoli, près de la falaise.

Il y eut donc désormais deux groupements de concessions, tassés au pied de la falaise et enclos. L'un, à l'ouest, portait le nom de Bardiegu (« les gens du *diegu* du chef ») et comprenait 18 ou 19 concessions. L'autre, à l'est, s'appelait Kwampandi (« les nouveaux venus ») et groupait 8 ou 9 concessions. Chacun était installé sur un dos exondé, un autre les séparait.

A ce stade de l'historique du village, un fait est troublant : des limites connues, précises, entre le terroir de Yobri et ceux des villages voisins n'existent qu'au pied de la falaise, sur un kilomètre environ. Plus loin, la délimitation perd toute netteté.

Ces limites ont-elles précédé, ou sont-elles la conséquence, de l'implantation du village à Lantadi et Kadi ? Pourquoi ne se prolongent-elles pas vers le nord ? Sont-elles issues d'une décision concertée ? d'ordre politique ?

1. L'endroit précis de cette installation est encore connu. Un faisceau d'arguments, individuellement non convaincants, semble localiser la fin « du temps de Fanfangu » vers 1840-1845.

2. Ces incursions peul sont évoquées par Barth.

Les renseignements dont nous disposons ne nous permettent pas de répondre de manière sûre à ces différentes questions.

A la fin du XIX^e siècle, un événement va bouleverser les conditions traditionnelles de l'habitat : la pénétration française et la mise en place de l'administration coloniale.

Une première conséquence est la fin de l'état d'insécurité (razzias des Peul, conflits guerriers inter-villageois). La clôture devient inutile, n'est plus entretenue, disparaît. Les concessions s'éloignent du pied de la falaise, s'éparpillent vers le nord, sur la butte exondée.

Pourquoi les gens, habitués à un habitat groupé derrière une clôture, ont-ils ressenti la nécessité d'espacer leurs concessions ?

Il semble qu'au cours des siècles, suivant le degré de sécurité dans la région, le village adoptait deux sites et deux styles d'habitat.

En période « normale », il était installé à quelque distance de la falaise, ses concessions assez espacées.

En période troublée, il se réfugiait au pied de l'abrupt rocheux ; les concessions se rapprochaient et s'enfermaient à l'intérieur d'une clôture.

La falaise jouait nettement un rôle protecteur.

Le fait nouveau, à la fin du XIX^e siècle, est que le retour à la sécurité s'est accompagné uniquement d'un espacement des concessions. Le village est resté au pied de la falaise. Nous en examinerons plus loin les principales raisons, mais là aussi le rôle de l'administration française apparaît déterminant.

La dispersion des concessions sur les croupes exondées s'est étroitement modelée sur les conditions topographiques.

Parallèlement, fut colonisée la butte qui séparait les deux noyaux primitifs de l'habitat, Bardiegu et Kwampandi. Il y a eu création d'un nouveau noyau d'habitat, par des familles qui toutes sont originaires de Bardiegu.

Pourquoi cette segmentation ? Par manque de place ? Probablement pas. A la suite de conflits ? Pas à notre connaissance.

Il s'agit en fait d'un ajustement de l'habitat à des conditions nouvelles dont, nous le verrons, la stabilisation du village et la formation d'une auréole de champs permanents sont les traits essentiels.

Cet ajustement se traduira également, plus tard, par la dispersion d'une partie de la population dans des concessions de brousse.

3. *Le village-centre et l'implantation territoriale des groupes sociaux.*

Le fait primordial (cf. plan n° 5) est très certainement que les membres du clan fondateur et les *nilamba* forment une même communauté résidentielle, composite. Il n'y a pas de quartier pour les étrangers. Cartry voit dans ce mélange territorial, non sans raison, un des facteurs fondamentaux d'une véritable communauté villageoise¹.

Cependant si le clan des Yonli Bi Boumba est présent dans chacun des quartiers, une nette spécialisation territoriale existe au niveau du lignage.

Nyanpwoli rassemble toute la fraction qui avait fait dissidence à Kadi. Deux lignages, Nario et Baniali, y sont concentrés exclusivement. Les autres familles appartiennent au lignage Tankwendo².

Nyansiga a attiré progressivement les familles dont les terres se trouvaient entre les deux quartiers primitifs : la totalité des lignages Diatwadi et Yentabri et deux familles du lignage Tankwendo.

Mais ce dernier, pour l'essentiel, est concentré à Nyanlituali, et il y est seul. Pourquoi

1. L'importance des *nilamba* varie toutefois selon les quartiers. Leur faible nombre à Nyanpwoli (25%) doit probablement s'expliquer par la rupture de la communauté villageoise à Kadi.

2. Elles tendent d'ailleurs à constituer un nouveau lignage, appelé Tantanmwandi.



13. Un jardin de case
(dapwoli).

14. Troupeau de bovins pâturent
dans des jachères.



15. Construction d'une case.
Des mottes de terre disposées
en chevrons.



16. Épandage de la paille de riz et batterie de greniers en paille tressée (*bwabwali*).



17. Construction d'une case. Un *papwogu*.

cette exclusivité ? Est-ce parce qu'il est le lignage dominant ? D'une part, il représente le tiers des effectifs du clan. Et surtout, il a fourni le plus grand nombre de chefs, et les plus réputés, dont Yobri.

Nous verrons ultérieurement que cette répartition des groupes lignagers entre Nyansiga et Nyanlitali est directement fonction des modalités de l'occupation des terres proches du village.

B. — L'AIRE D'OCCUPATION CONTINUE DU SOL.

C'est une vaste clairière de culture, allongée au pied de la falaise. En saison sèche, trois signes manifestent une certaine hétérogénéité du paysage :

— des nuances dans l'aspect général.

- Une couronne, large de quelques mètres, de terre absolument dénudée, ceinture les concessions. Certaines sont limitées vers l'extérieur par une ligne noirâtre : tiges, toques et herbes ont été rassemblées et brûlées.
- Au-delà du bas-fond, l'uniformité du paysage est altérée par la présence de jachères.
- Les bas-fonds sont soulignés par une teinte générale plus claire. Des îlots d'arbustes plantés accrochent le regard.

— la densité des arbres (en laissant de côté les « plantations » de bas-fonds).

Le plus souvent, devant la concession, se dresse un gros arbre touffu, apprécié pour son ombre : baobab, tamarinier, manguiier.

La zone qui entoure immédiatement les quartiers et la ceinture de bas-fonds sont dépourvues de toute végétation ligneuse spontanée.

Mais au-delà, sur quelques centaines de mètres, les arbres, conservés ou plantés, abondent. C'est certainement la partie du terroir où ils sont en plus grand nombre.

— le réseau de sentiers.

Un réseau très dense et confus de sentiers relie les concessions les unes aux autres. Il est constamment perturbé et réorganisé en fonction des déplacements de *dieli*.

Des pistes parallèles ou entrecroisées joignent les quartiers. D'autres, divergentes, hiérarchisées, se regroupant progressivement, mènent aux champs de brousse. Mais leur densité est nettement plus faible.

A ce paysage hétérogène correspondent des réalités bien différenciées. L'aire d'occupation continue du sol rassemble des types de jardins et de champs qui s'ordonnent géographiquement par rapport à l'habitat.

I. Les jardins de case.

Ils se disposent en couronne, autour du *diegu* (cf. plan n° 9). Face à l'entrée de la concession est le jardin le plus vaste, de forme géométrique et de dimension variable (de 1 à 20 a). C'est le *Tiantianli*, le jardin du *diedano*.

La mince bande de jardins qui ceinture la concession, de largeur variable (3 à 8 m), est le plus souvent limitée à l'extérieur par un sentier. C'est le *Dapwoli*. Il est divisé en petites parcelles, grossièrement délimitées, dont la superficie est, en moyenne, comprise entre 20 et 60 m². Chaque titulaire de case a droit à la parcelle située derrière sa case.

Aucune « propriété » ne s'attache au jardin. Il se transmet d'un titulaire de case à son successeur, quel qu'il soit.

Toute évolution du nombre de cases se traduit par une réorganisation du dessin interne de la ceinture de jardins de case.

Ces jardins, *tiantianli* et *dapwoli*, sont l'objet d'une culture permanente, et la quasi-totalité

de leur surface est occupée par du maïs, qui d'autre part ne se cultive pratiquement pas ailleurs sur le terroir.

Le maïs, plante exigeante, bénéficie autour des concessions de conditions favorables. La fumure spontanée, domestique et animale, y est abondante. Le sol superficiel n'a plus que de lointains rapports avec son assise sableuse.

Les types de jardins se différencient également en fonction des plantes secondaires qui accompagnent, suivent ou entourent le maïs.

Dans le *tiantianli*, souvent une ligne de *da* (un *Hibiscus* dont l'écorce, découpée en lanières, sert de lien) délimite tout ou partie de la parcelle de maïs. Mais surtout, ce dernier récolté, du tabac lui succède. Sa culture est pratiquement réservée au *tiantianli* : rares sont les parcelles de tabac qui n'y sont pas localisées.

Le *dapwoli* d'un homme recèle, outre du maïs, quelques tiges de *da*. Celui d'une femme associe au maïs, mais en petites quantités, du gombo et des *feli* (cucurbitacée dont l'écorce sert à faire les Calebasses, et dont les graines entrent dans la composition de certaines sauces).

Chaque titulaire d'un jardin de case s'en occupe personnellement¹. Les différentes tâches sur le *tiantianli* sont accomplies collectivement par tous les membres du *dansanu* du chef de concession. Jadis, tous les membres du *diegu* y participaient.

Quand le *diedano* est « propriétaire »² de la terre sur laquelle est installée sa concession, il aménage à son gré les jardins de case. Mais, le plus souvent, celle-ci est située dans une parcelle appartenant à une autre famille. Le « propriétaire » ne peut en aucun cas refuser de prêter de la terre à cet usage : les limites externes des jardins sont fixées à l'amiable... selon des règles bien établies.

Le droit d'usage de la terre cesse lorsque la concession se déplace à nouveau.

2. Les champs permanents (*feloli*)³.

a) Localisation. Traits généraux.

La zone des champs permanents couvre tout l'espace compris entre les concessions et s'étend autour de chaque quartier (jardins de case exclus). Elle est limitée au sud par le pied de la falaise, vers le nord par la ceinture de bas-fonds. Sa superficie est d'environ 50 ha.

Nous avons déjà souligné l'aspect général de cette zone : rareté des grands arbres, forte densité et enchevêtrement du réseau de sentiers, et surtout occupation totale du sol. Les 5 % de terres en repos sont à considérer comme des jachères accidentelles.

Ne nous attardons pas aux formes des parcelles, quelconques, ni à leurs dimensions, très variables. Attachons-nous plutôt à la répartition de ces parcelles suivant la nature des cultures, et suivant les relations foncières.

b) Nature des cultures.

La zone des champs permanents se caractérise par deux types de cultures (cf. plan n° 7). D'une part, les mils précoces, importants par la superficie qui leur est consacrée. D'autre part, les condiments qui s'y concentrent principalement.

1. Certains travaux, tel le brûlis des tiges, toques et herbes se font en même temps, pour des raisons évidentes de sécurité.

2. L'analyse des différents types de relations juridiques entre l'homme et le sol sera faite ultérieurement. Les termes de « propriété » et « propriétaire » sont le plus souvent inadaptés aux conditions africaines. Nous verrons que c'est le cas, en particulier, au Gourma. Nous ne les utilisons que par commodité.

3. Les villageois désignent par *feloli* l'ensemble des terres qui, outre les jardins de case et les bas-fonds, constituent l'aire d'occupation continue du sol. Nous avons choisi de désigner par ce terme uniquement les terres qui, à proximité immédiate du village, sont cultivées en permanence. Nous les opposerons aux « pseudo-*feloli* », Ceux-ci, en bordure des *feloli*, s'en distinguent par de nombreux caractères, et en particulier la présence de jachères.

— Les mils précoces.

Ils prédominent largement quant à l'étendue cultivée, dans toute la zone des champs permanents.

Le *nyadi*, petit mil précoce, à cycle végétatif très court, est concentré surtout à la périphérie de la zone habitée. On le trouve soit en culture pure, soit associé au *digbani* (autre variété de mil précoce), aux arachides, plus rarement aux haricots, au riz (en bordure de bas-fonds) ou aux mils et sorghos tardifs. Il est parfois suivi de tabac (cultivé sur billons).

Le *Digbani*, sorgho précoce, se localise surtout au sein des espaces habités. On peut le rencontrer en culture pure, mais le plus souvent il est associé aux haricots, aux mils et sorghos tardifs, au *nyadi*.

Nyadi et *digbani* sont les aliments de base en fin d'hivernage.

— Les condiments pour la sauce.

On les rencontre principalement au pied de la falaise, sur des sols sableux jonchés de cailloux. Ils sont cultivés par les femmes, et souvent les co-épouses groupent leurs parcelles.

Le *Mani* (gombo) apparaît soit en culture pure, soit en lignes, en bordure ou à l'intérieur d'une parcelle de *nyadi*. Le *Tigwandi* (oseille de Guinée) entoure souvent les parcelles d'arachide. Le *Panpanli* (papilionacée) est fréquent sous les arbres.

Aux mils précoces et aux condiments s'ajoutent de nombreuses autres plantes dont la zone des champs permanents n'est pas le lieu privilégié d'implantation, et qui n'y paraissent qu'en faibles quantités ou à titre de culture intercalaire.

Ainsi l'arachide, attirée par les sols légers au pied de la falaise, en culture pure ou associée au *nyadi*, au haricot¹. Le pois de terre n'est présent que dans quelques parcelles, presque toujours en culture pure. Le haricot, assez fréquent hors des zones humides, ne figure pratiquement jamais en culture pure ; c'est un complément. Sorghos et mils tardifs sont rares, réduits le plus souvent à quelques lignes intercalaires.

La culture est permanente, nous l'avons dit. Mais il n'est pas possible de discerner un ordre quelconque dans la succession des plantes sur la même parcelle. La présence de légumineuses tient à l'attrait du sol au pied de la falaise plus qu'à une volonté d'assolement. La superficie occupée par les plantes secondaires est minime. Les deux variétés de mils précoces se localisent en fonction de la nature du sol, de son degré d'humidité. Le mil précoce se succède à lui-même.

Une succession aussi continue implique que les villageois entretiennent la fertilité du sol. Cette exigence est satisfaite par une fumure domestique et animale soit spontanée, et qui favorise alors les terres au sein de l'espace habité, soit volontaire. Femmes et enfants transportent dans des paniers, vers le *feloli*, tous les détritres accumulés à l'intérieur de la concession.

Le rôle du brûlis des tiges de mil abandonnées, ou encore de la paille de riz épandue dans le *feloli*, ne doit pas être négligé.

c) Usage et possession du sol.

— Commentaires descriptifs fondés sur l'examen des cartes.

- L'usage du sol (plan n° 10).

Deux faits essentiels se dégagent de la carte. D'une part, la concentration spatiale très nette des terres de chaque quartier. D'autre part, une distribution interne des champs qui diffère d'un quartier à l'autre.

Chaque quartier est installé au centre de l'étendue de champs permanents qu'il exploite

1. Pour assurer la protection des arachides contre les déprédations des singes, les enfants construisent de petites cases de guet qui jalonnent le pied de la falaise.

(il y a cependant quelques rares enclaves). Entre les terres dépendant de deux quartiers voisins, les limites sont sinueuses, variables dans le temps ; rien ne les signale à l'attention.

Dans l'aire des champs du quartier Nyanlitali, on constate une très large prépondérance des terres exploitées par les familles du lignage Tankwendo¹. Celles des familles *nilamba* sont principalement concentrées au pied de la falaise, ou en bordure des bas-fonds, en position marginale (excepté quelques enclaves au sein des terres du lignage Tankwendo).

A Nyansiga, les champs se regroupent en plages, exploitées chacune par un groupe social déterminé. Aucun ne prédomine nettement. Cependant les trois lignages Yonli sont implantés pour l'essentiel du côté sud, au sein de l'espace habité. Au nord, la diversité est plus grande.

L'hétérogénéité à Nyanpwoli est plus sensible. Les champs permanents se répartissent en blocs, de dimensions moyennes, exploités chacun par une ou plusieurs familles du même lignage. Le regroupement complet, au niveau du lignage, est l'exception. Les *nilamba* participent à l'exploitation du sol au même titre que les membres du clan Yonli.

- L'appropriation du sol.

Par rapport à la carte précédente, les grands traits de la distribution des champs permanents par lignage (voire, pour les *nilamba*, par famille) se simplifient notablement (plan n° 11).

Le lignage Tankwendo possède un droit de base sur la plupart des terres de la zone des champs permanents de Nyanlitali.

Les trois lignages Yonli se partagent les *feloli* de Nyansiga.

La zone des champs permanents de Nyanpwoli est appropriée par blocs de dimensions variables. Presque tous les lignages Yonli sont représentés, mais par des domaines généralement fractionnés.

En dépit de leur importance numérique — environ 55 % de la population à Nyanlitali et Nyansiga, et 25 % à Nyanpwoli — les Nilamba ne détiennent au total qu'une part insignifiante du sol.

La répartition des terres par quartier se confirme. Si les limites restent sinueuses, la plupart des enclaves disparaissent.

Cependant, si l'on tient compte du fait que toutes les jachères qui bordent vers l'est les champs permanents de Nyanpwoli, appartiennent à des familles de Nyansiga, l'aire des *feloli* de Nyanpwoli donne une impression de « surimposé ».

Face à ces cartes, deux problèmes se posent. D'une part, comment interpréter la manière dont l'emprise sur le sol des différents groupes sociaux se répartit au sein de la zone des champs permanents ? D'autre part, par quels processus les droits d'usage s'inscrivent-ils en discordance par rapport à la possession du fonds² ?

— Interprétation générale de la carte de la possession du sol.

Nous savons qu'à Kadi, le village s'est scindé en deux groupes : l'un s'installe à Lantadi, l'autre constitue Bardiegu.

Ce dernier s'adosse à la falaise, s'entoure d'une clôture. Les concessions sont très proches les unes des autres, entourées de jardins de case. Les premiers champs temporaires (*Kwanu*,

1. Mais, fait non apparent sur la carte, toutes les familles du lignage ne sont pas représentées, et certaines n'exploitent que de petites parcelles, dispersées à la périphérie.

2. Pour préciser les conditions dans lesquelles des solutions ont été apportées à ces problèmes, il est apparu nécessaire :

- de ne pas séparer la zone des champs permanents des terres qui l'entourent, jusqu'au marigot ;
- dans certains cas, d'étudier la répartition des droits sur le sol à l'intérieur du lignage ;
- de faire une étude rétrospective de l'utilisation du sol aux alentours du village, et des conditions de son appropriation ;
- d'avoir recours pour les interprétations aux témoignages oraux. Cependant ceux-ci n'interviennent que de deux manières : ils fournissent le fil conducteur qui permet de rassembler, d'une certaine façon, un ensemble de faits issus des cartes ; ils confirment le schéma général que suggèrent les cartes.

plur. *kwani*) sont défrichés immédiatement au-delà de la clôture. Ils se rassemblent en un *kwadiali* (« groupe de champs »).

A partir de la carte actuelle de la possession du sol, on peut aisément situer les champs qui constituèrent le premier *kwadiali* (cf. plan n° 12). Ils se répartissaient en quatre groupes :

- Devant la clôture du village, et jusqu'au marigot, le champ du chef Yobri, de loin le plus vaste.
- De part et d'autre du champ de Yobri, ceux de ses frères (au sens large, faisant partie du même lignage).
- Au pied de la falaise, vers l'est, les champs des autres lignages du clan Yonli.
- Au pied de la falaise, vers l'ouest, les champs des *nilamba* (avec une exception).

Quelques années plus tard, ce *kwadiali* était abandonné, de nouveaux champs étaient défrichés un peu plus loin. Mais les parcelles de mil précoce (grâce à la fumure spontanée, et pour des raisons de surveillance contre les oiseaux) et les champs de femmes (pour des commodités de travail et de récolte) étaient dissociés du *kwanu* et se maintenaient près de l'habitat.

Mais seules quelques familles disposaient d'un champ, en jachère, à proximité immédiate du village. Les autres ont défriché quelques petites parcelles au pied de la falaise, ou en bordure des bas-fonds (ainsi les familles *nilamba*) ; certaines ont installé leur habitation dans leur champ en jachère (ainsi les familles qui avaient cultivé vers l'est, et qui créèrent Nyansiga).

Puis ce fut le retour du groupe dissident, émigré à Lantadi. Il s'installa à Kwampandi, sur des jachères. Les terres cultivables les plus proches, au-delà du grand marigot collecteur et de l'aire de sol cuirassé, se trouvaient dans la partie sud de Fanfangu. Les familles de Kwampandi y défrichèrent leurs *kwani*. Et le chef Yobri leur fit « don » des terres proches de leur habitat, qu'elles se partagèrent, pour cultiver les mils précoces et implanter les champs de femmes.

Par-delà la diversité des processus, ce mouvement de concentration de parcelles, spécialisées, autour de l'habitat, était probablement habituel. Il succédait dans le temps à l'exploitation de la première ceinture de *kwani*, dont une partie seulement était réoccupée, et sans qu'il y ait systématiquement contiguïté des parcelles. La vie de cette « auréole » de parcelles était brève : après l'épuisement du deuxième ou du troisième champ, le village se déplaçait quelques kilomètres plus loin. On ne peut guère parler de champs permanents.

La stabilisation du village, à la fin du siècle, cristallise la distribution des parcelles. Leur implantation, temporaire, devient définitive. Elle incorpore un événement historique, accidentel, le retour des gens de Lantadi. Elle fige dans l'espace un certain état des relations entre les familles, rapports socio-politiques et importances démographiques respectives.

Les champs deviennent permanents, avec le temps. Cela s'accompagne, non de la découverte de procédés de fumure, mais de l'utilisation systématique, consciente et volontaire, de ceux que l'on connaissait : fumure domestique et animale, brûlis des tiges et herbes abandonnées.

C'était, entre autres, une des fonctions de la mobilité du village que de remanier périodiquement la projection spatiale des groupes sociaux en fonction de leur évolution quantitative et qualitative.

Les bouleversements constatés dans la carte actuelle de l'usage du sol, par rapport à celle de la possession, mesurent à quel point l'implantation foncière primitive des groupes se trouve désadaptée. Ils permettent de déceler les tentatives de la société pour y remédier.

— L'inscription des droits d'usage.

Les grands traits de la carte de la possession du sol sont acquis depuis la fin du XIX^e siècle. Mais chaque famille, indépendamment de la tendance générale, suit une évolution démographique propre. Certaines se segmentent. Leur emprise territoriale relative en est affectée.

L'emprise de droit, la possession du sol, ne s'est que peu modifiée. L'aliénation définitive

d'une terre est, par principe, exclue¹. Et si le partage d'une parcelle entre membres de la même famille est possible, il ne détruit pas l'unité foncière.

Par contre, l'emprise de fait, l'usage du sol, est profondément bouleversée. Des délégations de droits, bail emphytéotique et prêt, ont permis un rajustement des disponibilités en terres selon les besoins de chaque famille².

Au total, près de 20 % de la superficie des champs permanents sont utilisés par des personnes qui ne possèdent qu'une délégation, à terme ou définitive, du droit d'exploitation. Ce pourcentage est cependant d'interprétation très délicate : il est pour une bonne part, et une part croissante, le résultat de la dispersion d'une fraction de la population dans des concessions de brousse.

3. Les champs semi-permanents (*pseudo-feloli*).

C'est l'auréole de champs, de 250 à 300 m de large au maximum, qui s'étend au-delà de la ceinture de bas-fonds. D'une superficie de 60 ha environ, elle se laisse mal délimiter vers l'extérieur, où elle se heurte aux *kwani*, cultivés ou en jachère.

Ses principaux traits de paysage ont été dégagés : impression d'utilisation intensive du sol, atténuée par des taches de jachère ; réseau de sentiers lâche et divergent ; forte densité de gros arbres, fruits d'une protection sélective³.

Nous avons dit que les villageois désignaient cette zone de champs par le terme *feloli*. Nous jugeons utile de l'individualiser. L'examen comparatif des caractères de la zone des *pseudo-feloli* par rapport à celle des *feloli* justifiera cette distinction.

a) Dimension et forme des parcelles.

La superficie des parcelles reste variable, avec toutefois une plus grande fréquence des grandes dimensions. Les formes paraissent plus géométriques : peut-être n'est-ce que l'effet de l'absence de concessions, et de la moindre densité du réseau de sentiers ?

b) Nature des cultures.

La différence avec les *feloli* est frappante. Le *nyadi* est nettement moins fréquent, le *digbani* est rare.

La plante caractéristique est l'arachide. On la trouve en vastes parcelles, en culture pure ou associée au *nyadi*, au haricot. La qualité des sols à forte composante sableuse, légers, lui convient. Semée fin juin, récoltée en octobre, elle est consommée sur place, ou vendue sur les marchés. Autre plante caractéristique, non par la superficie qu'on lui affecte, mais parce qu'elle se localise pour l'essentiel dans cette zone : le pois de terre. Il est toujours en culture pure, par petites parcelles.

Parmi les plantes secondaires, les sorghos et mils sont les plus importants. Une ligne de condiments cerne souvent les parcelles (surtout l'oseille de Guinée, en bordure de l'arachide).

Dans cette zone, le propriétaire d'un arbre possède également la portion de terre qu'il abrite. Il y plante souvent quelques légumes (tomates « indigènes », patates) ou des condiments (*panpanli*, piment). L'arbre domine ainsi un petit jardin, de forme plus ou moins circulaire.

c) Rythme de culture. Rotation des plantes.

35 % de la superficie des *pseudo-feloli* sont en jachère. Cette jachère s'explique par une moindre fumure « spontanée ». Le transport du fumier est réservé, en priorité, aux parcelles de

1. Les seuls cas connus de « dons », anciens, sont ceux faits par le chef Yobri aux familles de Kwampandi, ou à celle des griots (Tiambiga).

2. La « propriété » n'est jamais mise en cause, et certaines manifestations symboliques reconnaissent au « propriétaire » son droit éminent.

3. Au milieu d'une parcelle en culture ils échappent, de manière naturelle, aux feux de brousse. S'ils sont dans une jachère, le propriétaire nettoie le sol sous l'arbre pour éviter que le feu ne s'en approche.

mils précoces. Le passage et le pâturage de troupeaux bovins aident, dans une certaine mesure, la fertilité à se reconstituer. Celle-ci reste insuffisante pour une culture pérenne.

Mais le rapport 2/3 cultivé-1/3 jachère recouvre une réalité très complexe.

Certains chefs de famille ne disposent pas de *feloli*. Ils se sont fait prêter une parcelle au-delà du bas-fond. Ils y transportent du fumier. La culture devient permanente. Les mils précoces prédominent. Le cas est fréquent à Nyanlitali.

Les *diedamba* sont plus ou moins tenus de résider au village-centre. Parfois tous les autres membres du *diegu* vivent dans une concession de brousse. Le chef de *diegu* cultive seul le *feloli*, possède ou se fait prêter une parcelle dans la zone des pseudo-*feloli*, y installe son *kwanu* (sorghos, mils). Le sol retrouve sa fertilité grâce à une jachère prolongée (le plus souvent, le rapport est d'un an de culture pour deux ans de repos), de moindre durée cependant que pour les champs de brousse.

Mis à part les pseudo-*feloli* faisant fonction de *feloli* ou de *kwanu*, le rythme de culture est, en général, d'un an sur deux ou deux ans sur trois. Il n'y a guère de rotation-type des cultures. Les légumineuses, en tête de succession, sont suivies des mils précoces.

d) *Possession et usage du sol.*

Plus encore que pour les *feloli*, la possession actuelle du sol dans cette zone au-delà des bas-fonds, est fonction de l'implantation primitive des *kwanu*. Elle porte la trace de la dissociation temporaire du village, après Kadi.

A une exception près (explicable), toutes les terres appartiennent aux familles qui ont résidé à Bardiegu.

Les rajustements, les délégations de droits d'exploitation ont été intenses : 40 % de la superficie des pseudo-*feloli* font l'objet d'un prêt, provisoire ou définitif. Mais, surtout, les échanges de terres entre quartiers concernent de vastes superficies. D'est en ouest, une répartition par quartiers s'est imposée aux terres primitivement réparties selon les liens socio-politiques avec le chef de village. Chacune des trois aires est d'un seul tenant.

Dans l'état actuel des choses, cette répartition ne s'effectue qu'au niveau de l'exploitation du sol, et ne préjuge pas du droit éminent. Elle risque fort, avec le temps, d'estomper progressivement le réseau primitif de droits de « propriété ».

4. *Les rizières (mwololi).*

Les zones très humides étaient traditionnellement délaissées par les villageois. Seules les « vieilles femmes », en bordure des bas-fonds, cultivaient quelques parcelles d'un riz de variété africaine.

Des variétés de riz asiatique furent introduites par l'administration à partir de 1952-1953. La culture ne prit de l'essor qu'après 1956-1957, profitant de l'impulsion, éphémère, apportée par l'expérience des fermes-pilotes. Les premiers riziculteurs furent les fermiers-pilotes. L'exemple, favorisé par la réussite, fut contagieux. Rares sont les familles, résidant au village-centre, qui n'ont pas au moins une petite parcelle de riz, bien que les fermes-pilotes aient disparu.

Actuellement, toute la ceinture de bas-fonds autour du village est transformée en rizières. Et rares sont les vallons inondés, sur le glacis au pied de la falaise, qui ne soient peu ou prou exploités. Mais, sauf exceptions, il n'y a pas de rizières sur le socle granitique : la pente facilite le drainage, et rend l'inondation des fonds sporadique.

La culture du riz paraît permanente : les jachères (uniquement pour les rizières autour du village) n'occupent que 11 % de la superficie totale. Mais ce pourcentage varie selon les quartiers. A Nyanlitali (8 %) et à Nyansiga (4 %), les rizières en repos peuvent être considérées comme accidentelles. A Nyanpwoli, par contre, ce sont de véritables jachères : 28 % ; il s'agit à la fois d'une jachère agronomique (faible inondation du bas-fond, et moindres dépôts alluviaux) et d'un abandon (migration massive de la population du quartier dans des concessions de brousse).

La reconstitution du sol est assurée, de manière naturelle, par l'inondation et le dépôt de charges alluviales (sables et limons).

C'est une culture sous inondation, sans aménagement ni techniques particuliers. Le sol est préparé à la houe. Les semis se font en juin, en poquets, un peu avant l'inondation. Le premier sarclage s'accompagne d'un démarrage et d'un repiquage dans les poquets non levés. Les mauvaises herbes sont entassées en bordure de la parcelle, et forment une petite levée. La récolte se fait en octobre.

A la limite de l'inondation, le riz est parfois précédé de *nyadi*. Dans l'axe du bas-fond, il peut être suivi de légumes de type européen principalement (salade, carotte, radis...); nous en avons noté quelques rares exemples. Il s'agit d'une extension temporaire du *sardenga*, le jardin potager.

Les dimensions des parcelles reflètent la manière dont furent colonisées les terres de bas-fonds. Les premiers riziculteurs, soutenus par l'administration, demandèrent et obtinrent du chef de village l'octroi de parcelles de vastes dimensions. Peu après, le reste des bas-fonds fut approprié, en parcelles beaucoup plus modestes, par les autres villageois. L'une et l'autre catégorie de parcelles se distinguent encore nettement. Cependant, après l'abandon de l'expérience des fermes-pilotes, les grandes parcelles furent morcelées, par prêtres, sans abandon du droit premier.

L'appropriation des terres de bas-fonds, et la redistribution des parcelles par l'intermédiaire des prêtres se sont conformées « spontanément » à une répartition par quartiers dont les grandes lignes étaient dictées par l'implantation respective des *feloli* et pseudo-*feloli*. Il est vrai que souvent la rizière n'est que le prolongement dans le bas-fond de la parcelle que l'on possède en bordure.

5. Les jardins potagers (*sardenga*).

Comme les rizières, les *sardenga* sont un fait issu d'une initiative européenne (*sardenga* est la déformation du mot « jardin »). Leur introduction est cependant plus ancienne. Ce fut d'abord le jardin potager des autorités européennes et, sous leur pression, celui du chef de village.

Il a connu un relatif essor avec l'africanisation progressive des cadres administratifs et techniques, le développement d'un marché de consommation urbain (Niamey) et des moyens de transport, et surtout l'expérience des fermes-pilotes qui incluait ce type de jardin dans son programme.

Les *sardenga*, qui ne représentent à Yobri que quelques dizaines d'ares, sont localisés dans l'axe des bas-fonds, au milieu des rizières.

Leur particularité essentielle est d'être une activité « hors saison », pendant les mois sans pluie. Ceci représente des inconvénients et un avantage.

Les inconvénients, tout d'abord, très contraignants :

- Le *sardenga* entre en concurrence, pour l'espace, avec les rizières ; la plupart comprennent des arbres fruitiers qui occupent le sol en permanence.
- L'humidité du sol, même dans l'axe du bas-fond, est insuffisante : un arrosage quotidien est indispensable (grâce à des puits).
- En saison sèche, le petit bétail parcourt librement les terres proches du village. Le *sardenga* doit être protégé par une clôture, reconstruite chaque année.

L'avantage essentiel est que la culture de ce jardin se fait en saison sèche, alors que tous les autres travaux agricoles sont terminés. Il n'a pas de concurrent dans le calendrier agricole.

Les cultures sont de deux types : les légumes (soit d'importation européenne, soit d'origine locale), les fruits (cf. plan n° 14). Les plantations fruitières, souvent un simple bouquet d'arbres, sont constituées presque exclusivement de bananiers et goyaviers.

Disons tout de suite que, pour l'ensemble du village, la production des *sardenga* est absolument accessoire. Les légumes et les fruits sont consommés par la famille, à titre de friandise, ou vendus sur le marché de Namounou. Mais les invendus sont nombreux.

Plus on s'éloigne de l'axe routier Ouagadougou-Niamey, plus les *sardenga* se trouvent

privés de leur finalité économique. Que leur reste-t-il à Yobri ? Essentiellement une finalité sociale. Ils étaient et sont restés une participation, par l'imitation, aux nouvelles formes de pouvoir, celles qui siègent à Diapaga.

Les divers types de champs et jardins, dont nous venons de dégager les principaux caractères, s'ordonnent géographiquement en auréoles autour de l'habitat, mais ce, à plusieurs niveaux :

- Les jardins de case ceinturent les unités élémentaires de l'habitat, les *dieli*.
- Les champs permanents occupent toutes les terres à l'intérieur, et immédiatement autour, des trois espaces habités que sont les quartiers.
- Rizières et *sardenga*, puis champs semi-permanents, cernent l'ensemble du village-centre. Ils forment chacun une auréole, tronquée vers le sud par la falaise.

Les différents types de champs et jardins s'emboîtent conformément à la hiérarchie des unités physiques d'habitat : concession, quartier, et village.

II. — L'AIRE D'OCCUPATION CLAIRSEMÉE DU SOL ET LES CONCESSIONS DE BROUSSE

C'est tout le reste, de beaucoup le plus étendu, du territoire exploité par les villageois.

Un type particulier de paysage le caractérise : des clairières de cultures, éparses au sein d'une « brousse » plus ou moins développée, parfois jointives, et qui fixent chacune un essaim, distendu, de petites concessions.

A. — LES ÉLÉMENTS DU PAYSAGE.

Le paysage n'a pu être appréhendé que par l'observation directe et la photographie aérienne ; nous y avons joint quelques plans de petites parties de clairières. L'absence de carte détaillée ne nous permettra de situer les champs que de façon approximative, dans le cadre d'un lieu-dit. Cette lacune est toutefois compensée, au moins en partie, par les informations obtenues des villageois en réponse à nos questions.

1. *La distribution des clairières dans l'espace.*

La clairière est un fait nettement discernable dans le paysage. Elle possède une réelle individualité géographique, bien que quelques champs épars assurent une transition avec la « brousse ».

Cependant la répartition des taches, des agrégats de champs que sont les clairières n'est pas uniforme sur tout le terroir.

Elles sont plus vastes, plus proches les unes des autres, donnent une plus forte impression d'humanisation dans les parties centrale et orientale.

Par contre, une bande de terres recouvrant la totalité du glacis au pied de la falaise, semble être actuellement dédaignée (les terres proches du village-centre mises à part).

Dans la partie occidentale, les clairières se heurtent à un mur de brousse, s'élargissant vers le nord où, dit-on, jamais personne n'a cultivé.

Cette répartition des clairières semble insensible à l'éloignement du village-centre. Est-elle soumise aux conditions du milieu naturel ?

Des quatre principales unités naturelles qui découpent le terroir, deux, nous l'avons signalé, ne sont que partiellement ou pas du tout exploitées. Ce sont la zone marécageuse et le plateau.

Et l'aptitude de la pente granitique à une exploitation agricole est nettement plus marquée que celle du glacis. En apparence, cette opposition reste sans influence notable : l'absence relative de champs sur le glacis est, nous le verrons, une donnée de conjoncture.

Plusieurs faits, cependant, nous signalent que les villageois sont sensibles aux qualités originales de chacune de ces deux parties du terroir.

D'une part, nous le savons, le site traditionnel du village et des champs fut la pente granitique. Le pied de la falaise n'est qu'un site de refuge. Et nous verrons que le développement des concessions de brousse (*Kwadiegu*, plur. *kwadieli*) procède, en partie, d'une réaction de la société villageoise à la stabilisation du village sur le glacis.

D'autre part, les faits nous montreront que les terres sur le glacis furent appropriées et exploitées par des familles parmi les moins influentes dans la hiérarchie socio-politique du village.

En outre, certaines parties de la pente granitique exercent, du fait de leurs particularités, une nette influence répulsive sur les champs. Ce sont les buttes résiduelles, aux pentes souvent raides ; les taches de cuirasse latéritique ; les bas-fonds.

Le principe qui préside fondamentalement à la répartition des clairières ne se réfère au milieu naturel que dans ses grandes lignes, ou dans le fin détail. Nous verrons qu'il est étroitement lié à la façon dont les villageois ont colonisé leur terroir, à la façon dont les groupes sociaux se sont approprié et réparti les terres, à la manière dont le cultivateur déplace son champ dans l'espace.

2. La clairière de culture : aspect général.

La clairière se présente comme un agrégat de champs trouant la brousse (cf. plan n° 16).

Elle se détache particulièrement bien en saison sèche : c'est une étendue, plus ou moins vaste, dénudée, aux contours sinueux faits de golfes et de promontoires, jonchée de tiges de mil qui se rassemblent en lignes plus ou moins régulières.

Elle ne garde que des vestiges de la végétation naturelle : quelques souches calcinées, de rares bosquets d'arbres ou de broussailles, un semis d'arbres utiles protégés du défrichement, quelques îlots de « brousse », rompent la monotonie du paysage. L'importance de ces traces varie selon l'ancienneté de la clairière.

Plus constante est la présence de greniers, de forme cylindrique, armature de bois recouverte de paille tressée (*Bwabwali*). Ces greniers, qui renferment la récolte du champ temporaire, s'élèvent toujours au milieu du *kwanu*¹ (ou, devant le *kwadiegu*, si celui-ci est dans le champ).

Quelques sentiers convergent vers le centre de la clairière, puis se ramifient pour se diriger vers les *kwadieli*, et les relier entre eux.

Ceux-ci sont distants les uns des autres de 20 à 100 m. De certains ne se dégage aucun signe de vie : une natte en tiges de mil en ferme la porte.

En hivernage, ces traits ne se laissent plus saisir dans leur ensemble. La clairière apparaît surtout comme un vaste champ de mil, que trouent parfois quelques champs d'arachide ou de coton. Cependant, on peut distinguer des variétés différentes de mil selon la taille de la tige, la grosseur et la forme des épis, l'aspect des graines. En particulier, les mils précoces occupent parfois de petites parcelles à proximité des *kwadieli*, juxtaposées à des *manloli* (champ de gombo).

Enfin, une auréole de maïs ceinture toujours le *kwadiegu*.

Comme dans l'aire d'occupation continue du sol, au sein de la clairière, des types de champs semblent s'ordonner géographiquement par rapport à l'habitat. Mais en plus, la « brousse » qui entoure la clairière peut, elle aussi, être considérée comme un type de champ, très particulier, le champ en jachère. Hormis les terres incultivables, toute cette zone de « brousse » est, en fait, le lieu d'implantation d'anciens et de futurs champs.

Ce sont ces différents éléments du paysage, de l'extérieur vers le centre de la clairière, que nous allons examiner maintenant. Nous le ferons en distinguant d'une part les types de champs et jardins, d'autre part les faits d'habitat.

1. Une certaine ambiguïté pèse sur la définition du *kwanu*. Tantôt il désigne l'ensemble des « champs » situés hors de la zone d'occupation continue du sol (le champ de mil, et celui d'arachide, et celui de coton...), tantôt il ne s'adresse qu'au champ de mil ou sorgho ; tous les autres « champs » sont désignés par un terme qui se réfère directement à la nature de la culture : *konkonloli* (champ de coton), *tinloli* (champ d'arachide).

3. Les types de champs et jardins.

a) La « brousse ».

C'est une zone de terres en repos. Elle fut défrichée et cultivée, puis abandonnée. Une végétation naturelle l'a, progressivement, recolonisée. Selon les endroits, selon l'ancienneté de l'abandon, cette végétation s'est développée de façon inégale. Le paysage végétal ne présente d'homogénéité que par larges taches, correspondant aux anciennes clairières de cultures.

Toutefois, deux traits sont communs, quelle que soit la durée de la jachère : la rareté des grands arbres, sauf à proximité immédiate des bas-fonds (ce sont surtout des caillédrats) ; l'abondance et l'épaisseur du tapis de graminées. La densité de l'étage intermédiaire de végétation évolue dans le temps : il s'agit d'arbustes de faible dimension, aux écorces épaisses ; de broussailles.

b) Les champs temporaires (kwanu, plur. kwani).

Le *kwanu* est, par excellence, le champ de mil ou sorgho. Les autres « champs » (arachide, coton) lui sont accolés, ou ne s'en éloignent guère (cf. plan n° 16).

— Nature des cultures. Opérations agricoles.

Quand un *kwanu* est abandonné, on en défriche un nouveau pendant la saison sèche. L'étendue dénudée offre des limites sinueuses, et qui changent avec le temps : souvent, en septembre, le cultivateur ouvre près de son champ une petite parcelle supplémentaire, destinée aux légumineuses, puis aux sorghos.

Le principe général de l'utilisation du sol consiste à cultiver mils et sorghos jusqu'à épuisement. Cependant, selon la nature du sol, son degré de fatigue, le paysan sème des variétés distinctes.

Sauf dans les petites parcelles défrichées en hivernage, les sorghos ont le privilège des sols reposés : le *kuadi* est la variété la plus courante, le *biadi* occupe les parties plus humides, le *muadi-kuadi* est réservé aux sols particulièrement riches ; on y joint souvent un sorgho rouge. Après trois ou quatre ans de culture, les sorghos se réfugient sur les anciennes parcelles d'arachide, et abandonnent le « cœur » du *kwanu* aux petits mils (*diwé*). Ceux-ci termineront le cycle de culture.

Sorghos et mils sont souvent associés au haricot, ou traversés de lignes de mils appartenant à des variétés particulières, d'utilité très restreinte.

L'arachide, toujours en culture pure, occupe des lopins en bordure ou à proximité du champ de sorgho. Récoltée dès octobre, elle laisse de petites taches dénudées au sein de la clairière.

Le coton met dans le paysage une touche inverse. Il se localise comme l'arachide. Mais, récolté en janvier, il constitue la dernière tache de végétation. De là une servitude : pour permettre le libre pâturage du bétail peul, la parcelle de coton est enclose, dès la récolte des sorghos en décembre, par une tapade faite de tiges de mil assemblées.

Les techniques culturales ont dans l'ensemble un caractère fort sommaire. Les principaux outils sont la houe (*Li Kuli*), à manche court et fer peu large, la hache (*Li Yali*) pour le défrichement, la machette, d'introduction récente.

Les semis de sorghos et mils, en poquets, sont suivis de deux sarclages dont le premier s'accompagne d'un démariage, et le second n'est pas toujours effectué. Il n'y a guère de traces d'un aménagement du milieu naturel. Les villageois se contentent, lors du premier sarclage, de rassembler la terre autour des groupes de tiges de mil.

— Durée du cycle de culture.

La durée du cycle de culture n'est pas déterminée de manière fixe. Elle atteint en moyenne de cinq à sept ans. Elle peut être abrégée si les récoltes se révèlent rapidement mauvaises, et par là se trouve liée à la qualité des sols. Elle est rarement plus longue.

D'autre part, le cas le plus fréquent est certes celui d'un déplacement du champ, d'un saut dans l'espace. Mais quand les petites parcelles défrichées en hivernage, près du *kwanu*, représentent au total une superficie importante, il peut y avoir pendant un certain temps un simple glissement du champ. La notion de cycle de culture perd de sa rigueur.

— Les techniques de restitution.

Un champ abandonné reste en jachère pendant quinze années au minimum. La durée maximale est assez variable, et dépend de la qualité du sol, des modalités de l'exploitation antérieure, et des disponibilités en terres de la famille.

La jachère apparaît comme la principale technique destinée à rendre au sol sa fertilité ; accessoirement, les troupeaux de bovins viennent pâturer, durant l'hivernage, sur les terres en repos.

Mais les villageois ne se contentent pas de reconstituer la fertilité du sol. Ils essayent de la prolonger.

D'une part, après la récolte, les tiges de mil sont rassemblées en lignes, puis brûlées. C'est là que se feront les prochains semis. Il y a concentration des éléments minéraux. La technique est d'usage courant.

D'autre part, les paysans peuvent faire appel aux troupeaux bovins possédés ou surveillés par les Peul. Cette pratique n'est le fait que d'une petite partie des villageois. Ou bien le chef de famille gourmantché possède des bovins, qu'il a confiés au Peul ; celui-ci fera paître le troupeau, et surtout le parquera la nuit, dans le champ du Gourmantché (en échange de nourriture, de cadeaux, du lait et d'une partie du croît). Ou bien le villageois noue avec un berger peul un « contrat de fumure », pour une durée limitée : le Peul fera paître et parquera son troupeau dans le champ du Gourmantché, en échange de sa nourriture quotidienne. Ces contrats ne durent en général que trois ou quatre semaines, au maximum.

Concentrés en hivernage dans les zones non cultivées, les troupeaux de bovins se fractionnent dès le début de la saison sèche, et se déplacent d'une clairière à l'autre.

Ces deux façons de ralentir l'appauvrissement du sol ne représentent, en définitive, que peu de choses, l'une par son efficacité réduite, l'autre par sa faible diffusion parmi les villageois. Cependant si le *kwanu* est effectivement un champ temporaire, il ne fait pas l'objet d'une « économie de rapine ». La jachère pâturée et les deux pratiques précédentes dénotent une certaine attention envers le sol.

c) Les parcelles sous culture fumée.

Quand on se rapproche d'un *kwadiegu*, on remarque parfois l'existence, devant ou autour de la concession, de parcelles de mils précoces (surtout le *nyadi*) et de condiments (surtout le gombo).

Ces parcelles proches de l'habitat bénéficient d'une fumure spontanée, mais sont aussi l'objet d'une fumure domestique et animale volontaire.

Plusieurs traits des *feloli* se retrouvent ici. Serait-ce une transposition, dans la clairière, du champ permanent autour du village-centre ? Trois faits nous font hésiter :

- Ces parcelles de *nyadi* et gombo suivent le champ dans ses déplacements, à travers les migrations des *kwadieli*. Elles apparaissent, comme le *kwanu*, temporaires et itinérantes.
- Ces parcelles n'existent pas toujours, et d'autre part, on ne leur accorde pas obligatoirement le nom de *feloli*.

Le fils installé en brousse, mais cultivant « pour le père », n'a qu'un *kwanu* ; le mil précoce est semé près du village-centre par le *diedano*.

Par contre, le cousin marié, père de famille, possédant ses propres champs hérités de son père, cultive une parcelle de *nyadi*, près de son *kwadiegu*, qu'il appelle *feloli*.

Entre ces deux extrêmes, tous les intermédiaires peuvent exister, et les situations restent parfois confuses. Ainsi le *Kwanubiga* (« le petit champ »), terme vague, est une étape bien mal

délimitée, dans une chaîne évolutive de situations : il est le fait d'un chef de *kwadiegu* qui ne dispose que d'une autonomie de fait, limitée au plan économique, et qui reste sous la juridiction (surtout dans les domaines religieux et politique) d'un *diedano*. Dans le paysage, *kwanubiga* et *feloli* sont absolument identiques.

Ces trois étapes, absence de parcelles de *nyadi*, *kwanubiga* et *feloli*, sont la projection sur le plan agricole de situations sociales hiérarchisées, du type de rapports avec le chef du *diegu* d'origine¹.

- Les parcelles de *nyadi* (lorsqu'elles existent) et de gombo ne forment jamais, au sein de la clairière, une aire homogène, compacte, individualisée par rapport à l'ensemble des *kwani*. Proches des cellules d'habitat, elles sont, comme ces dernières, plus ou moins éloignées les unes des autres.

Ces trois faits réunis font que nous préférons l'expression « parcelle sous culture fumée » à celle de « champs permanents » ou *feloli*.

d) *Les jardins de case.*

Nous approchons du *kwadiegu*. Il est toujours ceinturé d'un *dapwoli*, qui présente les mêmes caractères qu'autour du *diegu* au village-centre : une auréole de jardins de case, cultivée essentiellement en maïs.

Mais la présence d'un *tiantianli*, jardin de case du chef de famille, est rare. Il est le privilège des chefs de *kwadieli* qui se considèrent et sont considérés comme de véritables *diedamba*. Le plus souvent, leur installation en brousse procède d'une vraie partition du *diegu* d'origine.

Le *tiantianli* est avant tout le privilège d'un personnage, doté d'un statut social bien défini.

4. *Les faits d'habitat. Le kwadiegu (plur. kwadieli).*

a) *L'essaïm de concessions de brousse : le kwadiali.*

Formant un essaïm distendu, les concessions représentent le dernier élément du paysage au sein de la clairière. Elles se dispersent dans sa partie centrale, en nébuleuse. Leur nombre, de 5-6 à plusieurs dizaines, varie selon l'importance du groupement de champs, avec toutefois une nuance : certains champs, et plus particulièrement dans les clairières proches du village-centre, sont cultivés par des personnes qui vivent en permanence dans un *diegu*.

Parfois, l'essaïm de *kwadieli* se fragmente en deux ou trois petits paquets, distants de 200 à 300 m ; plus souvent, un ou deux *kwadieli* s'isolent à la périphérie de la clairière, ou dans une de ses annexes. L'individualité géographique du *kwadiali* (étym. « groupe de champs » ; par extension, essaïm de *kwadieli*) n'est cependant jamais mise en cause. Elle se traduit par un nom particulier, qui est celui du lieu-dit.

La composition sociologique des divers *kwadiali* n'est jamais identique. L'ossature est souvent formée par une même unité sociale : la famille étendue, pour les plus petits, le lignage pour les plus grands. Mais à cette unité se joignent presque toujours quelques familles « étrangères » qui ont emprunté de la terre. Les familles constituant le noyau sociologique viennent parfois de plusieurs *dieli* ou appartiennent à plusieurs lignages.

Les facteurs de la disposition relative des *kwadieli* sont multiples et disparates (localisation du champ exploité, proximité de l'eau, volonté de s'installer près de son frère aîné ou de son *nyado*...), et leur influence respective n'est pas toujours aisée à déterminer.

L'essentiel demeure que le *kwadiegu* est toujours situé à faible distance du champ, ou dans le *kwanu* même.

1. Cette projection spatiale de situations sociales ne s'applique pas aux parcelles de gombo. Les femmes du *kwadiegu* ont toujours un *mantoli*. Lorsqu'il n'y a ni *feloli*, ni *kwanubiga*, cette parcelle est accolée au *kwanu*.

b) *Le kwadiegu. Aspect général.*

L'aspect du *kwadiegu* est très semblable, dimension mise à part, à celui du *diegu* au village-centre. Cependant rares sont les *kwadieli* qui disposent d'une antichambre, cette case d'accueil. Elle est le privilège, au même titre que le *tiantianli*, d'un véritable *diedano*.

L'aspect du *kwadiegu* varie toutefois selon les caractères de l'occupation humaine.

Certains *kwadieli*, épars le plus souvent au milieu de jachères, plus ou moins dégradés, paraissent abandonnés. Ils n'ont plus d'utilité et ne tarderont pas à disparaître. Le *kwadiegu* se révèle une unité instable du paysage, sa vie est temporaire.

Mais d'autres *kwadieli* ne sont déserts qu'en saison sèche. Il en est enfin qui restent animés toute l'année.

Quant aux fortes variations dans la dimension des *kwadieli* (de 3-4 cases à 15-20), elles traduisent le nombre très inégal des hommes qui y résident.

Une meilleure connaissance de ces traits des *kwadieli*, appuyée sur des données numériques, nous aidera à comprendre les raisons de leur existence.

Auparavant, il nous semble indispensable de préciser depuis quand existent les *kwadieli*, quels sont leurs fondements primitifs, et les grands traits de leur évolution.

c) *Les kwadieli. Évolution dans le passé.*

De nombreux faits prouvent que l'habitat était groupé, lors de ses installations successives au pied de la falaise. Mais ce trait n'était pas sans nuances. Nous savons que l'unité villageoise se fondait essentiellement sur des liens politiques et sociologiques, assez instables. Cette instabilité se traduisait par des migrations temporaires (ou par le ralliement à un autre chef de village) de groupes insatisfaits, plus ou moins importants.

Il ne s'agissait pas encore de *kwadieli*. Retenons seulement que les villageois n'étaient pas strictement astreints à résider au même endroit.

Au dire des villageois, l'installation des premiers *kwadieli* remonte à la fin du XIX^e siècle. Le mouvement de dispersion qui prend alors naissance, et ne va pas tarder à se développer, procède de deux facteurs, liés conjointement à la pénétration coloniale dans cette partie de l'Afrique.

D'une part, l'administration française met fin à l'état d'insécurité, qui avait fait rechercher au village la protection de la falaise. Dans des conditions « normales », le village se serait réinstallé sur la pente granitique, dans une position avantageuse, à portée des meilleures terres, au centre de son terroir.

Mais d'autre part, l'administration fait tout pour empêcher les déplacements de villages. Les villageois sont contraints de rester au pied de la falaise, mais libres, la sécurité régnant, de disperser leurs champs au loin. Du coup, le site de l'habitat se dissocie du lieu où se fait l'essentiel des cultures, sur le granit.

A la fois pour déjouer la volonté de l'administrateur, et remédier à l'éloignement des champs, une fraction du *diegu* construit une petite concession, au milieu ou à proximité du champ. C'est le *kwadiegu*, qui très probablement n'était occupé qu'en hivernage.

A partir de 1915, le mouvement est amplifié, et dénaturé, par les contraintes administratives : impôt, recrutement de travailleurs et de tirailleurs... Ces contraintes se font sentir surtout en saison sèche. Les *diedamba* encouragent certains membres de leur *diegu* à demeurer dans un *kwadiegu* après les récoltes.

Une partie des concessions de brousse deviennent en fait de véritables écarts permanents, se dispersant sur tout le terroir.

Le mouvement de migration de la population dans des *kwadieli* semble être resté modéré jusqu'à la fin de la dernière guerre mondiale. Cependant la part des écarts permanents s'accroissait, leur nature se modifiait.

Depuis une quinzaine d'années, l'évolution s'est nettement accentuée. De 1956 à 1962, le nombre des *kwadieli* s'est accru de 25 % (cf. plans nos 15 et 17). Près de 70 % de la population du village vivait en brousse pendant l'hivernage 1962.

d) Localisation des *kwadieli* de Yobri.

Les *kwadieli* occupés par les villageois de Yobri sont au nombre de 216. Leur localisation produit une impression d'unité géographique (cf. plan n° 15). Il y a une aire d'implantation de *kwadieli* particulière à Yobri. Mais cette aire présente trois particularités :

- Les *kwadieli* originaires de Yobri et des villages voisins se mélangent dans une zone de contact ; les aires villageoises se superposent sur quelques centaines de mètres.
- Une dizaine de *kwadieli* originaires de villages voisins sont installés, sans équivoque, dans les terres de Yobri. Ils s'y considèrent néanmoins comme étrangers : la terre leur a été prêtée. Ce sont des enclaves temporaires.
- Il en va de même des 9 *kwadieli* de Yobri fixés au sein d'aires villageoises voisines.

e) Principaux traits de l'occupation humaine des *kwadieli*¹.

— Durée de l'occupation humaine².

Les durées d'installation des groupes familiaux dans le même *kwadiegu* se répartissent de la façon suivante :

Nombre d'années	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-14	15-18	Plus de 19	Inc.
Nombre de <i>kwadieli</i>	36	43	43	27	21	12	11	10	4

Cette répartition suscite trois remarques :

- Le nombre de *kwadieli* diminue progressivement après la sixième année d'installation. Rappelons-nous que la durée de culture d'un *kwanu* est, en général, de 5 à 7 ans.
- Cependant 25 % des *kwadieli* sont installés depuis plus de 7 ans. Les familles qui les occupent cultivent au moins leur deuxième champ. Mais celui-ci reste à côté ou au voisinage du premier.
- Pendant les six dernières années, 20 *kwadieli* environ ont été construits par année. Il s'agit tantôt d'un déplacement, tantôt d'une véritable création de *kwadiegu*.

Une approche plus fine de la durée de l'occupation humaine des *kwadieli*, c'est-à-dire de leur mobilité dans le temps, doit tenir compte de l'échelle géographique du déplacement.

Un déplacement à longue distance, nous entendons par là entre deux lieux-dits, s'accompagne toujours d'une mobilité corollaire du *kwanu*. Le plus souvent, la migration du champ est le facteur initial. Le fondement est agricole, lié à l'épuisement du champ précédent.

Un déplacement à faible distance, à l'intérieur d'un même lieu-dit, ne s'accompagne qu'accidentellement d'une mobilité du *kwanu*. Le fondement du déplacement est d'ordre socio-religieux : à la suite de « malheurs » dans la famille, le géomancien, consulté, conseille de déplacer le *kwadiegu*. Celui-ci migre à quelques centaines de mètres, le champ reste le même et ne se déplacera que lorsqu'il sera épuisé.

En l'absence d'une contrainte socio-religieuse, le chef de famille déplace rarement son *kwadiegu*, quand le champ ne migre qu'à courte distance. Rarement aussi, des « malheurs » contraignent le *kwadiegu* à s'en aller dans un autre lieu-dit.

La mobilité du champ et celle du *kwadiegu* ne sont strictement liées, dans le temps et dans l'espace, que si le champ migre à longue distance. Elles se dissocient pour tout déplacement de l'un ou de l'autre, de faible ampleur géographique.

1. De cette étude sont exclus les *kwadieli* de Yobri situés hors de l'aire villageoise, ainsi que les *kwadieli* d'autres villages installés dans les terres de Yobri. Ainsi compris, le champ géographique de notre enquête englobe 207 *kwadieli*.

2. Lorsqu'un groupe familial construit un nouveau *kwadiegu*, le précédent persiste dans le paysage pendant quelques années. Nous ne tiendrons pas compte ici des *kwadieli* abandonnés, destinés à disparaître. Et nous considérerons que dans l'espace, construire un *kwadiegu* revient à déplacer le précédent (sauf évidemment dans le cas d'une véritable création de *kwadiegu*).

— Modalités de l'occupation humaine.

Tous les *kwadieli* sont des unités permanentes du paysage. Rien ne les distingue en hivernage. Cependant certains d'entre eux sont désertés en saison sèche. Nous appellerons « écart » le *kwadiegu* occupé toute l'année, et « concession de culture » celui qui, après les récoltes, est abandonné jusqu'aux premières pluies. Nous utiliserons le terme *kwadiegu* pour désigner la concession en brousse, quel que soit le type de l'occupation humaine (cf. plan n° 18).

Les 54 concessions de culture rassemblent le sixième de la population du village. Elles font figure de rejets saisonniers des *dieli*.

Les 153 écarts représentent la moitié de la population villageoise. Occupés en permanence, ils apparaissent comme de véritables unités d'habitat¹.

L'étude statistique montre que l'écart et la concession de culture sont occupés, en moyenne, pendant le même nombre d'années. Le *kwadiegu*, quelle que soit sa nature, est étroitement lié à l'exploitation du champ.

— Importance de l'occupation humaine.

Elle s'exprime dans le paysage par la dimension du *kwadiegu*. Elle se mesure par l'effectif démographique (cf. plan n° 18).

Le nombre moyen de personnes qui résident dans un *kwadiegu*, en hivernage, est de 7,2. En fait, les effectifs se distribuent selon une courbe dissymétrique : peu de *kwadieli* de très faibles dimensions, une valeur modale comprise entre 4 et 6 personnes, et un nombre régulièrement décroissant de *kwadieli* pour les dimensions élevées.

La plupart des *kwadieli* de grande dimension regroupent plusieurs *dansani* : ils sont la juxtaposition de cellules familiales élémentaires.

f) *Les fondements actuels des kwadieli.*

Le *kwadiegu* s'unit de manière ferme au champ exploité, dans l'espace (par leur proximité géographique), et dans le temps (par le synchronisme de leur mobilité). Mais ceci n'explique pas la présence du *kwadiegu*. Pourquoi les villageois estiment-ils nécessaire, dans certains cas, de s'installer sur leur champ ?

Primitivement, nous l'avons signalé, c'était principalement pour remédier à l'éloignement des champs. Et très probablement, les *kwadieli* se localisaient surtout dans les parties périphériques du terroir.

Mais l'éloignement n'est plus un facteur général d'explication (ainsi que nous le montre le plan n° 18). Deux autres considérations, secondaires à l'origine, sont passées au premier plan.

D'une part, la dispersion de la population dans des *kwadieli* facilite l'élevage du petit bétail et de la volaille, fortement contrarié par l'existence, autour du village-centre, d'une aire de champs permanents contigus. D'autre part, la présence des hommes sur ou près de leurs champs facilite les travaux agricoles, et permet de surveiller plus efficacement les déplacements des troupeaux peul, et leurs éventuelles déprédations.

Ces deux facteurs sont souvent invoqués par les villageois pour justifier leur installation dans un *kwadiegu*. Mais ils perdent toute leur importance en saison sèche. S'ils peuvent expliquer les concessions de culture, ils ne rendent pas compte de l'habitat permanent en brousse.

La crainte de l'administration, vers 1915-1920, avait été à l'origine des premiers écarts. Elle n'est plus un facteur explicatif.

1. Sept *kwadieli* ne sont occupés en permanence que par une partie de leurs habitants ; les autres rejoignent un *diegu* après les récoltes.

Certains *kwadieli* sont abandonnés en saison sèche, non au profit d'un *diegu*, mais d'un écart.

Nous n'avons pas individualisé ces deux types de *kwadieli*.

De même, nous avons négligé, en tant que modalité particulière de l'occupation humaine des *kwadieli*, les mouvements individuels, journaliers ou de courte durée, qui unissent, en saison sèche, les écarts et le village-centre.

L'écart refléterait-il la volonté, plus ou moins consciente, de retrouver le site traditionnel de l'habitat sur la pente granitique ? La présence périodique de plusieurs dizaines de *kwadieli*, dont une majorité d'écarts, sur le glacis au pied de la falaise, oblige à ne pas se contenter de cette explication.

En définitive, il s'agit peut-être moins de l'attraction exercée par la pente granitique, ou des avantages qui s'attachent à la dispersion de l'habitat et à sa localisation près du champ, que d'une action répulsive du village-centre, ou plutôt du *diegu*, sur les hommes.

La multiplication des écarts s'explique par des facteurs socio-économiques, et se réfère directement à l'individualisation croissante du *dansamu*, en tant qu'unité économique d'abord, puis sociale. La famille étendue, le *diegu*, se fragmente en cellules élémentaires. L'autonomie d'habitat, l'écart, est à la fois un moyen et une fin dans ce processus¹.

Elle ne s'acquiert d'ailleurs, assez souvent, que de manière progressive. Nous avons noté que certaines concessions de culture étaient abandonnées, après les récoltes, non au profit d'un *diegu*, mais d'un écart. Et on ne peut compter tous les écarts qui se sont formés à partir d'un autre, toujours existant, que la concession de culture ait joué ou non le rôle d'étape temporaire. Il y a ainsi, parfois, un essaimage à deux degrés.

g) *L'évolution à venir des kwadieli.*

Le village-centre est-il voué à un abandon total ?

A Yobri, un facteur, au moins, s'oppose à cette évolution. C'est l'obligation tacite faite aux *diedamba*, et surtout au chef de village, et indirectement aux personnes qui par leurs fonctions se rattachent à la chefferie, de résider au village-centre.

Est-ce un véritable obstacle, ou un simple frein ? En tout état de cause, cette obligation n'est déjà plus rigoureusement observée.

Il est de fait qu'à Nyanpwoli, quartier original sur de nombreux points, 17% de la population vit en permanence dans un *diegu*, alors que ce pourcentage atteint encore 35% pour les deux autres quartiers.

Notons aussi que si l'évolution tend à accroître la population vivant dans les *kwadieli*, elle s'accompagne d'une diminution de la part relative des concessions de culture². Celles-ci apparaissent comme des étapes provisoires et, nous le savons, non nécessaires, dans la fragmentation des cellules d'habitat.

Enfin, les données recueillies quant au nombre de personnes qui résident dans les *kwadieli* tendent à prouver que les familles élémentaires, après s'être dispersées dans des concessions de culture, tendent à se regrouper au sein d'écarts. Le fait semble lié non au passage d'un type de *kwadiegu* à l'autre, mais à un déséquilibre, qui s'accroît progressivement, entre le nombre des hommes et les disponibilités en terres. Ce déséquilibre est déjà sensible à Nyanpwoli (nous reviendrons sur ce point), et, compte tenu de l'accroissement actuel de la population (et surtout de l'accroissement probable dans les prochaines années), il devrait se manifester, de façon très comparable, dans les deux autres quartiers.

Migration croissante de la population dans les *kwadieli*, substitution progressive des écarts aux concessions de culture, tendance à un certain regroupement des familles élémentaires au sein

1. Certains faits sont à cet égard, significatifs :

- 75% des « étrangers » à la famille dominante du *diegu* auquel ils se rattachent, résident dans un écart. Ce pourcentage n'est que de 50% pour les membres des « familles dominantes ».

- 65% des membres de *dieli* qui regroupent plus de 70 personnes, résident dans un écart. Ce pourcentage n'est que de 35% pour les *dieli* de moins de 30 personnes.

2. A Nyanpwoli, 12% des personnes qui vivent dans un *kwadiegu*, reviennent au village-centre après les récoltes. A Nyanlituali-Nyansiga, ce pourcentage est voisin de 33%.

14% des personnes qui, « étrangères » au sein de leur *diegu* d'origine, vivent dans un *kwadiegu*, rejoignent le village-centre en début de saison sèche. Ce pourcentage atteint 27% parmi les membres de la « famille dominante » du *diegu*.

d'écart, telles sont les grandes lignes probables de l'évolution des *kwadieli*. Yobri se conformerait ainsi à une évolution déjà achevée au nord et au centre du Gourma.

B. — LES HOMMES ET LE SOL.

1. *Les clairières de culture. Principe et modalités de l'organisation de l'espace.*

Les clairières de culture reproduisent-elles, à de nombreux exemplaires, l'aire d'occupation continue du sol ?

Les divers éléments du paysage se distribuent en auréoles autour de l'habitat. Le principe d'organisation de l'espace est donc identique. Mais les modalités présentent plus que des nuances, à la fois dans la nature et dans la répartition respective des unités constitutives.

La « brousse », partie intégrante de la clairière de culture, dans le paysage et par sa fonction, est étrangère à l'aire d'occupation continue du sol. Par contre, les rizières, du fait du milieu physique, et les pseudo-*feloli*, pour des raisons d'ordre historique surtout, sont absents de l'aire d'occupation clairsemée du sol (hormis quelques rizières au pied de la falaise).

Des différences plus significatives encore concernent l'agencement des diverses unités les unes par rapport aux autres. Entre le *kwadiegu* et le *kwadieli*, il n'y a rien qui équivaille, comme échelon intermédiaire de l'habitat, au quartier du village-centre.

Un des niveaux de l'ordonnance géographique fait par conséquent défaut. Les jardins de case et les parcelles sous culture fumée sont sous la dépendance du *kwadiegu*. Les champs temporaires occupent tout l'espace entre les *kwadieli* et autour des *kwadieli* d'une même clairière. La brousse ceinture les champs temporaires.

D'autre part, les *kwadieli* sont souvent assez éloignés les uns des autres. Les parcelles sous culture fumée ne se touchent pas. Il devient téméraire de les comparer à l'anneau de *feloli* qui cerne le quartier au village-centre.

Mais si nous quittons l'observation stricte du paysage, deux faits fondamentaux, d'ordre structurel, différencient sans équivoque la clairière de culture des terres qui entourent le village-centre.

D'une part, dans l'aire d'occupation continue du sol, l'habitat est l'élément géographique essentiel : il a fixé autour de lui les divers champs et jardins. Au contraire, dans la clairière, le *kwadiegu* a suivi le champ.

D'autre part, l'aire d'occupation continue du sol constitue une unité stable du paysage. Nous n'y avons noté que des réaménagements internes. La clairière de culture est une unité instable. Le sol s'épuise, les champs migrent et entraînent les hommes. La place sera reconquise par la « brousse ».

2. *L'aire d'occupation clairsemée du sol et l'emprise territoriale des groupes sociaux et familiaux.*

Nous connaissons l'emplacement approximatif de tous les champs, en jachère ou cultivés, éventuellement prêtés, sur lesquels chaque famille du village (qu'elle réside au village-centre ou dans un *kwadiegu*) détient un droit permanent.

Examinons le croquis de leur répartition (cf. plan n° 20). Deux faits s'imposent, en première analyse :

- les champs des familles de Nyanpwoli sont tous situés à l'est ;
- les champs des familles résidant à, ou originaires de Nyansiga, se dispersent par plages au sein des terres de Nyanlituali.

Derrière ce dispositif se dessinent les deux anciens quartiers, Kwampandi et Bardiegu. La notion actuelle de quartier ne saurait donc être le fil conducteur permettant d'interpréter la répartition des droits fonciers. Ce fil conducteur est sociologique.

On constate que tous les champs se regroupent suivant cinq catégories sociales : les descendants directs de Yobri ; les descendants des frères de Yobri (frères au sens large, dans le cadre d'un lignage) ; les autres lignages Yonli d'une part, et les *nilamba* d'autre part, ayant habité Bardiegu ; enfin l'ensemble des familles de l'ex-Kwampandi. On retrouve les groupes sociaux qui s'étaient approprié la première ceinture de champs temporaires, à proximité du village (cf. plan n° 12).

A une lecture attentive, le croquis de répartition des champs révèle encore deux autres faits :

— La colonisation progressive du terroir par zones successivement cultivées (nous reviendrons sur ce point). Ces zones sont au nombre de quatre, mais seules les deux premières s'individualisent nettement.

— Chacun des groupes sociaux, définis plus haut, dispose d'un domaine territorial précis dans les quatre zones.

Ainsi s'explique l'individualisation relative des terres des familles de Nyansiga : celles-ci font partie, pour l'essentiel, du groupe « autres lignages Yonli ». Cette individualisation doit être pensée par référence au groupe social plutôt qu'au quartier.

Il arrive cependant que le domaine territorial se subdivise en plusieurs « plages » distinctes. Cette fragmentation est particulièrement nette dans les parties périphériques du terroir, et varie selon le degré de cohérence du groupe considéré¹.

Le fait fondamental demeure cependant la coupure existant entre les terres de Bardiegu et celles de Kwampandi.

L'aire formée par les champs des familles de Nyanpwoli se détache sans équivoque. L'aspect de lanière, allongée vers le nord, de cette aire souligne, pour sa part, la colonisation progressive du terroir. L'extension du domaine fut sans cesse bloquée, à l'ouest par les champs des autres familles de Yobri, à l'est par ceux des familles de Tambaga, puis bientôt au nord par ceux des familles de Namounou.

Les disponibilités en terres de Nyanpwoli sont sensiblement moindres que celles des deux autres quartiers : il groupe le tiers de la population du village, mais ne contrôle que moins du quart des terres, et, sauf à envisager une solution de continuité, on voit mal dans quelle direction pourrait s'effectuer une éventuelle extension.

Ceci nous explique la grande densité des *kwadieli*, c'est-à-dire des champs cultivés, dans cette portion du terroir, ainsi que la forte impression d'humanisation qu'elle dégage.

Le domaine foncier de Nyanpwoli, tel qu'il s'individualise sur le terrain, constitue-t-il un élément d'un tout, qui serait le domaine villageois ? Ou bien s'oppose-t-il aux terres de l'ancien Bardiegu au point qu'il faille en faire une entité complètement séparée ?

C'est le problème du village qui se trouve ainsi posé. Nous essaierons de l'étudier. Retenons pour l'instant, que les familles issues de Kwampandi, toutes localisées actuellement à Nyanpwoli, forment un groupe social uni qui, à travers son emprise territoriale, apparaît clairement distinct des autres groupes du « village ».

Individualité territoriale ne signifie pas qu'il y ait une nette séparation géographique. Rien ne ressemble à une délimitation linéaire entre les terres de Bardiegu et celles de Kwampandi. Au contraire, les champs des deux quartiers « traditionnels » s'enchevêtrent sur quelques centaines de mètres dans la zone de contact. C'est le résultat des conditions de la colonisation des terres, effectuée probablement à une date différente de part et d'autre de la « frontière ». Les limites des

1. Le degré de finesse des renseignements que nous possédons ne nous permet pas de saisir le principe, d'ordre probablement sociologique, qui préside à cette fragmentation.

aires de défrichement sont sinueuses, avec des saillants parfois vifs ou même des enclaves, cernées par les champs de l'autre quartier.

Le même phénomène explique l'enchevêtrement des terres au contact avec les villages voisins.

Individualité ne veut pas dire non plus absence de divisions internes. Ni les familles de Bardiegu, ni celles de Kwampandi ne forment un groupement homogène, et qui détiendrait la terre à ce titre.

Déjà au sein des terres de Bardiegu, le croquis montre des aires relevant de différents groupes sociaux, définis par un certain statut vis-à-vis du chef Yobri. Ce qu'il ne montre pas, c'est qu'au sein de ces aires se répartissent, apparemment sans ordre, des domaines familiaux (cf. plan n° 22). Peut-être pour les groupes « autres lignages Yonli » et « étrangers », le lignage fait-il office d'échelon intermédiaire ?

Nous avons donc trois (éventuellement quatre) niveaux successifs d'emboîtement.

A l'est, les faits apparaissent moins nettement. Il y a certes des domaines familiaux, mais l'existence d'un niveau intermédiaire qui serait le lignage (ou bien l'ensemble des *nilamba*) ne peut que se deviner, faute de documents cartographiques précis. Le principe d'un emboîtement successif ne peut cependant être mis en cause.

La répartition des champs se présente donc comme la projection spatiale, réalisée en plusieurs étapes, de structures sociologiques hiérarchisées.

Elle explique la relative unité de composition des essaims de *kwadieli*. Les familles assemblées dans le même *kwadieli* possédaient et cultivaient des terres proches les unes des autres (cf. plan n° 23).

Cependant le croquis n° 21 nous montre que rares sont les *kwadieli* parfaitement homogènes, même au niveau des cinq grands groupes sociaux. Et sa comparaison avec le croquis n° 20 nous donne une idée de l'importance des prêts de terres, à terme ou définitifs.

3. Mobilité spatiale des champs¹.

Comparons la localisation des *kwadieli* en 1956 et en 1962 (cf. plans n°s 15 et 17) : les modifications sont très nettes (compte tenu de l'accroissement approximatif de 25 % du nombre des *kwadieli* pendant la même période).

Des lieux-dits, très fréquentés il y a six ans, sont presque totalement désertés (ainsi sur le glacis, à l'ouest du village). Inversement, certains lieux-dits quasiment déserts, ont attiré beaucoup de familles (ainsi Agbana, Bwabelmo). Un certain nombre ne montrent que peu de changement, dans un sens ou dans l'autre.

Tout se passe comme si les lieux-dits attiraient et repoussaient tour à tour les *kwadieli*, c'est-à-dire les champs. La notion de cycle s'impose à l'esprit.

La périodicité du cycle est étroitement fonction de la durée d'exploitation du champ (mis à part les cas de glissement progressif, et de déplacement à faible distance du champ, sans mobilité du *kwadiegu*). Mais les arrivées, et par conséquent les départs, s'échelonnent quelque peu dans le temps.

En fait, entre le moment où arrivent les premiers *kwadieli*, et celui où les derniers repartent (à l'exception de quelques-uns qui resteront en permanence), s'écoulent en général quinze à vingt années. Cette durée varie selon l'étendue du lieu-dit.

Pour comprendre à la fois l'exploitation simultanée des terres du lieu-dit, et ce relatif échelonnement, il faut faire appel à la façon dont les villageois ont colonisé leur terroir, et aux modalités traditionnelles de l'exploitation des terres.

1. Nous ne pouvons faire cette étude qu'indirectement, à travers les déplacements dans l'espace des *kwadieli*. Tous les champs ne sont pas ainsi concernés. Mais les résultats peuvent être considérés comme significatifs.

Jadis, pour des raisons de sécurité surtout, les champs se groupaient en *kwadiali*. Tous les champs d'un même *kwadiali* se déplaçaient pratiquement en même temps. De même devait-il y avoir, quoique dans une moindre mesure, concordance dans le temps du déplacement des *kwadiali*, et tout particulièrement lorsque le village migrait.

Au tournant du siècle, le village s'est stabilisé à son emplacement actuel. Les habitants ont défriché des terres de plus en plus éloignées. Dans les zones de colonisation périphériques, les aires d'implantation de certains groupes sociaux se fragmentent. C'est peut-être déjà l'indice que leurs champs ont cessé de se déplacer tous en même temps.

Puis les villageois ont remis en culture la première auréole de champs, et parcouru à nouveau tout le terroir. Les discordances se sont accentuées, les *kwadiali* se sont fragmentés, et de plus en plus à chaque nouveau parcours.

Ce processus a probablement été renforcé par la multiplication corrélative des *kwadieli* et des unités d'exploitation. Chaque exploitation, intégrée dans un ensemble de moins en moins vaste et contraignant, est devenue sensible aux conditions particulières de l'exploitation de son champ : qualités du sol, épuisement plus ou moins précoce, relations avec les divinités qu'il héberge.

Il faut y ajouter les effets d'un accroissement général de la population et de l'évolution démographique divergente de chaque *diegu* : on emprunte une parcelle dans n'importe quelle partie du « terroir » de son quartier (le plan n° 23 donne une idée de cette dispersion, aux niveaux du *diegu* et du lignage).

Il en résulte que rares, et peu vastes, sont les parties du terroir qui, en 1962, ne font l'objet d'aucune utilisation. Le cycle actuel apparaît comme la forme dégénérée d'un cycle traditionnel beaucoup plus rigide. Le synchronisme des déplacements, entre zones successivement défrichées, n'existe plus qu'à l'état de tendance. Et s'il s'observe encore à l'échelle locale, ce n'est qu'assorti d'un échelonnement dans le temps, dont l'amplitude croît avec l'importance du lieu-dit.

On peut prévoir l'époque où les derniers *kwadieli* ne seront pas encore partis, que les premiers reviendront déjà. La période de désaffection relative qui suivait les derniers départs (et qui correspondait à une jachère collective) sera escamotée, l'amplitude du cycle s'atténuera.

Dans la mesure où écarts et concessions de culture sont appelés à conserver leur mobilité, les déplacements des champs dans l'espace, jadis relativement coordonnés, n'apparaîtront plus que comme des nuages de « sauts individuels », sans ligne conductrice, ni dans l'espace ni dans le temps.

LES STRUCTURES FONCIÈRES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

I. — MODE DE DISTRIBUTION DE L'ESPACE ENTRE ET AU SEIN DES UNITÉS FAMILIALES

A. — LES GRANDS TRAITS DU SYSTÈME FONCIER TRADITIONNEL.

Les premiers éléments de ce système foncier traditionnel nous sont suggérés par le plan de localisation de la première zone de *kwani* sous le chef Yobri (plan n° 12) :

— La répartition des *kwani* en quatre plages, projection de structures sociologiques, exclut le hasard. Et d'autant plus que nous savons que cette répartition, en cinq plages désormais (la dernière pour les gens de Kwampandi, venus s'installer entre-temps), se poursuit dans toute l'aire villageoise.

— Il y avait alors un domaine par *diegu* : chaque *diedano* disposait d'une certaine étendue de terres, d'un seul tenant.

A l'examen de ce plan joignons deux observations, concernant la manière dont l'espace villageois est actuellement réparti entre les divers groupes et familles. Nous savons que cette répartition est ancienne et date, pour l'essentiel, du temps de Yobri.

— Le village s'est déplacé à plusieurs reprises le long de la falaise. Nous en connaissons les emplacements successifs. Ils sont tous dans l'aire actuelle du village.

— Aucune famille ne possède de droit particulier sur une terre, par référence à son ancienne utilisation, depuis l'un des précédents sites habités. L'exploitant ne conservait aucun droit sur le champ qu'il venait de cultiver.

Aidons-nous de témoignages pour préciser les traits que suggèrent les documents cartographiques.

Le fait fondamental est la distinction anciennement établie entre la possession du sol, aux mains d'un groupe dirigeant, et son usage qui intéresse la communauté villageoise tout entière.

Les « propriétaires » de la terre (*damba*) le sont en tant que membres du clan Yonli Bi Boumba, fondateur du village et détenteur de la chefferie. L'aire villageoise se présente essentiellement comme un territoire, sous la souveraineté d'un groupe politique.

Mais ce groupe ne se confond pas avec la communauté villageoise. Bien que de statut social et politique inférieur, les familles étrangères au clan Yonli ont le même droit que toute autre à exploiter la terre.

Leurs activités sont essentiellement agricoles. Le défrichement se fait au nom d'une autorité, détenue par un clan, et représentée par un chef. Ce dernier est le seul dépositaire, au nom du clan, de tout droit fondamental. Il délègue un droit d'usage, ouvrant droit au défrichement, mais qui ne survit pas à la durée d'exploitation du champ.

La délégation emprunte la hiérarchie des structures sociologiques : chef de village, chef de lignage, chef de famille. Et cette hiérarchie prend sur le terrain la forme d'un emboîtement, dont le premier niveau — immédiatement subordonné à la chefferie — ne correspond cependant pas au lignage, mais à un groupe de familles, défini par un statut instable : le type de relations avec le chef de village.

Les cinq groupes socio-politiques, dont on a vu comment ils se projetaient dans l'espace, sous le chef Yobri, n'existaient probablement pas, du moins sous cette forme, auparavant. Ils ne sont restés inscrits sur le sol que grâce à la stabilisation du village, et à la cristallisation qui s'ensuit de droits traditionnellement précaires.

Aucun de ces groupes n'a reçu, en tant que tel, délégation d'un droit d'usage. Leur implantation, fixée par le chef de village, n'a fait que transcrire une hiérarchie momentanée, d'ordre socio-politique.

Indépendamment de toute question de statut à l'égard de la chefferie, il suffisait, par ailleurs, de résider sur place, pour obtenir un droit de culture sur une portion de l'aire villageoise.

Ainsi clans, lignages, familles ne comptaient sur le plan foncier que lorsque ces entités concordaient, à leurs niveaux respectifs, avec un fait politique ou un fait de résidence. Le fait sociologique en soi n'intervenait que comme relais dans la transmission des droits d'usage.

Au bout du compte, le partage du sol dépendait à la fois de la structure politique et du lieu de résidence ; cette dualité, la primauté du premier facteur sur le second, les fluctuations qui les affectaient tous deux exigeaient un système foncier très souple, inscrit dans l'espace de façon fugitive. Un habitat mobile était indispensable à son bon fonctionnement. La stabilisation du village allait devenir le facteur essentiel de son évolution.

B. — LA STABILISATION DU VILLAGE ET LA DISTRIBUTION DE L'ESPACE ENTRE LES UNITÉS FAMILIALES.

La stabilisation du village, à la fin du siècle dernier, impose aux villageois le défrichement de quatre zones de champs, de plus en plus éloignées.

L'aire villageoise se heurte à celles des villages voisins, ou bien les champs sont trop éloignés, ou bien les terres proches du village sont en repos depuis suffisamment longtemps. C'est probablement pour ces trois causes réunies que les villageois décident de remettre en culture la première zone de *kwani*.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu redistribution des terres ? Il n'est guère possible d'apporter une réponse catégorique. Plusieurs facteurs ont probablement contraint, ou poussé les villageois à adopter cette solution.

En tout état de cause, il s'agit d'une mesure conservatoire. Chaque chef de famille a cultivé « la terre du père », dans les différentes zones.

Tout s'est passé comme si la délégation de droits d'usage, accordée par le chef Yobri à titre temporaire, avait pris valeur définitive. La projection spatiale des unités familiales s'est cristallisée selon leurs rapports politiques dans la période qui a immédiatement précédé l'intervention de l'administration dans la vie de la société.

Le fait politique, profondément perturbé, perd alors de sa substance et de son importance. Tout au plus les familles *nilamba* reconnaissent-elles que la terre qu'elles cultivent ne leur appartient pas, qu'elle leur a été « concédée ».

Le fait sociologique devient prédominant. Le domaine familial porte le nom du *diedano* qui l'a défriché. Être son descendant direct est désormais la condition nécessaire et suffisante pour pouvoir l'exploiter.

Mais le partage des terres en domaines familiaux, sous la forme où il s'est cristallisé, tenait compte à la fois du nombre de *dieli* sous Yobri, et de leur importance démographique respective. Ces conditions, progressivement, vont se modifier. Certains *dieli* voient leur effectif s'accroître ou s'amenuiser ; d'autres disparaissent ; quelques-uns se fractionnent.

Jadis le déplacement collectif des champs et la mobilité du village permettaient la redistribution périodique des terres, en accord avec le nombre et les besoins de chaque *diegu*.

L'appropriation familiale des terres a pour conséquence une dysharmonie croissante entre la taille démographique de certaines familles et la superficie de leur domaine foncier.

Le système de prêts, à terme ou sans limitation de durée, apparaît comme un procédé de rajustement. Il s'agit toujours d'une délégation de droits sur une parcelle, accordée par l'aîné des descendants du défricheur. Celle-ci prend deux formes :

Le droit d'usage peut être délégué, tout d'abord, à titre définitif. Le fils du bénéficiaire hérite sans formalité. Mais on ne peut céder explicitement ce droit à une tierce personne, si ce n'est pour une période limitée, et avec l'autorisation du « propriétaire ». Le plus souvent ce bail est accordé sans contrepartie. Avec le temps, il tend à se muer en un don tacite.

A cette sorte de bail emphytéotique s'oppose le simple prêt de terres, ou délégation temporaire du droit d'usage. Il peut être accordé à qui l'on veut. Ses modalités diffèrent beaucoup selon le type de champs ou jardins.

Le véritable prêt est ajusté au rythme de culture d'un *kwanu* : il s'éteint dès que le champ cesse d'être exploité, et la jachère retourne à son propriétaire. Il s'accompagne de contreparties, apportées avec une rigueur très variable : offre de kola, d'un panier de la récolte, assistance en cas de famine, participation aux travaux collectifs éventuellement organisés par le « propriétaire ».

Dans les autres types de champs et jardins, le prêt subit de profondes altérations.

Les jardins de case font l'objet, le cas échéant, d'un prêt « obligatoire ». Le « propriétaire » de la terre ne saurait s'y dérober. Le prêt persiste tant que l'habitat ne bouge pas. Il ne s'accompagne d'aucune compensation.

Les champs permanents autour du village-centre (y compris les rizières et les pseudo-*feloli*) font l'objet de prêts non limités dans le temps. Le « propriétaire » reprend sa parcelle quand il le désire. Il y a reconduction nécessaire à la mort d'une des deux parties. En fait ces prêts sont souvent de longue durée. Des « histoires » surviennent fréquemment, et le « propriétaire », avant de prêter, s'entoure de nombreux témoins.

Ces altérations du prêt, dans sa nature et dans son fonctionnement, révèlent la perturbation introduite par la culture permanente (celle-ci détermine en outre, avec le temps, un moindre respect des contreparties), et les tensions accrues qui en résultent au sujet de la terre.

Les parcelles sous culture fumée sont considérées à la fois comme des jardins de case (le prêt est pour la durée d'installation du *kwadiegu*) et des champs permanents (le prêt n'est pas obligatoire). C'est une conséquence indirecte de leur stricte liaison géographique avec le *kwadiegu*.

Prêts à terme ou définitifs sont les seules formes possibles de transfert de droits. Ils n'aliènent pas le droit originel. La carte de l'implantation foncière des groupes familiaux est figée.

C. — LE DOMAINE FAMILIAL.

LA DISTRIBUTION DE L'ESPACE AU SEIN DE L'UNITÉ FAMILIALE.

Au temps de Yobri encore, le domaine familial n'a qu'une assise instable dans le paysage. Le chef de village délègue un droit d'usage pour la durée d'exploitation du champ. Par l'intermédiaire du chef de lignage, le *diedano* en est le dépositaire. Et il lui revient de distribuer l'espace accordé, grossièrement délimité, entre les divers membres du *diegu*, compte tenu de leur position dans le groupe, du nombre de bouches à nourrir, et de la nécessité de répartir au mieux les forces de travail.

Le domaine familial englobe ainsi plusieurs « champs », mais continue à former un tout sur le plan foncier. Le *diedano* conserve autorité sur l'ensemble du domaine. La plus grande part est

réservée au champ collectif familial (*diedano kwanu*). Certains des fils du *diedano*, mariés, peuvent demander l'attribution d'une parcelle qu'ils cultivent seuls, avec leur propre famille, mais dont la récolte rejoint le grenier commun (*bidibaba kwanu*). Ils sont déchargés du travail sur le champ de leur père. Ces parcelles ne sont qu'une modalité particulière du grand champ familial.

Tout homme marié et père de famille, en général chef de *dansanu*, peut se faire accorder en sus par le *diedano* une parcelle qu'il cultive avec les siens (*suali kwanu*, « champ personnel »). Ceci ne le décharge pas du travail sur le *diedano kwanu*. La récolte, de caractère essentiellement vivrier, est mise dans un grenier spécial, mais elle ne lui appartient que sous certaines réserves.

Les champs de femmes (*pwa kwanu*) ne représentent que de faibles superficies. Ils procèdent également d'une délégation temporaire de droit d'usage.

Lorsque la terre était épuisée, tous ces champs étaient abandonnés, et redevaient terres collectives, au niveau du village. La dimension du nouveau domaine familial, et sa distribution interne, tenaient compte des évolutions, démographiques et sociologiques, qui s'étaient produites au sein du *diegu*.

La stabilisation du village et la dégradation du fait politique ont abouti à l'appropriation familiale des terres.

Le défrichement fonde désormais le droit à la détention des terres. Le défricheur remplace en fait comme source de ce droit le fondateur du clan qui détient la chefferie¹. Et l'aîné de ses descendants directs assume les fonctions que détenait le chef de village : il ne confie l'usage de la terre familiale que pour la durée de culture du champ.

Mais le fondement du droit à l'exploitation a changé : le fait de résidence se trouve désormais suppléé par la relation de parenté, éventuellement le prêt.

De plus en plus, le partage de « la terre du père » entre ses fils remplace l'ancienne distribution du domaine familial en *diedano kwanu* et *bidibaba kwanu*. Le champ collectif est devenu rare. Le frère cadet, ou même souvent le fils marié, cultive son propre *kwanu*, que la terre provienne d'un partage ou d'un emprunt.

Il en est résulté une profonde évolution de la nature et du fondement du *suali kwanu*. Celui-ci était jadis le fait d'hommes âgés, mariés, qui y cultivaient des plantes vivrières. Ces hommes exploitent maintenant un *kwanu*. Le champ personnel tend à devenir l'apanage des jeunes gens et des épouses. Les premiers y cultivent essentiellement des plantes commerciales : coton, arachides et riz depuis quelques années. Les secondes font pousser du riz, mais aussi, volontiers, des plantes vivrières (pour faire de la bière de mil, ou des plats cuisinés qui seront vendus sur les marchés).

Ces modifications se sont traduites, semble-t-il, par une sensible réduction de la superficie des *suali kwanu*.

Mais comme pour les prêts de terres, l'aire d'occupation continue du sol pose, quant au partage de la terre familiale, des problèmes particuliers. La culture permanente rend définitif ce qui n'était voulu que temporaire. Aussi le *feloli* du père est-il rarement partagé.

Le souvenir de la maîtrise du sol par le clan détenteur de la chefferie tend à s'estomper. L'aire villageoise est devenue la juxtaposition de domaines familiaux. Y a-t-il eu passage d'un système de « tenure de fermes » (*farm-tenure*) à celui de « tenure des terres » (*land-tenure*)² ?

Sans doute, le domaine familial a-t-il acquis une assise permanente. Mais il ne s'inscrit toujours que par des marques fugitives dans le paysage. Le fondement du droit à l'exploitation a beau s'être modifié, celui-ci ne fait toujours l'objet que d'une délégation temporaire. Le système reste bien celui de la « tenure de fermes », mais il fonctionne à présent dans un cadre bien plus restreint que jadis : au niveau d'une emprise familiale sur le sol, figée dans l'entre-temps.

1. Nous rappelons qu'en théorie, au droit du défricheur se superpose toujours, éventuellement, celui du clan fondateur (et, peut-être aussi, celui des premiers occupants du canton).

Rappelons aussi qu'au droit du défricheur s'oppose celui du « planteur » : ce dernier peut cultiver, en toute liberté, le sol sous l'arbre qu'il a planté, même s'il s'agit d'une enclave.

2. Paul BOHANNAN, « Land, tenure and land-tenure », *African Agrarian Systems*, edited by D. Biebuyck, Oxford University Press, 1963.

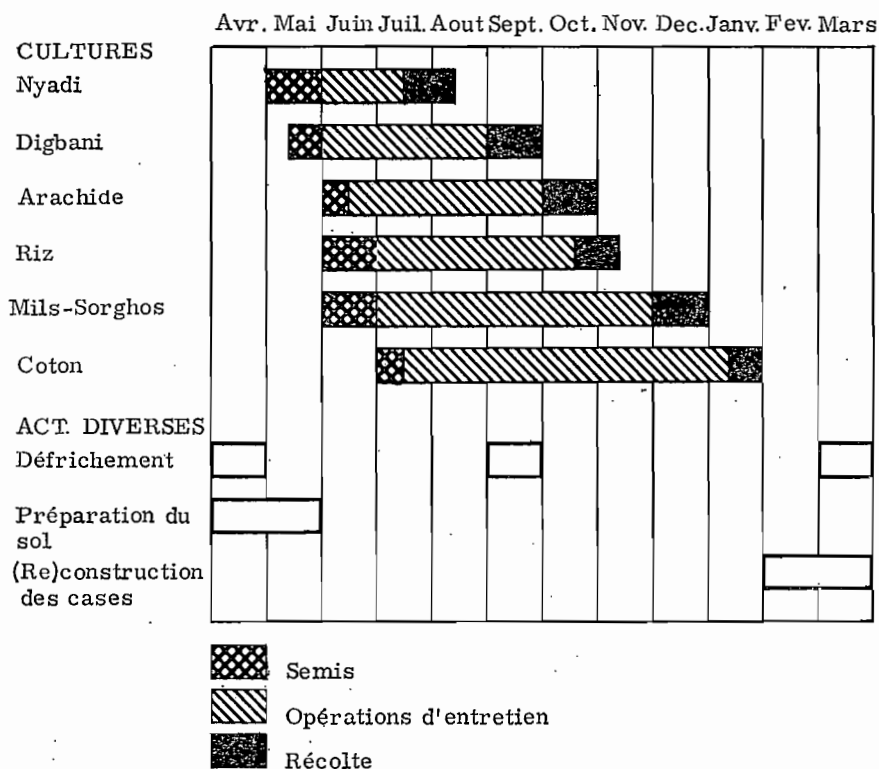
II. — L'UTILISATION DU TEMPS
ET LA DISTRIBUTION DES FORCES DE TRAVAIL

A. — L'UTILISATION DU TEMPS.

L'hivernage est la période des travaux agricoles. L'activité n'est pas égale pour autant du début à la fin (cf. graphique n° 4).

Juin et juillet sont les mois les plus chargés (semis, parfois recommencés, et premiers sarclages). Septembre est sensiblement moins contraignant : on en profite pour défricher une parcelle à proximité de son champ.

Jadis, le début de la campagne agricole, pour tout le village, était marqué par les semailles dans le champ du chef de village, précédées d'un sacrifice. Actuellement, à Yobri, c'est un sacrifice fait par le *diedano*, dans le *kwanu*, qui marque l'ouverture, pour chaque *diegu*, de la saison des cultures.



GRAPHIQUE 4. — Cycles de cultures et travaux.

La fin des travaux agricoles est, traditionnellement, soulignée par la fête du nouveau mil (*Idilemma*). A cette occasion, tous les *diedamba* offrent des sacrifices, accompagnés de libations de *sala* (bouillie de mil, préparée avec le mil de la nouvelle récolte, et mélangée avec la pulpe du fruit du baobab). En fait, on peut considérer que la saison agricole cesse lors du retour au village-centre des familles qui résident dans une concession de culture. Ce mouvement a lieu fin décembre, après la récolte des derniers sorghos. On retourne cependant au champ pour récolter le coton, à la fin de janvier.

A partir de janvier, les récoltes sont dans les greniers. Le champ cesse d'être la préoccu-

tion essentielle. Mais les occupations des premiers mois de la saison sèche ne font à bien des égards que compléter les travaux d'hivernage. Ce sont :

- le battage des récoltes (*nyadi*, riz), le plus souvent en commun. C'est autant une activité agricole qu'une manifestation sociologique. Nous en verrons la signification précise ;
- la commercialisation des surplus, ou des échanges de produits. Le marché de Yobri reprend un peu d'animation. Ceux de Logobou, Tansarga et surtout Namounou voient affluer des centaines de personnes ;
- la recherche de ressources complémentaires. C'est la période des activités artisanales : tissage et poterie sont les seules qui, non liées à une famille particulière, peuvent être pratiquées par tous.

Ce que l'on fait en saison sèche dépend pour une bonne part de l'abondance des récoltes. Il en est ainsi de la consommation des surplus (versement d'une part de la dot matrimoniale, offre de cadeaux, fréquentation des « cabarets »...), ou de leur capitalisation (achat de bœufs), ou des plus importantes manifestations politiques, sociologiques ou religieuses du village (qui peuvent être reportées à une année ultérieure).

Mais dès mars-avril, il faut à nouveau penser au champ, préparer la prochaine saison agricole. Surtout lorsque le champ précédent est épuisé. C'est la période des grands défrichements, et de la construction des *kwadieli* (au village-centre, c'est le moment de reconstruire les cases, de redresser la tapade). Après quoi, sauf pour les parcelles nouvellement défrichées, il faut préparer le sol, couper les herbes, brûler les tiges abandonnées.

Dès les premières pluies, au début de mai, ce sont les semis de *nyadi*, souvent plusieurs fois recommencés ; puis leur premier sarclage. Début juin, le *diedano* donnera le signal des semis dans le *kwanu*.

La saison sèche n'apparaît donc pas comme une période de repos absolu. Elle se singularise plutôt par la nature des travaux, et une moindre précipitation.

Nous n'avons effectué aucune étude particulière de « temps de travaux ». En tout état de cause, la journée de travail, en saison sèche, échappe à toute évaluation. En hivernage, elle n'apparaît ni uniforme, ni continue. Commencée vers 6-7 heures, elle s'achève généralement avant 16 heures. En moyenne, cela représente 7-8 heures d'activité, rarement plus. Dimanche, jour du marché de Namounou, est le plus souvent jour de repos.

B. — LA DISTRIBUTION DES FORCES DE TRAVAIL.

Le plus souvent, un groupe de travailleurs sur un champ ne comprend que quelques personnes (de 3-4 à une dizaine) ; rarement, pour certaines opérations culturales, et sur le champ de certaines familles, il arrive à rassembler plusieurs dizaines de personnes. L'effectif à l'ouvrage dépend de nombreux facteurs, et plusieurs formes de concentration du travail peuvent être individualisées.

Voyons auparavant comment se répartissent les tâches selon le sexe et l'âge.

I. Répartition du travail par sexe.

Les femmes participent à toutes les opérations agricoles sur le champ familial (sauf le défrichement). Mais :

- ou bien, au sein de ces opérations, elles ont une tâche spécialisée (lors des semis, l'homme fait le trou, la femme met la graine ; lors des récoltes, l'homme coupe les tiges, la femme coupe les épis) ;
- ou bien elles n'y sont associées qu'à titre secondaire (ainsi pour le sarclage).

Cependant les femmes sont exclues de tous les travaux agricoles qui s'effectuent sous une forme collective.

D'autre part, la femme a des occupations spécifiques : culture de tout ce qui est condiment, transport des récoltes.

La spécialisation du travail entre les sexes est plus nette pour les tâches complémentaires de l'agriculture : aux femmes les activités commerciales, aux hommes les activités artisanales.

2. Répartition du travail selon l'âge.

Les enfants, de 7-8 ans à la circoncision ou l'excision, assistent les femmes dans leurs activités, arrosent les *sardenga*. Les garçons ont en outre quelques tâches en propre : protection des récoltes contre les oiseaux ou les singes, entretien du petit bétail.

Il est rare que les hommes âgés de plus de 55-60 ans effectuent des travaux pénibles, mais leur statut familial (nombre d'enfants) et social (nombre de dépendants) entre en ligne de compte.

3. Modalités familiales du travail agricole.

L'organisation du travail, dans un cadre familial, reposait sur un contrat tacite : en échange de leur travail, le *diedano* offrait aux membres de son *diegu*, outre une protection sociale, politique et religieuse, la nourriture et la première épouse.

Ce contrat s'adressait aussi bien aux membres de la famille du *diedano* qu'aux personnes qui lui étaient attachées par d'autres liens. Mais on ne travaillait sur le champ du *diedano* que jusqu'au début de l'après-midi. Ensuite les hommes mariés étaient libres de cultiver leur *suali kwanu*. Certains d'entre eux pouvaient se soustraire au travail commun sur le grand champ familial, et cultivaient un *bidiaba kwanu* dont la récolte rejoignait le grenier collectif.

On peut cependant affirmer que, jadis, la production s'organisait fondamentalement au niveau du *diegu*. L'autorité du *diedano* s'exprimait par trois éléments : un attribut, la détention du droit d'exploitation des terres ; une responsabilité, l'organisation du travail ; un droit, l'usage de la récolte.

Tous les facteurs de l'évolution vont converger essentiellement vers une rupture du contrat fondamental qui liait le *diedano* aux travailleurs du *diegu*. Il n'est pas commode de les classer. La plupart sont intimement liés, et leur importance a parfois varié au cours du temps.

Le développement des *kwadieli*, et tout particulièrement des écarts, l'éclatement des liens de parenté, la désagrégation des structures socio-politiques, l'attrait croissant du Ghana et, par dessus tout, la pénétration de conceptions plus individualistes sont des facteurs qui, à des titres divers, ont déterminé ou facilité la désintégration des unités de production.

Il est frappant de constater que les conflits les plus nombreux, au sein du village, surgissent à propos des mariages. D'une part, le *diedano* tarde souvent à accorder la première épouse aux personnes qui travaillent pour lui. D'autre part, le *suali kwanu*, même quand on y cultive des plantes commerciales, n'assure que trop lentement la possibilité d'acquérir des épouses supplémentaires. La migration au Ghana, puis l'exploitation d'un *kwanu* apparaissent aux jeunes comme les moyens d'acquérir plus tôt et plus rapidement des épouses, et de gravir ainsi les échelons de la hiérarchie sociale de la société villageoise.

Le fractionnement des groupes de travail apparaît comme un des résultats les plus clairs de ces évolutions, de ce conflit. Le *dansanu*, c'est-à-dire la famille élémentaire, tend à devenir l'unité de travail.

L'importance numérique du groupe de travail peut s'élever de quelques unités lorsque le chef de famille bénéficie de prestations de travail de la part de son futur gendre (cette prestation revêt indifféremment une forme individuelle ou collective ; très souvent elle s'intègre dans la culture-invitation), ou quand le *kwadiegu* rassemble plusieurs *dansani* : même lorsque chaque *dansanu* a son propre champ, l'essentiel des travaux se fait souvent en commun.

1. Peut-être cette unité secondaire de production devenait-elle, dans certains cas, une unité de consommation ? Les témoignages dont nous disposons sont contradictoires, et ne nous permettent pas de l'affirmer.

4. Modalités politiques du travail agricole.

Les formes de travail à fondement politique ont disparu du Gobnangou. Elles étaient une des expressions les plus nettes de l'organisation et de la hiérarchie politiques.

Il s'agissait de formes de travail à caractère collectif. Elles existaient à deux niveaux, au profit du chef de province, et à celui du chef de village.

Le travail sur le champ du chef de village (*Bado kwanu*) se présentait en fait comme une « corvée collective ». La participation était d'autant plus impérative et importante que la famille avait un statut socio-politique inférieur. La contrepartie apportée par le chef (bière de mil, kola, tabac) était destinée plus à créer une atmosphère de fête qu'à assurer une fonction économique.

Le travail sur le champ du chef de province (*Bartyamo kwanu*) présentait des caractères très semblables. Mais seuls les chefs de village qui se considéraient comme dépendants du chef de province assuraient le recrutement de travailleurs.

L'un et l'autre étaient organisés plus particulièrement à l'occasion du défrichement, du sarclage ou de la récolte du champ de sorgho.

5. La culture-invitation (*papwogu*).

Un chef de famille souhaite inviter les villageois à lui prêter une aide pour l'exécution de certains travaux : rarement pour les semis, sarclages, récoltes, plus fréquemment pour le défrichement et surtout le battage, souvent pour la (re)construction des cases ou des (*kwa*)*dieli*.

Il recrute des travailleurs par l'intermédiaire de divers canaux : parenté, classes d'âge, « clientèle » (les personnes à qui l'on a prêté des terres), le voisinage et l'amitié. Souvent ces canaux s'entrelacent. Quelques dizaines à plus d'une centaine de personnes peuvent être ainsi rassemblées.

Le plan n° 24 nous montre cependant que le recrutement des travailleurs ne s'étend pas au-delà du quartier. Il est important de noter qu'il s'agit du quartier traditionnel, c'est-à-dire de Bardiegu (comme dans l'exemple choisi) ou de Kwampandi, et non des trois quartiers physiques actuels.

Griots et tambourinaires sont présents. Le travail commence en fin de matinée, et se termine vers 16-17 heures. A la fin de la réunion, le bénéficiaire offre de la bière de mil et de la kola. C'est la seule contrepartie.

Il n'y a pas de familles qui ne participe, dans l'année, à un *papwogu* au moins. Mais peu d'entre elles en bénéficient. Seuls les grands notables, riches et puissants, peuvent se permettre d'organiser de telles culture-invitations.

D'une part, la contrepartie, toute modérée qu'elle soit, représente un certain coût que ne justifie pas l'efficacité économique d'une concentration de forces de travail. Celle-ci, en effet, est assurée principalement pour des activités parmi les moins longues ou les moins pénibles (battage, construction de l'habitat), et qui, s'effectuant en saison sèche, n'exigent nullement une grande rapidité d'exécution. De plus le battage, sous forme collective, ne s'effectue que pour le *nyadi* et le riz, c'est-à-dire des céréales secondaires, cultivées sur des superficies réduites. Appeler à l'aide dans ces conditions, relève en quelque sorte du luxe.

D'autre part, organiser à son profit une culture-invitation équivaut à une affirmation sociale et politique. Il y a là un moyen de mesurer et surtout de montrer l'étendue de ses relations, son « champ » socio-politique.

La culture-invitation est une forme traditionnelle de travail collectif. Il semble cependant qu'elle n'ait pas toujours eu les mêmes caractères que de nos jours. La stabilisation du village, l'éloignement des champs, et la dispersion d'une part croissante de la population dans des *kwadieli* ont eu sur la culture-invitation une série d'effets qui en ont gravement altéré la cohérence.

— Il est à peu près certain que jadis elle concernait essentiellement les principales opérations agricoles (défrichement, sarclage, récolte) de la plante la plus importante, le sorgho. Un transfert s'est opéré vers des activités de saison sèche (battage, construction de l'habitat, et accessoi-

rement défrichage), et au bénéfice de plantes secondaires, mais cultivées près du village-centre (*nyadi*, riz).

— Quant aux participants, ils se recrutaient surtout par le canal des relations de parenté et des liens politiques.

La dispersion de la population en brousse et l'affaiblissement des structures socio-politiques ont réduit l'efficacité de ces canaux traditionnels ; de là l'appel à des voisins et amis, termes qui, dans l'esprit des villageois, restent toujours très vagues.

Ces évolutions ont enlevé à la culture-invitation le plus clair de son support économique, et ébranlé son assise socio-politique.

Comme de nombreux traits du système agricole, la culture-invitation est dans une phase de transition. Vers quoi se dirige-t-elle ? Il semble que dans les *kwadiali* elle tende à retrouver la plupart de ses caractères traditionnels (en particulier, elle se pratique surtout pour les principaux travaux sur le champ de sorgho : défrichage, sarclage, récolte). Sa fonction économique se retrouve au premier plan : de nouveau, l'aspect d'entraide prend le pas sur celui d'une manifestation de puissance. D'autre part, contrairement à ce qui se passe au village-centre, les participants tendent à se recruter essentiellement sur la base de la résidence.

L'ORGANISATION DE L'ESPACE. TRAITS D'ENSEMBLE

Notre étude est géographique, centrée sur la notion de terroir, projection dans l'espace du système agricole. Elle s'est intéressée primordialement aux faits de paysage.

Il nous faut envisager maintenant, dans leur ensemble, les diverses lignes et formes qui constituent le dessin interne du terroir. Mais en premier lieu, nous devons dégager les fonctions respectives des divers types de champs et jardins.

I. — FONCTIONS RESPECTIVES DES DIVERS TYPES DE CHAMPS ET JARDINS

A. — LES JARDINS DE CASE.

Leur superficie est très réduite. La plante essentielle est le maïs. Il y occupe la quasi-totalité de la surface, et n'est cultivé que là. Mais sa place dans l'alimentation est négligeable, qu'il soit consommé grillé, ou sous forme de bouillie. Peut-être sa signification sociologique (nous avons constaté, par exemple, la grande fréquence des cadeaux de maïs) compense-t-elle cette faible utilité économique ?

De toute façon, au-delà du problème du maïs, le jardin de case est plus qu'un fait agronomique. Si le *dapwoli* apparaît indissolublement lié à l'habitat, le *tiantianli* ne constitue pas une unité permanente du paysage : c'est le jardin de case d'un *diedano*, personnage qui a une place précise dans la hiérarchie socio-politique du village, et des fonctions religieuses déterminées.

B. — LES CHAMPS PERMANENTS ET LES PARCELLES SOUS CULTURE FUMÉE.

Les champs de cette catégorie comptent moins par les quantités produites (modestes, mais non négligeables), que par la nature des plantes cultivées : des mils précoces, fournissant un précieux appoint alimentaire au cours de l'hivernage, alors que les greniers de sorgho sont vides.

De par leur utilité même, ils se prêtent à un usage sociologique. Seuls, certains chefs de *kwadieli* cultivent une parcelle fumée. Ainsi s'expriment, vraisemblablement, les tensions existant au sein de la société villageoise : il s'agirait d'une mesure conservatoire, d'une réaction des aînés face à l'éclatement du groupe familial.

Mais nous pensons que cette fonction sociale secondaire des mils précoces ne résistera pas à la dispersion croissante de la population en petites cellules élémentaires, et tendra de plus en plus à s'effriter (ainsi que semble le témoigner la multiplication des *kwanubiga*).

C. — LES CHAMPS SEMI-PERMANENTS.

Leur fonction est complexe, difficile à dégager, d'autant plus qu'elle a évolué dans le temps.

Au début, ils n'étaient qu'une simple extension, au-delà des bas-fonds, des champs permanents, sous l'effet d'un léger accroissement démographique, de la multiplication des unités d'exploitation, et de la réticence des aînés à partager la terre à proximité du village.

Après 1945, sous l'impulsion de l'administration, la zone actuelle des pseudo-*feloli* devint une aire de culture de l'arachide. Mais l'extension des superficies cultivées ne s'est pas accompagnée d'un développement corrélatif de la fumure domestique et animale : une courte jachère s'est imposée.

A partir de 1952, l'arachide perd de son importance comme culture commerciale au profit du riz. Elle s'est toutefois maintenue dans les pseudo-*feloli*, soit pour la consommation locale, soit pour la vente sur les marchés locaux.

Mais de plus en plus, tandis qu'une part croissante de la population va vivre dans des *kwadieli*, c'est dans cette zone que les personnes obligées, en l'état actuel des choses, de résider au village-centre font leurs *kwani*.

Ces trois affectations successives des terres proches, immédiatement au-delà des bas-fonds, se combinent aujourd'hui, en sorte qu'il est difficile de définir leur fonction de manière précise. Selon les champs, elles apparaissent comme une annexe, tantôt de l'aire centrale cultivée en permanence, tantôt et de plus en plus de la couronne périphérique dévolue à la culture temporaire.

D. — LES RIZIÈRES.

Le riz, bien que cultivé un peu partout au Gourma, est une spécialité du Gobnangou (et de son prolongement naturel, la région de Madjoari). Il y trouve des conditions favorables.

Jusqu'en 1961, la récolte était vendue à un entrepreneur nigérien. Depuis, elle est achetée, en totalité, par l'État voltaïque. Ceci ne préjuge pas des petites ventes sur les marchés locaux. Mais le riz ne représente en définitive qu'un apport monétaire très réduit.

De graves hypothèques pèsent sur le développement de ces rizières. L'insuffisance des techniques locales interdit d'ouvrir au riz toutes les terres de la zone marécageuse, au-delà du glacis. Mais surtout, le maintien même des rizières est mis en cause par la dispersion de la population dans des *kwadieli*, sur la pente granitique : les bas-fonds n'y subissent d'inondations que trop temporaires.

Actuellement, pour presque toutes les familles installées dans un *kwadiegu* (elles représentent les deux tiers de la population du village, et cette proportion s'accroîtra probablement), les véritables cultures commerciales sont le coton et l'arachide.

E. — LES JARDINS POTAGERS.

La production du *sardenga* est absolument négligeable. Activité sociale autant qu'agricole, le jardinage ne pourrait se développer qu'en liaison avec un marché urbain. Ce qui se conçoit difficilement, d'autant plus que le *sardenga* souffre des mêmes hypothèques que la rizière, inhérentes à sa stricte localisation sur le glacis, et à la dispersion de la population.

F. — LES CHAMPS TEMPORAIRES.

On en attend l'essentiel de la nourriture, et aussi, pour une bonne part de la population, des ressources monétaires.

Sorgho et mil tardifs sont, hors la période de soudure alimentaire, le plat unique et préféré. Un hivernage plus long, une pluviosité plus forte, la rétention des eaux par le plateau et leur lente restitution jusqu'à une période bien avancée de la saison sèche, la relative fertilité des sols

sur la pente granitique, font du village de Yobri, et du Gobnangou, une région réputée riche et attractive. La forte densité de la population, les razzias des Peul du Niger, l'arrivée massive de Djerma affamés, en sont des conséquences directes.

Arachide et coton ne sont produits qu'en faibles quantités. Ce n'est certainement pas que les sols soient incapables de porter de telles cultures. Peut-être les villageois n'en ont-ils pas vraiment senti la nécessité ? L'artisanat (poterie et tissage), et de nos jours, pour les jeunes, la migration au Ghana, procurent des ressources monétaires non négligeables. Mais surtout, cette faiblesse des cultures commerciales s'explique par l'éloignement du Gobnangou, l'indigence du réseau des voies de communication et de l'encadrement agricole, les hésitations de l'administration quant au développement de telle ou telle plante, et sa volonté persistante de conserver à la région son caractère de grenier à mil.

Les divers types de champs et jardins ont, en définitive, un poids très variable dans le système de production. Ils sont dominés largement par le *kwani*, auquel on peut joindre, avec une fonction spécifique, le *feloli* (et, en brousse, la parcelle sous culture fumée). Certains remplissent une fonction sociale secondaire.

Mais surtout, trois d'entre eux, à des titres divers, ont un avenir limité. Les pseudo-*feloli* ne subsisteront probablement pas sous leur forme actuelle et, avec la dispersion de la population, se transformeront progressivement en *kwani*. Rizières et *sardenga* sont liés à un certain site de l'habitat, lui-même en cours de transformation.

Rappelons que ce sont les trois types de champs et jardins dont l'existence est, plus ou moins directement, liée aux vicissitudes subies par les structures traditionnelles de la société villageoise, depuis la mise en place de l'administration française, en particulier à la stabilisation du village.

Ce fait prend une très grande importance quand on examine le fondement et la signification des formes que revêt l'organisation de l'espace.

II. — L'ORGANISATION DE L'ESPACE VILLAGEOIS

L'espace villageois apparaît strié de lignes directrices, plus ou moins apparentes dans le paysage. Ces lignes forment plusieurs dessins, dont chacun exprime un certain type de relations entre l'homme et le sol.

Le dispositif le plus saillant regroupe les différents types de champs et jardins, et les répartit en deux principales aires d'occupation du sol, aux caractères bien distincts.

Un second dessin correspond au découpage du sol, lors de sa colonisation initiale, en zones successivement défrichées. Celles-ci sont en forme de demi-cercles, centrés sur le noyau central du terroir. Elles continuent à encadrer les principales étapes du déplacement des champs.

Un dernier canevas, celui de l'occupation foncière, fait ressortir les grands traits marquant l'implantation, sur le sol, des groupes constitutifs de la société villageoise.

Les trois arrangements s'inscrivent sur le « fond de carte » offert par le milieu naturel, ses particularités locales et ses limites. L'aire villageoise s'y divise en quatre parties, aux aptitudes naturelles bien tranchées.

Ces différences d'aptitudes figurent parmi les facteurs essentiels dont dépend l'évolution, présente et passée, des formes que revêt l'organisation de l'espace agraire.

A. — LES AIRES D'OCCUPATION AGRICOLE.

Morphologiquement, les formes et lignes qui constituent le dessin interne original et fondamental de l'espace villageois s'ordonnent en couronnes autour d'un centre habité : à une portion centrale cultivée pour l'essentiel en permanence, s'oppose une portion périphérique, domaine des champs temporaires.

La culture permanente dans l'aire d'occupation continue du sol est liée à un facteur agromorphe : la fumure domestique et animale, spontanée ou artificielle, qui entretient la fertilité.

Dans l'aire périphérique, les champs se déplacent périodiquement : la fertilité est parfois prolongée par le pacage des troupeaux bovins, mais elle ne se reconstitue qu'au prix d'une longue jachère.

Les notions d'*infield* et *outfield* s'imposent à l'esprit. Le paysage semble les refléter. Y a-t-il là autre chose qu'une apparence ?

D'une part, sur le plan agronomique, le contraste entre les deux aires n'exprime rien de plus qu'une exploitation inégalement intensive.

Notons en premier lieu, que les plantes cultivées dans l'aire centrale, hormis le maïs, sont plutôt moins exigeantes que celles de l'aire périphérique.

Notons aussi que cette aire centrale est située dans la partie la moins fertile du terroir « utile », le glacis. C'est l'habitat qui a rendu le sol fécond.

Notons enfin que les deux aires n'ont guère de rapport fonctionnel sur le plan agronomique. Ce sont des domaines distincts, possédant chacun son propre système de fertilisation.

D'autre part, si les deux aires d'occupation du sol ont sans doute été, pendant une certaine période, complémentaires sur le plan de la production, cela est de moins en moins vrai.

La plupart des familles installées dans un *kwadiegu* cultivent dans l'aire périphérique l'essentiel de ce dont elles ont besoin. Et nous savons que la zone des pseudo-*feloli* tend à devenir le lieu d'implantation des *kwani* des personnes qui sont obligées de résider au village-centre.

Enfin, nous avons vu que les principaux traits du système foncier sont altérés par la culture permanente. Sur le plan foncier, l'aire d'occupation continue du sol apparaît comme une intruse, elle n'a pas d'existence propre.

Aire d'occupation continue et aire d'occupation clairsemée du sol ne semblent donc pas former une association intime, une combinaison. L'arrangement en couronnes ne correspond à aucune fonction essentielle.

Nous comprendrons mieux la signification de ce type d'organisation de l'espace, en nous plaçant dans une perspective dynamique. L'aire d'occupation continue du sol apparaît comme un élément fugace, répondant à une situation transitoire.

Nous pensons que, jadis, après l'exploitation de la première ceinture de *kwani*, des parcelles spécialisées se rassemblaient autour de l'habitat, jusqu'au prochain déplacement du village. Cette tendance s'était accentuée une fois l'habitat concentré au pied de la falaise.

Mais c'est la stabilisation du village, à la fin du XIX^e siècle, et l'expansion consécutive du terroir, qui sont à l'origine de l'aire d'occupation continue du sol, avec les caractères que nous lui connaissons.

Nous avons signalé la formation progressive des anneaux de champs permanents et semi-permanents. *Sardenga* et rizières s'y joindront sous l'influence de l'administration française.

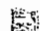
A présent, le développement des *kwadieli*, et surtout des écarts, modifie progressivement le schéma.

Tout se passe comme si le retour de l'habitat à son site traditionnel sur la pente granitique, ainsi que la déconcentration du village ressuscitaient les formes traditionnelles de l'organisation de l'espace.

Rizières et *sardenga* disparaissent, pratiquement. Et chaque *kwadiegu*, comme le *diegu* d'autrefois, s'entoure individuellement d'un jardin de case et, le cas échéant (mais de plus en plus), d'une « parcelle sous culture fumée ».

On pourrait considérer ce type d'organisation de l'espace comme le point ultime d'une évolution, amorcée seulement dans le Gobnangou (mais achevée au nord et au centre du Gourma). Il faudrait être assuré, pour cela, que l'évolution, à Yobri, doive aboutir à la complète disparition du village-centre.

Quoi qu'il en soit, nous avons affaire à un paysage non stabilisé, à une étape dans une chaîne évolutive qui, amorcée par la stabilisation du village, paraît mener, mais avec quelques nuances importantes, à un renouveau de l'état antérieur.

Aire d'occupation continue et aire d'occupation clairsemée du sol existent actuellement dans le paysage. Mais elles ne font que mimer le véritable dispositif à *infield-outfield*. 

B. — LES CEINTURES DE COLONISATION DU SOL.

C'est également en précisant le passé, et en dégagant le sens de l'évolution que nous arriverons le mieux à saisir la signification précise de ces zones emboîtées.

Après l'installation du village à son emplacement actuel, quatre ceintures de champs ont été successivement défrichées (seul, nous y reviendrons, le quartier Nyanpwoli possède ses propres auréoles).

Ce déplacement rythmé des cultures a conduit, une fois le village fixé, au découpage de l'espace en masses de champs cultivés, d'un seul tenant.

La division primitive avait affecté toutes les terres, jardins de case exclus. L'aire d'occupation continue du sol ne s'est formée que par la suite, aux dépens de ce qui était le terrain de parcours des champs.

Pourquoi ce système d'auréoles, successivement défrichées à l'origine, et cultivées par la suite dans le même ordre ? Les raisons se laissent malaisément isoler : forte cohésion de la société villageoise, habitude de grouper les champs selon les affinités ou le statut socio-politique, souci de sécurité, peut-être aussi la conscience plus ou moins claire qu'en procédant ainsi le sol serait mieux utilisé, et les cultures auraient moins tendance à s'éloigner du village.

Nous avons dégagé les processus par lesquels, progressivement, les champs ont cessé de se déplacer en même temps et en bloc.

Les ceintures ne font plus que jalonner en gros les principales étapes du déplacement des champs. Elles se sont fragmentées en clairières de cultures plus ou moins autonomes, dont le cycle d'exploitation s'altère.

La division en compartiments du domaine de parcours des champs n'a pas pu résister à la dispersion de la population, à la fragmentation des unités de production. Elle n'aura été qu'un élément fugitif du paysage, bien que sa marque reste inaltérée quant à l'appropriation des terres.

III. — UNE VAGUE DE TRANSFORMATIONS

Dans ces conditions, définir le type de l'organisation de l'espace, telle qu'on peut la déceler, en 1962, à Yobri, est une entreprise quelque peu vaine.

La stabilisation du village a conduit à une profonde transformation du dessin interne du terroir, mais aussi, indirectement, elle a permis un mouvement de dispersion de la population et surtout une remise en mouvement de l'habitat, par l'intermédiaire des *kwadieli*.

De là une nouvelle évolution du dessin interne du terroir, inverse de la précédente, plus lente, actuellement en cours, et qui devrait aboutir (avec les réserves signalées, concernant l'évolution de l'habitat) à la reconstitution d'un schéma d'organisation du terroir proche du dispositif originel, du temps de Fanfangu.

Proche dans les principes, non quant au paysage qui en résulte. Car certaines transformations, conséquences ou non de la stabilisation du village, sont irréversibles. Nous pensons à l'éclatement des structures familiales, à la cristallisation de l'emprise foncière, à la désintégration de la cohésion socio-politique, ou même à l'attrait croissant du Ghana sur les jeunes au détriment de la culture d'un *suali kwanu*. Tous ces facteurs inscrivent, plus ou moins directement, leur marque dans les lignes et formes qui structurent l'espace villageois.

Une résultante essentielle est la nouvelle forme que prend la mobilité de l'habitat. Comme jadis, l'élément moteur est la recherche de nouvelles terres. Mais, ce qui se faisait au niveau du village, s'effectue désormais à celui du *kwadiegu* : le déplacement du village est remplacé par une somme de mouvements en ordre dispersé.

Mais le retour à un habitat mobile permet au système agricole de retrouver la place qui fut la sienne dans l'échelle qui va de l'extensif à l'intensif. C'est une évolution rétrograde. Les parcelles

sous culture fumée devant le *kwadiegu* ne sont qu'un pâle reflet de ces couronnes de champs et jardins qui s'étaient ébauchées autour du village-centre.

Leur existence, jointe par exemple aux contrats de fumure avec les Peul, atteste néanmoins la persistance de certains traits « intensifs » au sein d'un système agricole dont le caractère extensif s'affirme à nouveau de plus en plus.

CONCLUSIONS

I. — LE TERROIR D'UN VILLAGE ?

Deux ensembles de lignes et mouvements contribuent, en première analyse, à structurer un certain espace en fonction du village de Yobri.

Ce sont d'une part les lignes fondamentales de l'organisation du paysage agraire¹ : un arrangement en couronnes autour d'un centre habité.

Ce sont d'autre part, les directions essentielles du mouvement des hommes : elles convergent vers, ou divergent à partir du village-centre. Il s'agit soit du mouvement saisonnier lié à l'existence de concessions de culture, soit des mouvements quotidiens, en saison sèche, qui relient les écarts et les *dieli*.

Ces deux types de mouvements soulignent le caractère de foyer de vie sociale, politique et religieuse que joue le village-centre, dans une certaine aire d'influence.

Mais ce que nous savons de l'évolution probable de l'habitat, et des formes de l'organisation de l'espace nous fait sentir la fragilité de tels « principes structurants ».

Fondamentale est la contribution apportée par la carte foncière (plan n° 20) : la correspondance est nette entre la communauté villageoise et un domaine foncier. Elle n'est pas altérée par la présence, au cœur du terroir de Yobri, de champs cultivés par des personnes originaires d'autres villages : la terre leur a été prêtée. De même, la dispersion de quelques familles de Yobri sur les terres d'autres villages n'est pas l'indice d'une rupture territoriale.

Le terroir de Yobri nous apparaît ainsi comme « une portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence »².

Individualisé dans le paysage, le terroir de Yobri apparaît toutefois bien mal délimité : nous savons que, sauf sur un kilomètre environ au pied de la falaise, les champs de villages voisins s'enchevêtrent dans une frange de contact. Les aires villageoises se chevauchent à leurs extrémités. Le terroir de Yobri n'est pas une cellule parfaitement autonome.

Mais est-ce vraiment une cellule, un tout cohérent ? A nouveau, la carte foncière est révélatrice.

1. Les terres sur le plateau doivent être disjointes. Nous avons signalé l'inaptitude du milieu naturel à une exploitation d'ordre agricole. D'autres facteurs s'y ajoutent : la présence de fauves, les ravages des singes, et « les cailloux que les génies jettent dans le *kwadiegu* pendant la nuit ». Cependant quelques familles du village y possèdent des parcelles en jachère. C'est une réserve de bois. Ce fut une zone de chasse. Ces terres, non délimitées, font néanmoins partie du terroir de Yobri. Leur rôle y est très marginal ; nous les excluons de notre réflexion.

2. G. SAUTTER et P. PÉLISSIER, « Pour un atlas des terroirs africains. Structure-type d'une étude de terroir », *L'Homme*, janv.-avr. 1964.

L'aire villageoise, nous le savons, juxtapose un certain nombre de domaines familiaux. Nous avons noté que les terres des familles issues de Kwampandi conservaient, dans toutes les auréoles de colonisation, une position relative originale par rapport aux terres de l'ensemble des autres familles.

Observons que les terres de Kwampandi forment une étroite lanière centrée, non sur le village actuel, mais sur l'emplacement premier du quartier Nyanpwoli, à Lantadi. Et aussi que l'ordre de succession des auréoles de colonisation de cette aire n'est pas semblable à celui des terres de Bardiegu.

L'individualité et l'autonomie de Kwampandi sont ainsi déjà nettement révélées, en matière à la fois d'appropriation des terres, et de colonisation du sol. Le fait que le quartier se soit installé tardivement à son emplacement actuel est-il un facteur d'explication ?

La stabilisation du village et la cristallisation foncière ont transformé en définitif ce qui n'était que provisoire. Elles ont obligé Kwampandi à conserver un domaine foncier individualisé par rapport à celui de Bardiegu, et dissocié de l'habitat.

On ne peut savoir si, à l'occasion d'un nouveau déplacement du village, Kwampandi aurait effectivement perdu son unité d'habitat, et son autonomie agricole.

Mais nous avons constaté tout au long de notre travail le grand nombre de traits pour lesquels le quartier Nyanpwoli, c'est-à-dire Kwampandi, manifestait une nette originalité : davantage de gens résident dans un *kwadiegu*, les concessions de culture y sont rares, etc.

Nous avons vu aussi que les deux quartiers « traditionnels » avaient à bien des égards une existence séparée : pour le recrutement des travailleurs d'un *papwogu*, pour le prêt de terres dans l'aire d'occupation clairsemée du sol, pour les circuits de *kwadieli*. Et souvent, ils se révèlent antagonistes lors des conflits à l'intérieur du village, ou pour l'élection d'un nouveau chef¹.

Il est peu probable que cette cohésion, cette unité des familles de Kwampandi face aux deux autres quartiers, ne soient que le prolongement des liens politiques noués du temps de Kadi, à l'époque de la rupture.

Ne résulte-t-elle pas essentiellement de la communauté d'exploitation des terres et aussi d'une cohabitation dans le même quartier, durant près d'un siècle ?

A la juxtaposition dans l'espace de deux domaines fonciers nettement individualisés, correspond une division de la communauté villageoise en deux groupes souvent opposés, et dont les structures évoluent séparément.

A supposer que toute la population finisse par se disperser dans des écarts, le territoire de Nyanpwoli achèvera d'acquiescer une existence distincte.

Le terroir de Yobri se décomposera en deux unités, aussi individualisées dans l'espace, et autonomes, que le sont actuellement Yobri et Tambaga par exemple.

Peut-on dans ces conditions parler, pour le présent, du terroir de Yobri ? et d'une communauté villageoise ?

II. — UNE UNITÉ RÉGIONALE

Le village de Yobri n'est pas une unité parfaitement autonome. Il établit avec les villages voisins des relations qui se traduisent par des mouvements d'échanges.

L'existence et l'animation des marchés de Tansarga et de Logobou révèlent l'intensité des échanges de produits vivriers ou artisanaux entre les différents villages du Gobnangou.

Mais au-delà d'une unité politique, fortement altérée de nos jours, et d'une unité naturelle organisée autour d'un élément de relief, le Gobnangou s'inscrit dans un contexte régional plus large, au sein duquel Yobri participe à des rapports de complémentarité.

Ce cadre régional englobe à la fois le Gobnangou, le Bizougou et dans une moindre mesure

1. Il n'est pas impensable que cet antagonisme fasse place à une coopération dans d'autres domaines, ainsi celui du rituel. Le travail de Cartry devrait nous apporter des renseignements à ce sujet.

la région de Madjoari, c'est-à-dire toute cette partie sud-est du Gourma, où le paysage agraire présente des caractères très semblables.

Il en est ainsi du mouvement d'échanges de produits artisanaux. A la spécialité artisanale de Yobri ou Tambaga, la poterie, répondent celles de Logobou ou Mahadaga, les nattes en paille; de Partiaga, les calebasses; de Namounou, les mortiers et les chapeaux.

C'est dans ce cadre aussi que s'établissent les relations globales entre Peul et Gourmantché. Les Peul qui, en saison sèche, parquent leurs troupeaux dans les champs des villageois de Yobri sont originaires du même village, Mardaga, que ceux qui établissent des contrats de fumure avec les villageois de Tansarga, Kindi Kombo ou Nadiabonli.

Une aire matrimoniale se dessine au même niveau. Les épouses de Yobri viennent de Logobou, Namounou, Fatouti ou Tambarga. Inversement les filles de Yobri vont à Morideni, Popomou, ou Madjoari.

Très significatif à cet égard est le marché de Namounou qui, tous les dimanches, attire quelques milliers de Gourmantché. Il assure à la fois les échanges à l'intérieur de ce cadre régional, et les échanges de ce cadre régional avec l'extérieur, en fait toute la partie orientale du Gourma.

Gobnangou, Bizougou et région de Madjoari font figure depuis toujours d'aire relativement riche, fertile, véritable réserve de mil, en un mot de région attractive pour les hommes.

Nous pensons que l'explication fondamentale se réfère aux caractères physiques de la région, et doit faire appel, en particulier, à la notion de « contact » entre des unités naturelles, aux caractères nettement contrastés.

Mais rend-elle compte de tous les traits du paysage humanisé ? de leur uniformité, par-delà un milieu naturel aux composantes variables ? de leur évolution semblable ?

Il est clair que les facteurs humains jouent à cet égard un rôle essentiel, et donnent en particulier la clef d'une dynamique que l'étude de Yobri a permis de saisir dans le détail. Un peu partout se font sentir, sous des formes voisines, les effets conjugués de l'expansion démographique, de l'individualisme au niveau des ménages, de l'intégration dans un ensemble politique débordant les horizons traditionnels.

Des recherches complémentaires permettraient d'en savoir davantage. Du moins aurons-nous appris, par l'exemple de Yobri, à quel point un terroir d'Afrique tropicale pouvait refléter, dans ses structures et son paysage, moins une organisation cohérente et durable, qu'un ensemble de contraintes et de contingences liées à des moments déterminés de la vie d'une communauté.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le Gourma, et tout particulièrement le Gobnangou, n'ont fait l'objet d'aucune étude, à moins de considérer comme telle quelques rapports succincts d'administrateurs ou les brèves notes de MAUBERT sur les coutumes du Gourma (*Bull. du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F.*, 1928).

Cependant certains travaux s'intéressent, toujours de façon marginale, à tout ou partie du Gourma ou des Gourmantché. D'autres, surtout sur le plan statistique, nous ont apporté quelques éléments de comparaison ou encore, sur tel ou tel point, ont guidé notre réflexion. Tous sont cités en note.

Quelques études toutefois, citées ou non, nous ont beaucoup aidé. C'est le cas en particulier, pour la présentation du milieu naturel, des observations très fines de H. HUBERT (*Contribution à l'étude de la géographie physique du Dahomey*, édit. Larose, Paris, 1908) ou de l'ouvrage de R. FURON (*Géologie de l'Afrique*, Payot, Paris, 1960, 2^e édition).

En ce qui concerne plus directement les faits de terroir ou la communauté villageoise, nous pensons surtout aux notes, toujours actuelles, de J. BLACHE (« La campagne en pays noir », *Revue de Géographie alpine*, XXXVIII, 1940), à l'essai de J. GALLAIS (« La signification du village en Afrique soudanienne de l'Ouest », *Cahiers de Sociologie Économique*, 2, février 1960).

Notre réflexion sur les traits d'ensemble de l'organisation de l'espace s'appuie étroitement sur la synthèse de G. SAUTTER (« A propos de quelques terroirs d'Afrique occidentale. Essai comparatif », *Études rurales*, 4, janv.-mars 1962).

TABLE DES PLANS

Les plans en couleurs, n^{os} 7, 10 et 11, sont rassemblés dans la pochette en fin de volume.

1. Localisation du pays gourmantché et principales ethnies voltaïques.
2. Le pays gourmantché. Localisation du Gobnangou.
3. Esquisse géologique du Togo et du nord du Dahomey.
4. Le Gobnangou. Localisation de Yobri et de son terroir.
5. Yobri. Le village-centre.
6. Yobri. Principaux éléments du milieu naturel.
- * 7. Yobri. L'aire d'occupation continue du sol et ses franges. Répartition des cultures.
8. Yobri. Déplacements successifs du village au pied de la falaise au XIX^e siècle.
9. Plan d'un jardin de case.
- * 10. Yobri. L'aire d'occupation continue du sol et ses franges. Usage du sol.
- * 11. Yobri. L'aire d'occupation continue du sol et ses franges. Appropriation du sol.
12. Localisation des premiers champs, du temps du chef Yobri.
13. Plan d'une rizière familiale.
14. Plan d'un *sardenga*.
15. Yobri. Répartition des *kwadieli* et noms de lieux-dits, en 1962.
16. Plan de la partie orientale d'un *kwadieli* (Odoundo). Répartition des cultures.
17. Yobri. Répartition des *kwadieli*, 1956.
18. Importance et type d'occupation des *kwadieli* en hivernage, 1962.
19. Pourcentage de la population vivant dans un écart, selon le *diegu* d'origine.
20. Yobri. Emprise territoriale des groupes sociaux.
21. Yobri. Répartition des *kwadieli* selon le groupe social.
22. Plan de la partie orientale d'un *kwadieli* (Odoundo). Possession et usage du sol.
23. Yobri. Tendance à l'éparpillement des *kwadieli*, se rattachant à un même groupe de parenté.
24. Travail collectif au village-centre. Battage du riz.

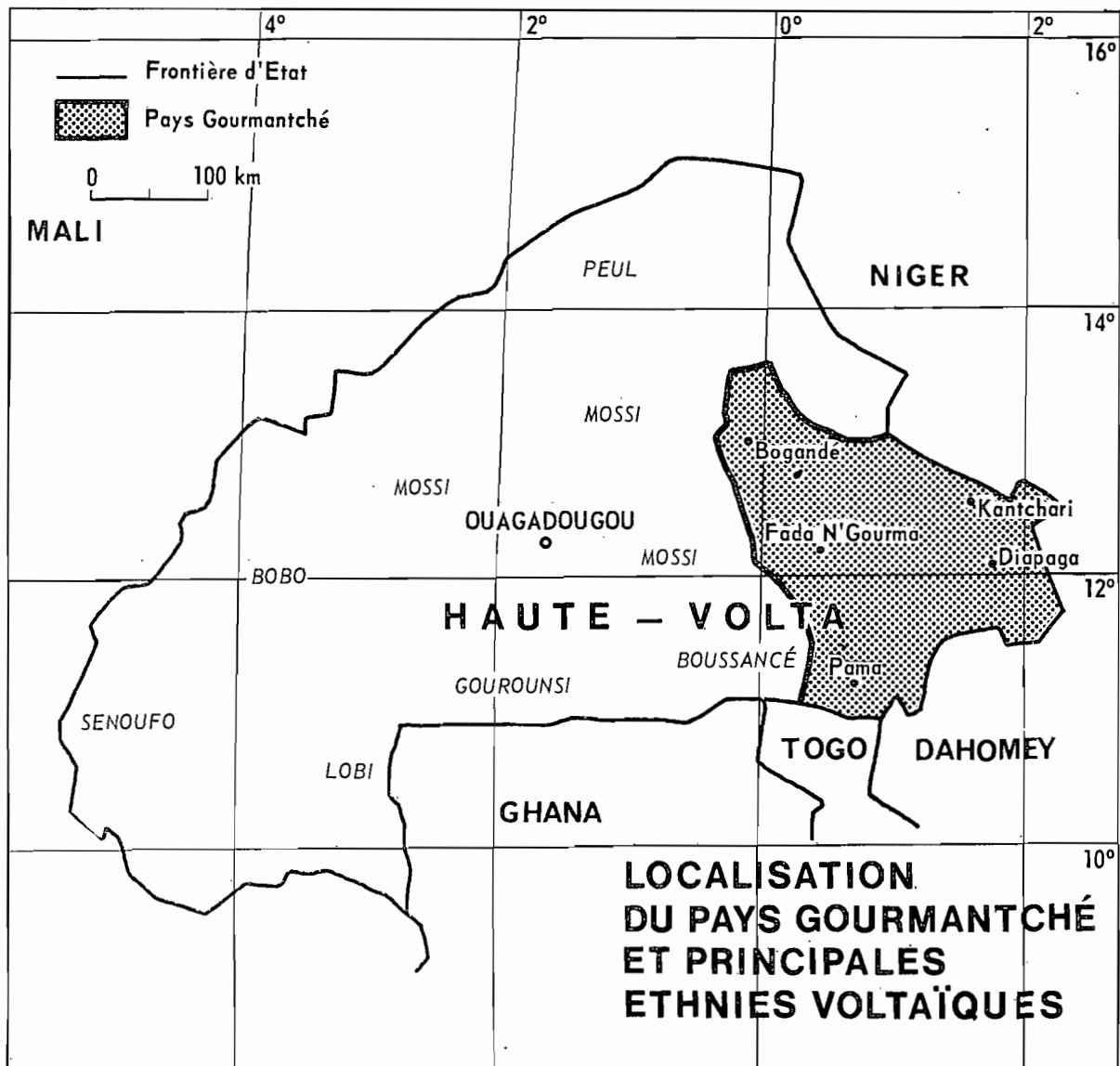
TABLE DES GRAPHIQUES

1. Pluies et températures mensuelles moyennes.
2. Pyramide des âges (par groupes décennaux) de la population de Yobri au 1^{er} janvier 1963 et état matrimonial par groupes d'âges.
3. Évolution du nombre d'épouses actuelles. Proportion des veuves remariées selon le groupe d'âge.
4. Cycles de cultures et travaux.

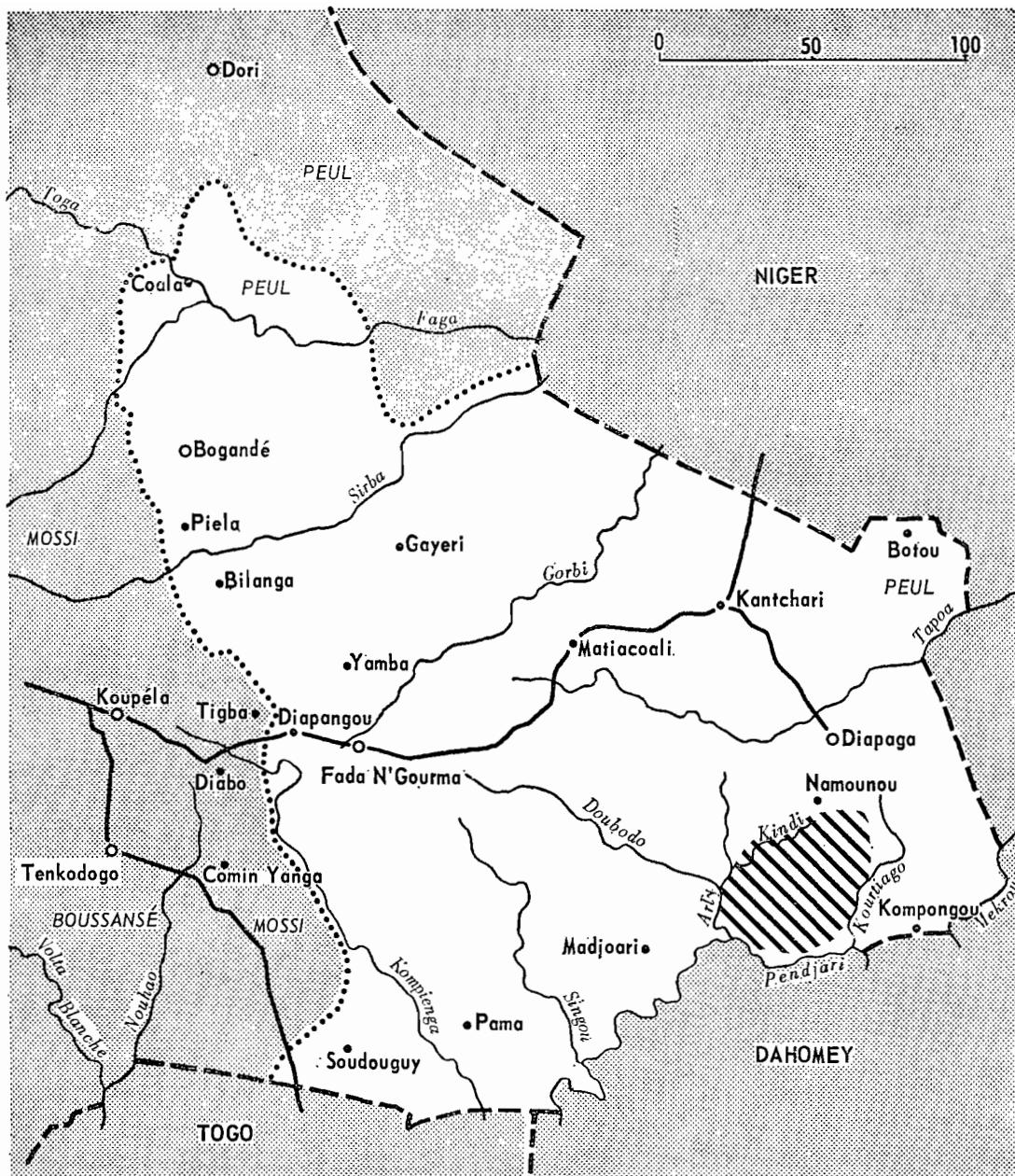
DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES



- 1 photographie aérienne (Mission SOGETEC, au 1/31 000). Le village-centre et l'aire d'occupation continue du sol.
- 16 photographies représentant divers aspects de l'aire et des activités villageoises.

Un glossaire, joint aux plans en couleurs, regroupe tous les termes gourmantché qui apparaissent fréquemment dans le texte. Noms propres et communs sont localisés ou sommairement définis.



E.P.H.E.

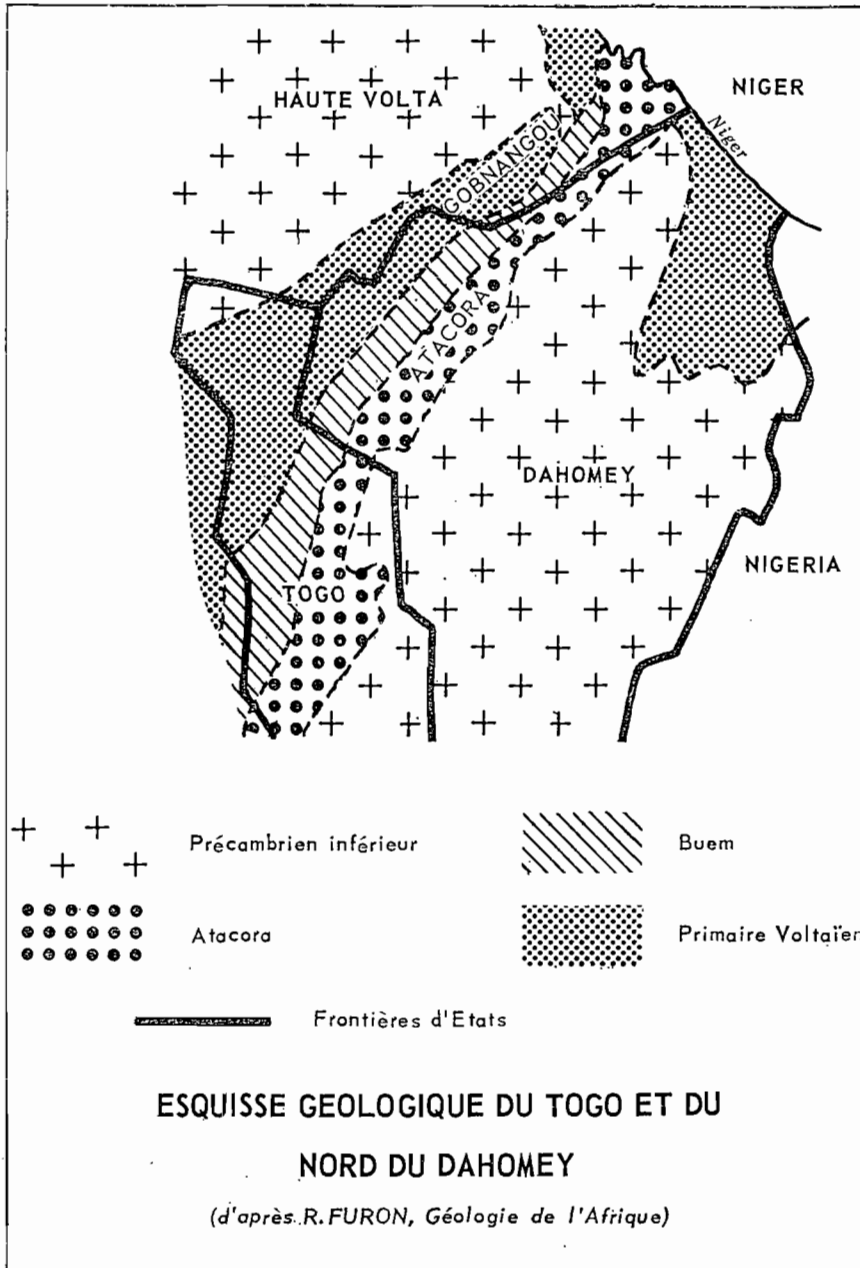


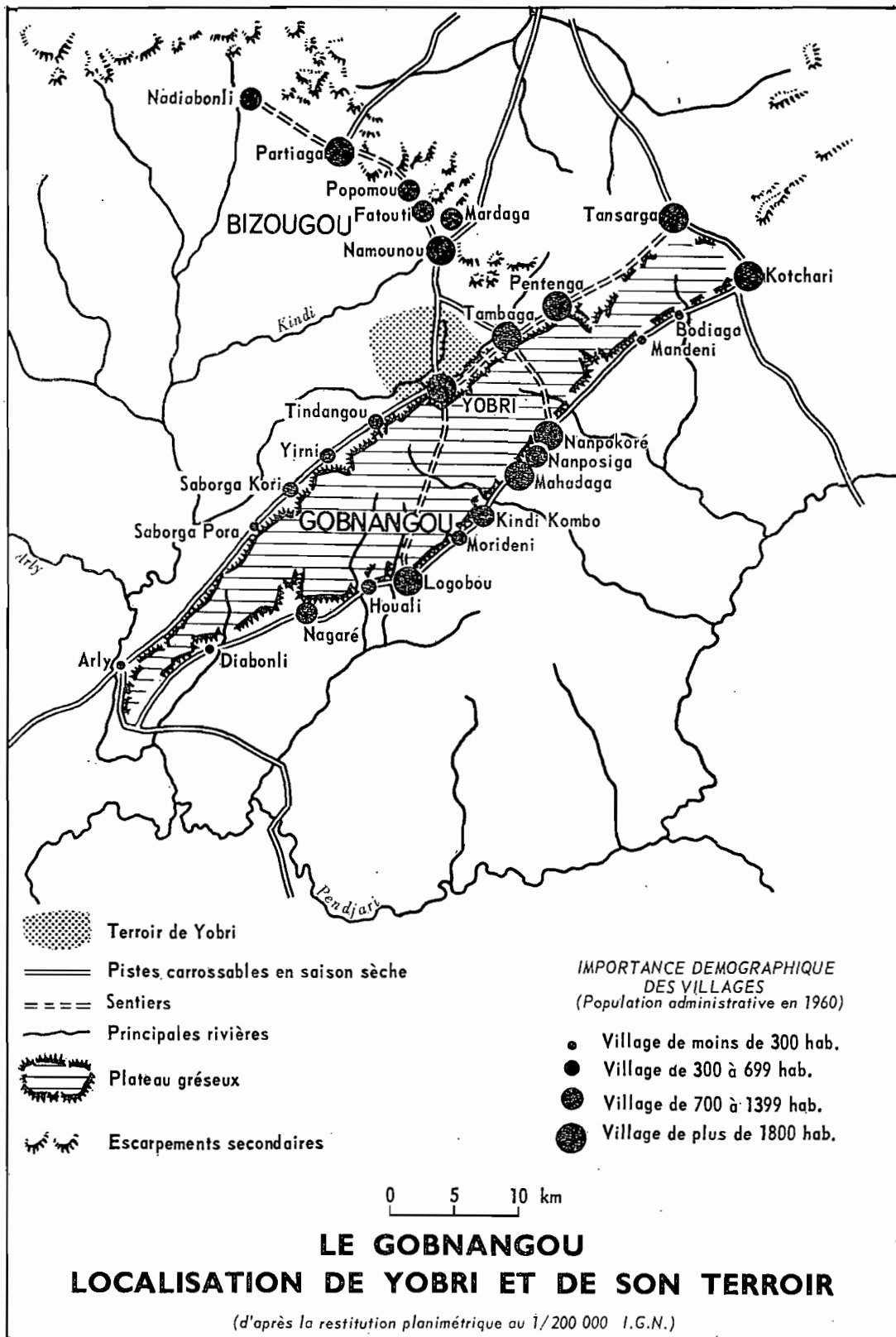
- Frontières de Haute Volta
- Limite du Gourma
-  GOBNANGOU
-  Chef lieu de cercle
- Principales routes

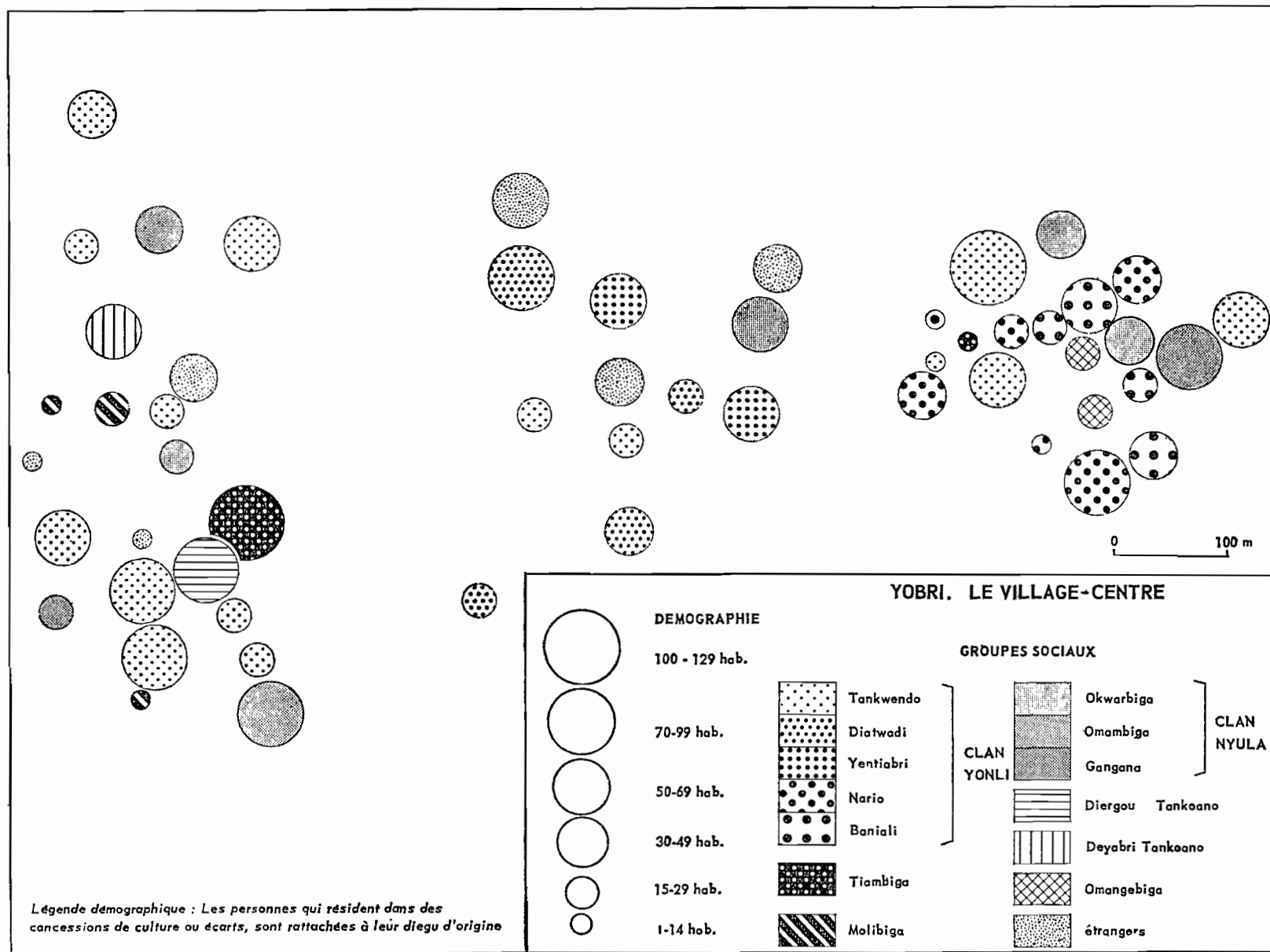
LE PAYS GOURMANTCHÉ LOCALISATION du GOBNANGOU

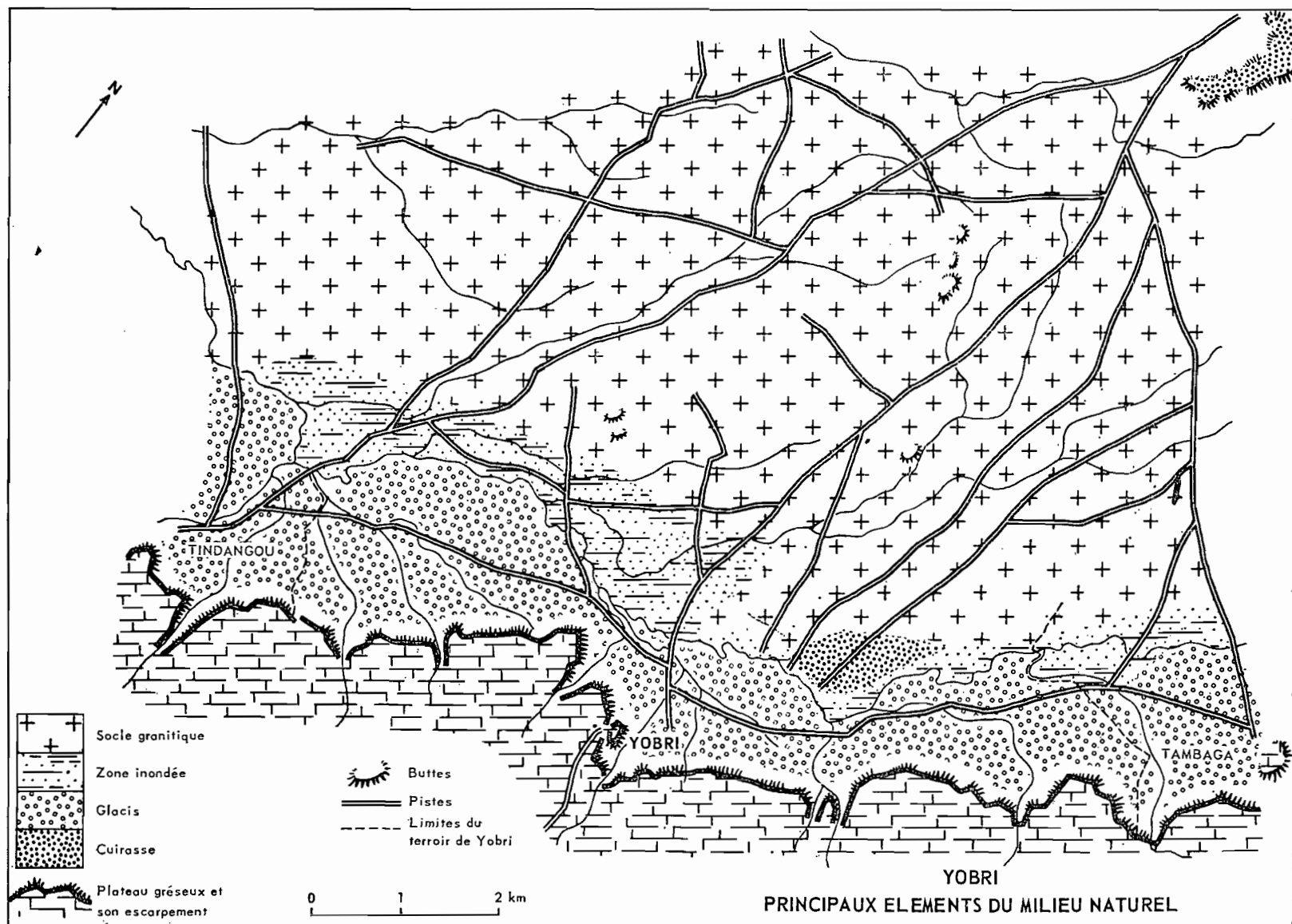
(d'après la carte ethnique de Haute Volta, dressée par l'IFAN de Ouagadougou)

E. P. H. E.



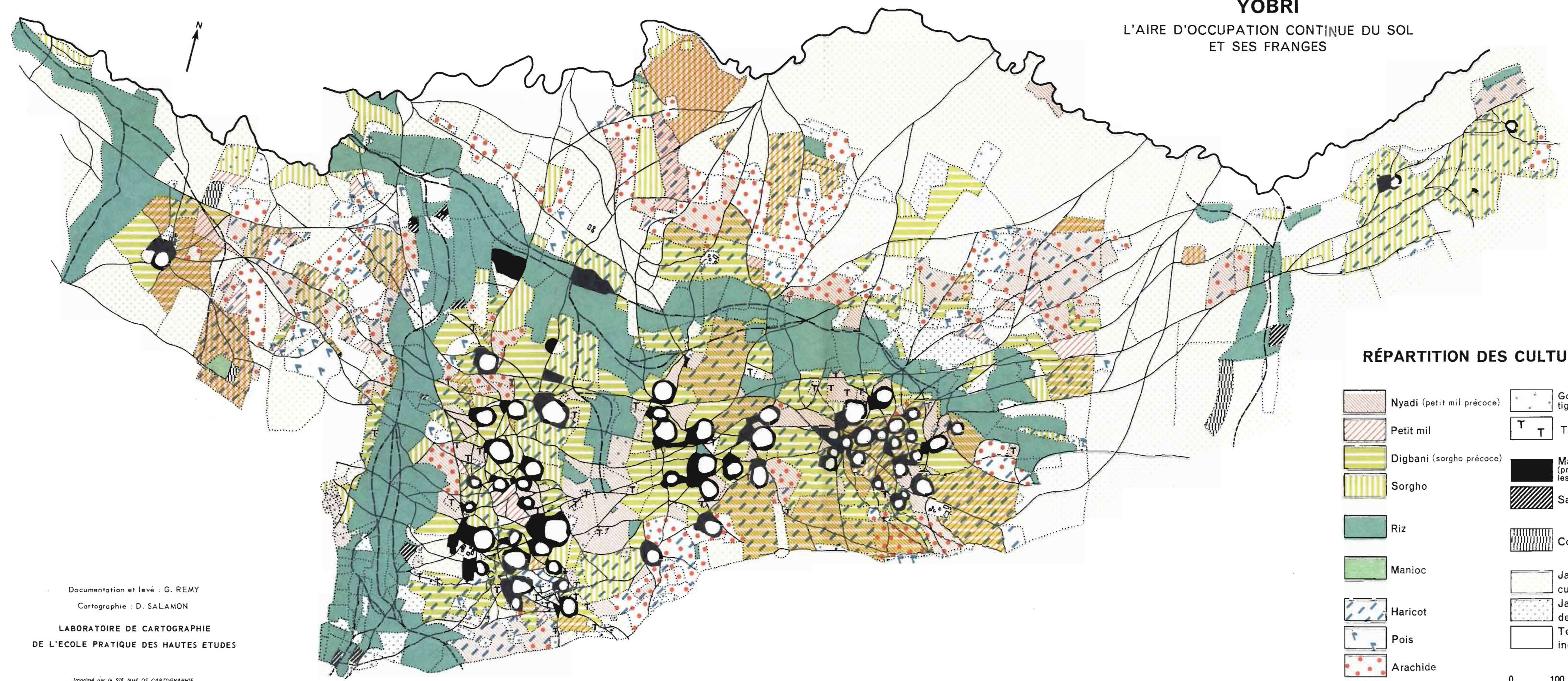







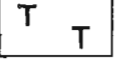
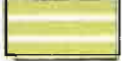














YOBRI

L'AIRE D'OCCUPATION CONTINUE DU SOL ET SES FRANGES



RÉPARTITION DES CULTURES

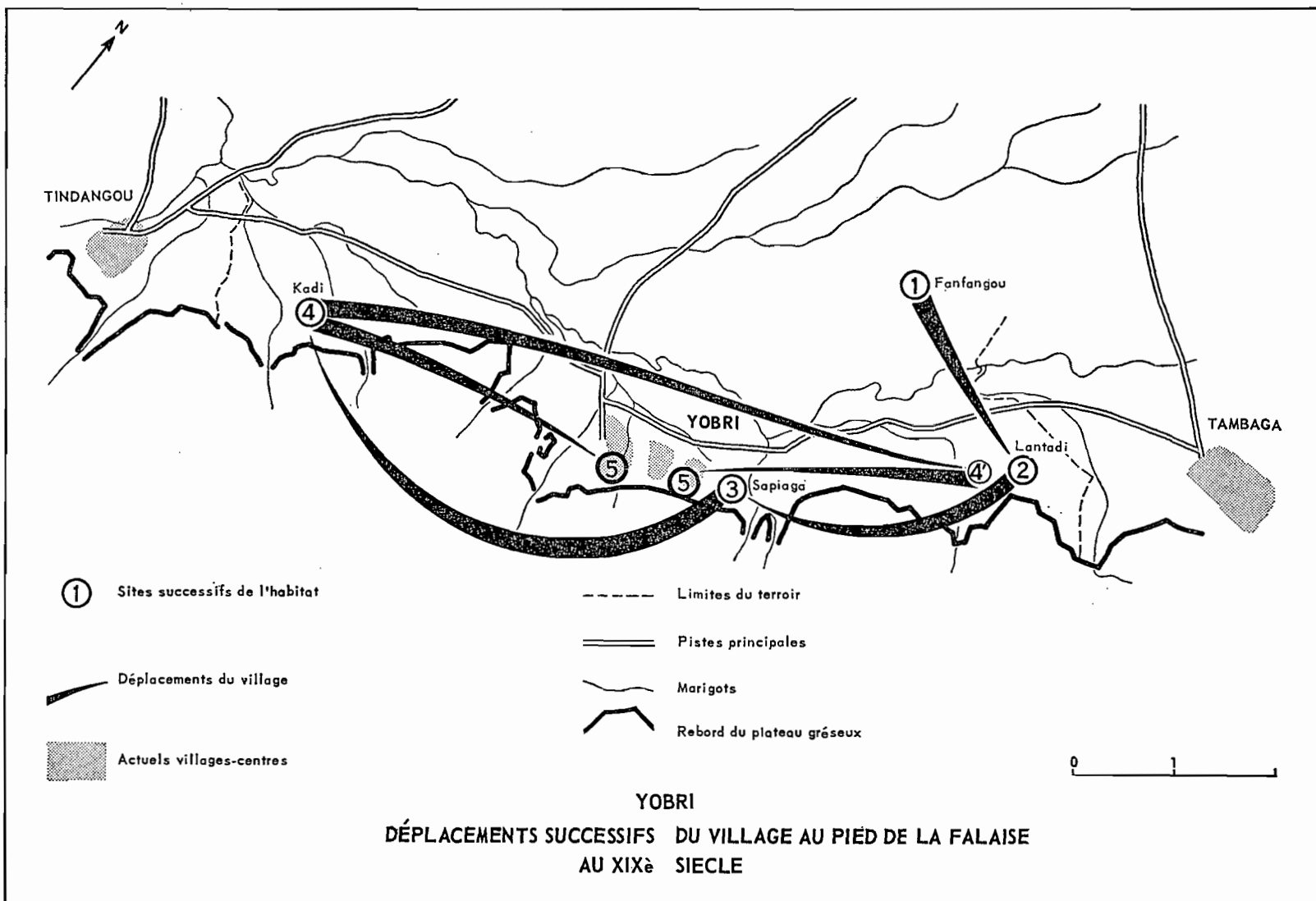
 Nyadi (petit mil précoce)	 Gombo, panpanli tigrwandi et divers
 Petit mil	 Tabac
 Digbani (sorgho précoce)	 Maïs (principalement dans les jardins de cases)
 Sorgho	 Sardenga
 Riz	 Coton
 Manioc	 Jachère de culture sèche
 Haricot	 Jachère de riz
 Pois	 Terres incultes
 Arachide	

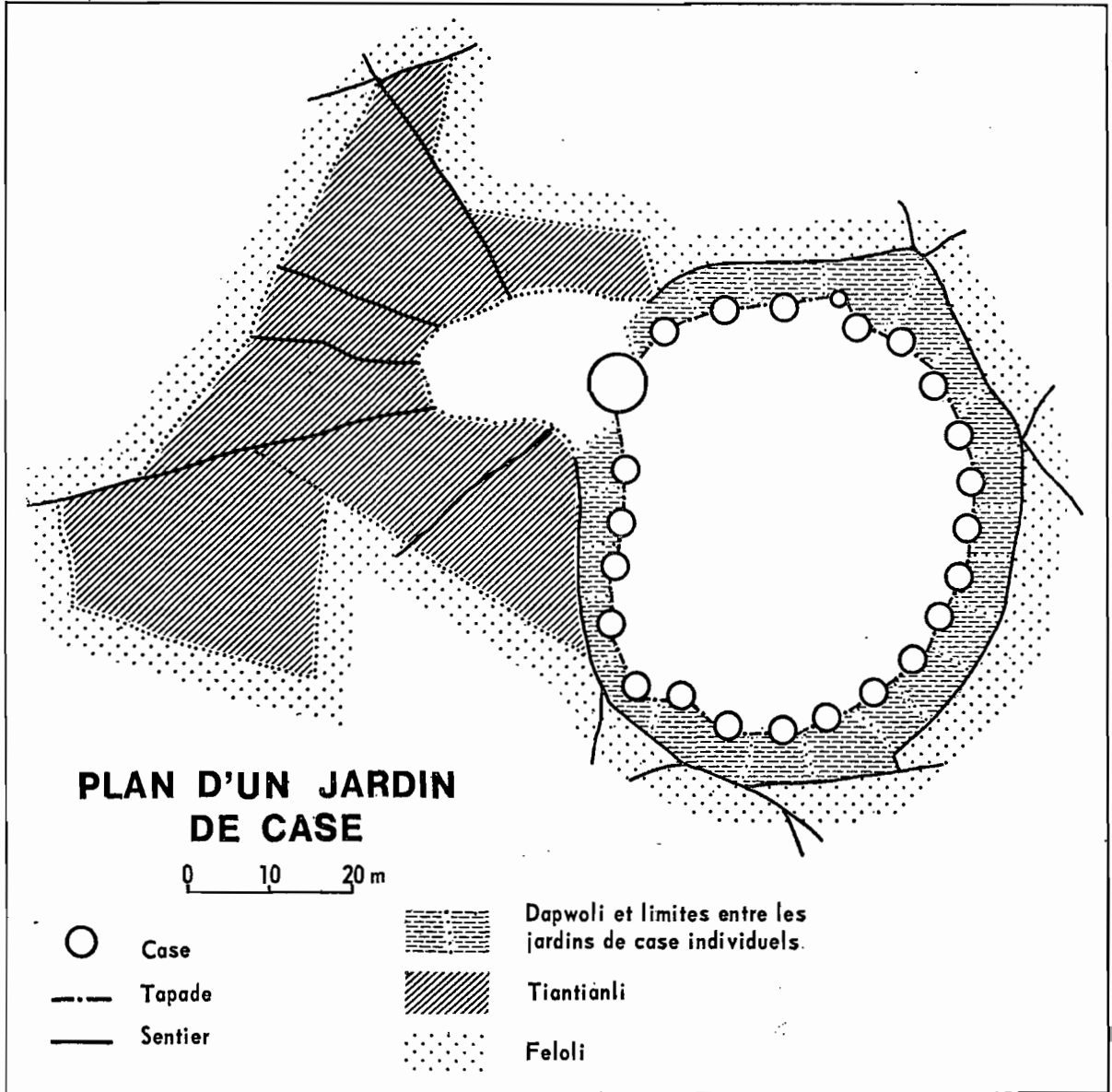
0 100 200 m

Plan n° 7

Documentation et levé : G. REMY
 Cartographie : D. SALAMON
 LABORATOIRE DE CARTOGRAPHIE
 DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

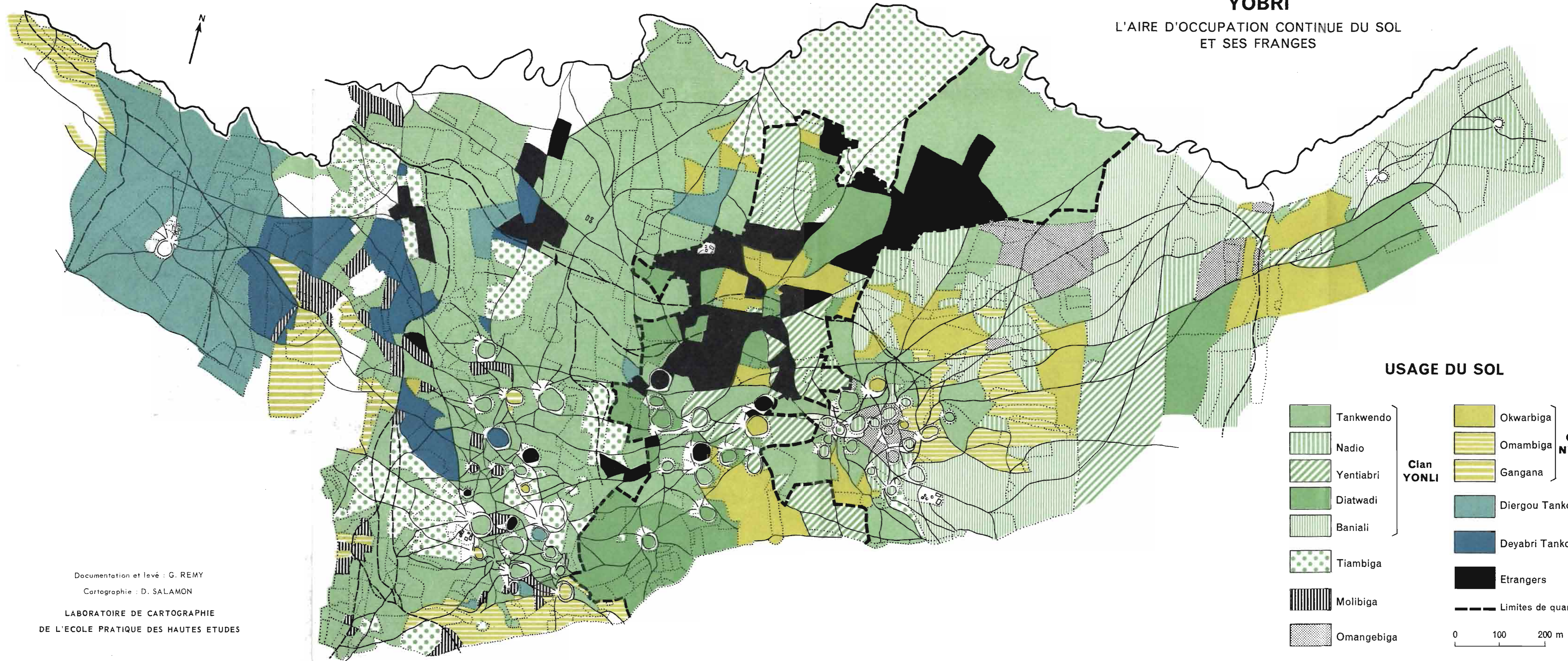
Imprimé par le S^{te} N^{at} DE CARTOGRAPHIE





YOBRI

L'AIRE D'OCCUPATION CONTINUE DU SOL
ET SES FRANGES



USAGE DU SOL

	Tankwendo		Okwarbiga	} Clan NYULA
	Nadio		Omambiga	
	Yentiabri		Gangana	
	Diatwadi		Diergou Tankoano	} Clan YONLI
	Baniali		Deyabri Tankoano	
	Tiambiga		Etrangers	
	Molibiga		Limites de quartiers	
	Orangebiga		0 100 200 m	

Documentation et levé : G. REMY

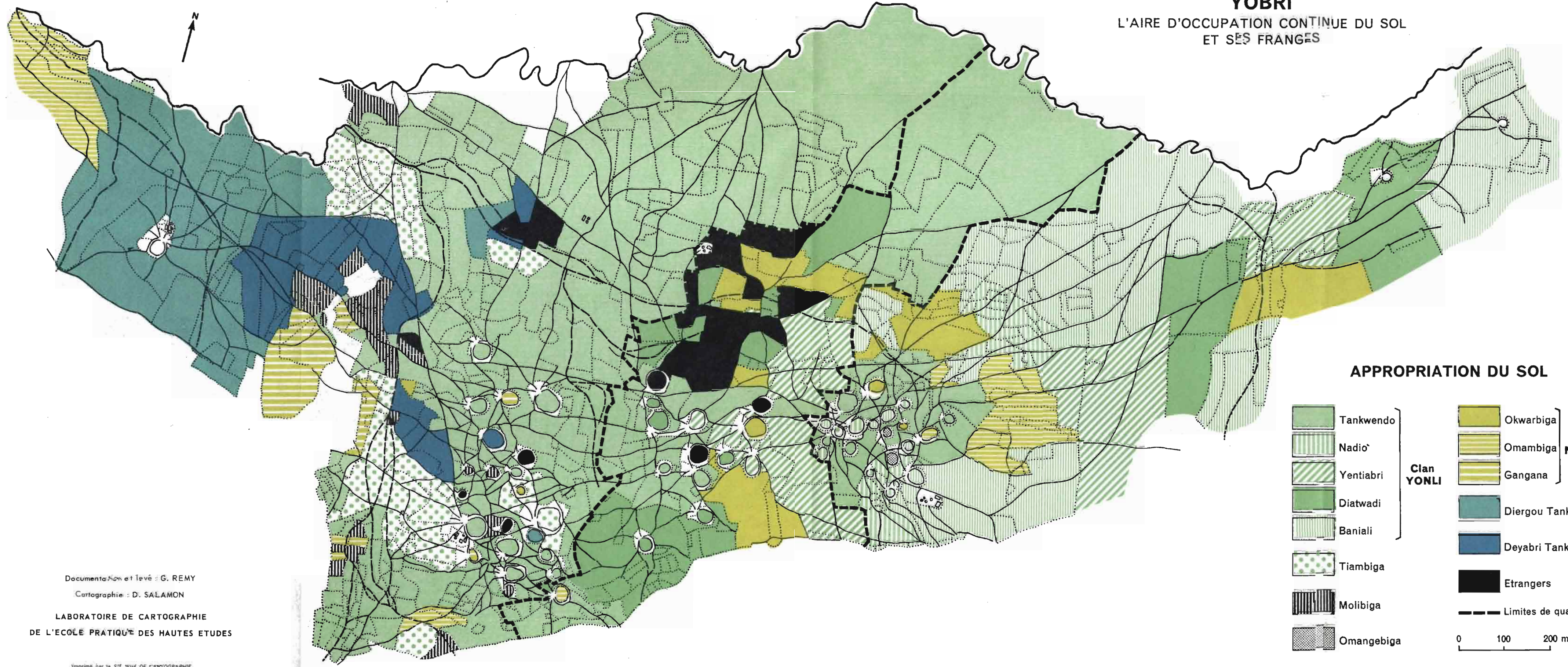
Cartographie : D. SALAMON

LABORATOIRE DE CARTOGRAPHIE
DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

Imprimé par le S^{te} N^{lle} DE CARTOGRAPHIE

Plan n° 10

YOBRI
L'AIRE D'OCCUPATION CONTINUE DU SOL
ET SES FRANGES



APPROPRIATION DU SOL

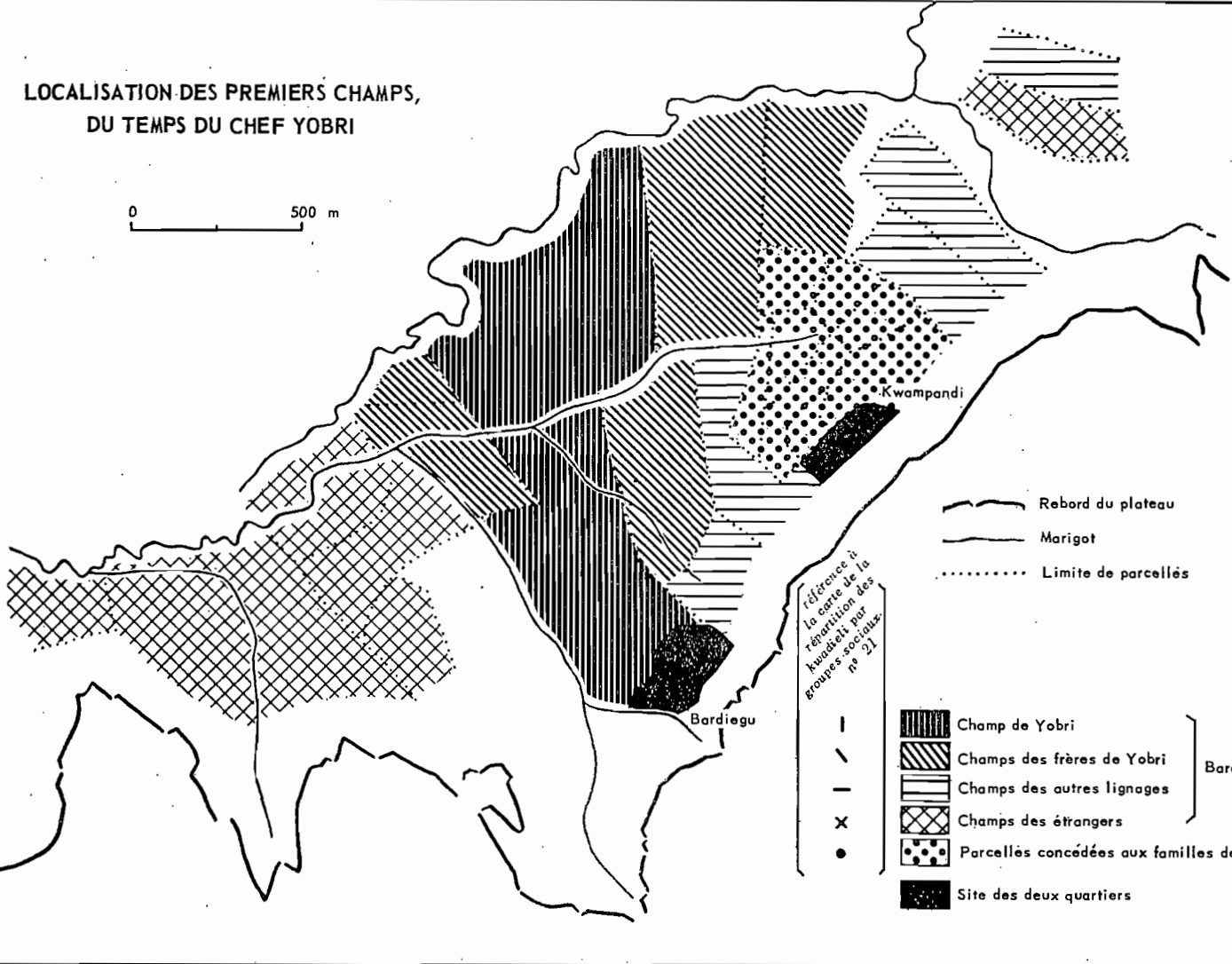
- | | | | | |
|--|------------|--|----------------------|---------------------|
| | Tankwendo | | Okwarbiga | } Clan NYULA |
| | Nadio' | | Omambiga | |
| | Yentiabri | | Gangana | |
| | Diatwadi | | Diergou Tankoano | } Clan YONLI |
| | Baniali | | Deyabri Tankoano | |
| | Tiambiga | | Etrangers | |
| | Molibiga | | Limites de quartiers | |
| | Orangebiga | | 0 100 200 m | |

Documentation et levé : G. REMY
Cartographie : D. SALAMON
LABORATOIRE DE CARTOGRAPHIE
DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

Imprimé par la S^{IE} N[°]44 DE CARTOGRAPHIE

LOCALISATION DES PREMIERS CHAMPS,
DU TEMPS DU CHEF YOBRI

0 500 m



Rebord du plateau
Marigot
Limite de parcelles

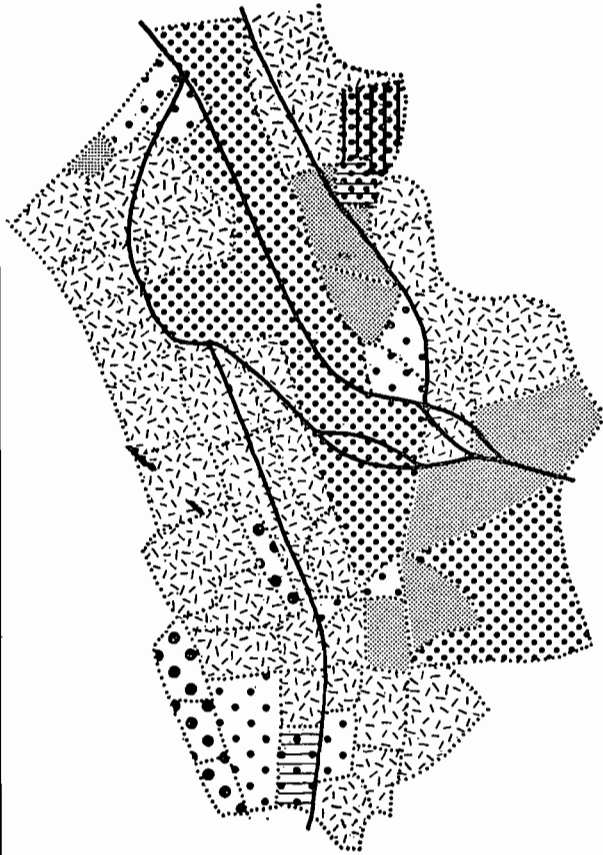
référence à
la carte de la
répartition des
koudou par
groupes sociaux
n° 21

- ▬ Champ de Yobri
- ▨ Champs des frères de Yobri
- ▬ Champs des autres lignages
- ⊗ Champs des étrangers
- Parcelles concédées aux familles de Kwampandi
- Site des deux quartiers

Bardiegu

PLAN D'UNE RIZIERE FAMILIALE

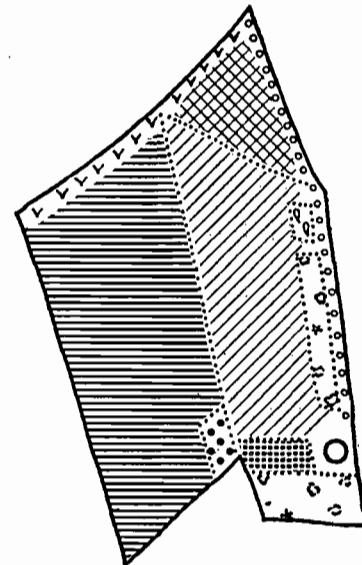
0 50 100 m



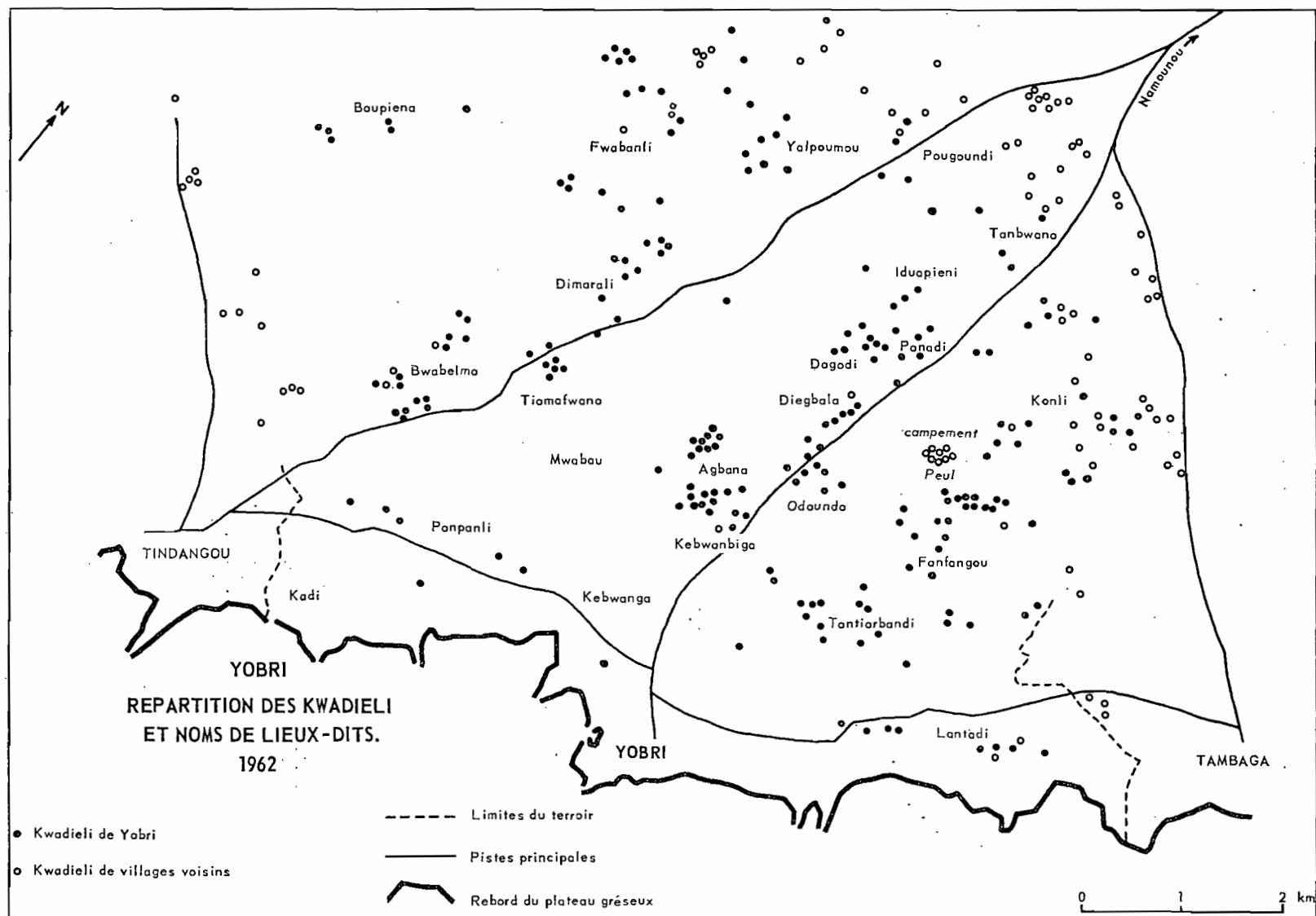
- Marigot
- Limite de parcelle
- Parcelle cultivée par (ou pour) le diedano
- Parcelle cultivée par les épouses et les filles
- Parcelle cultivée par les fils
- ▨ Parcelle prêtée
- △△△△ Parcelle d'une autre famille
- ||||| Sardenga
- ==== Parcelle de riz suivi de légumes

PLAN D'UN SARDENGA

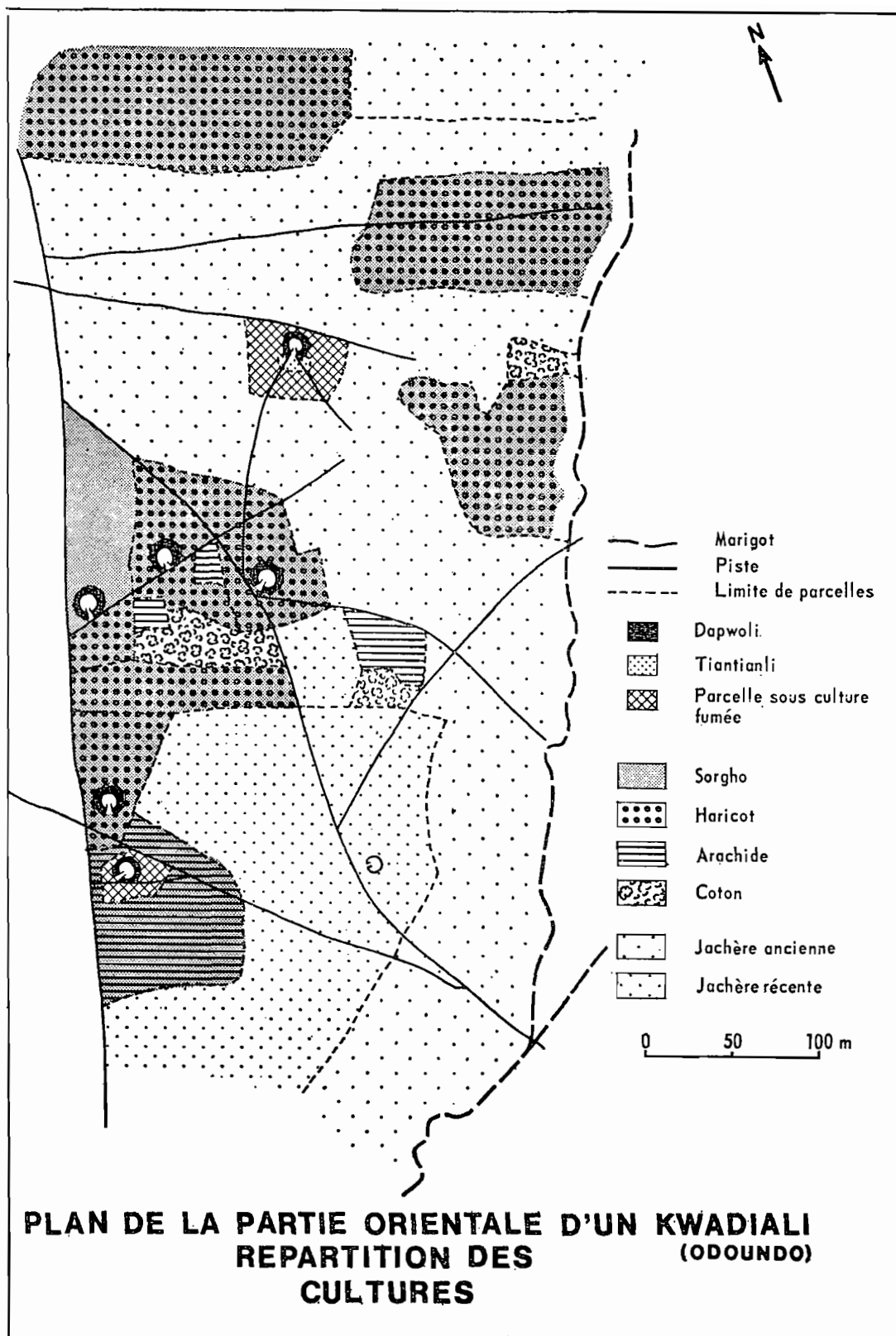
0 10 20 m

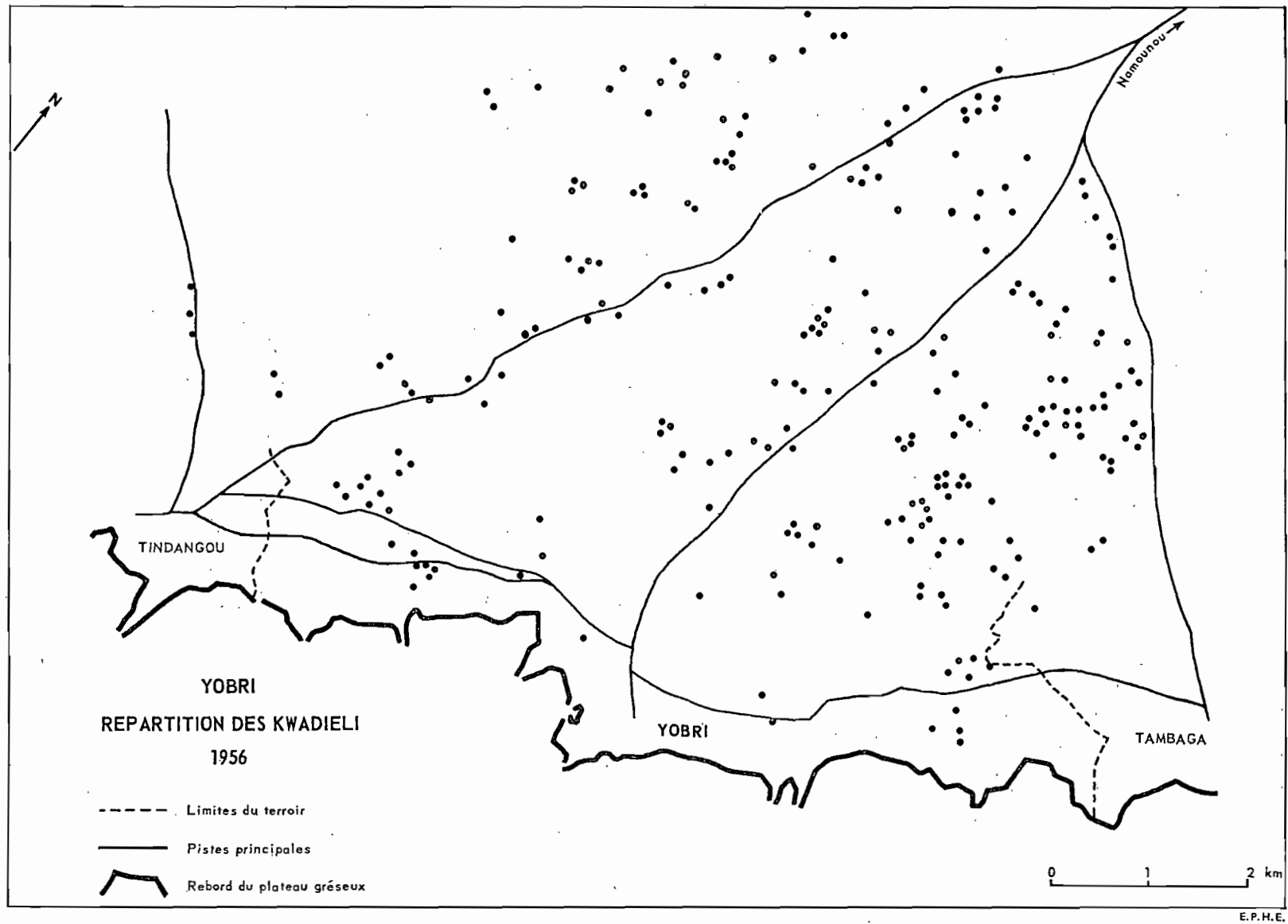


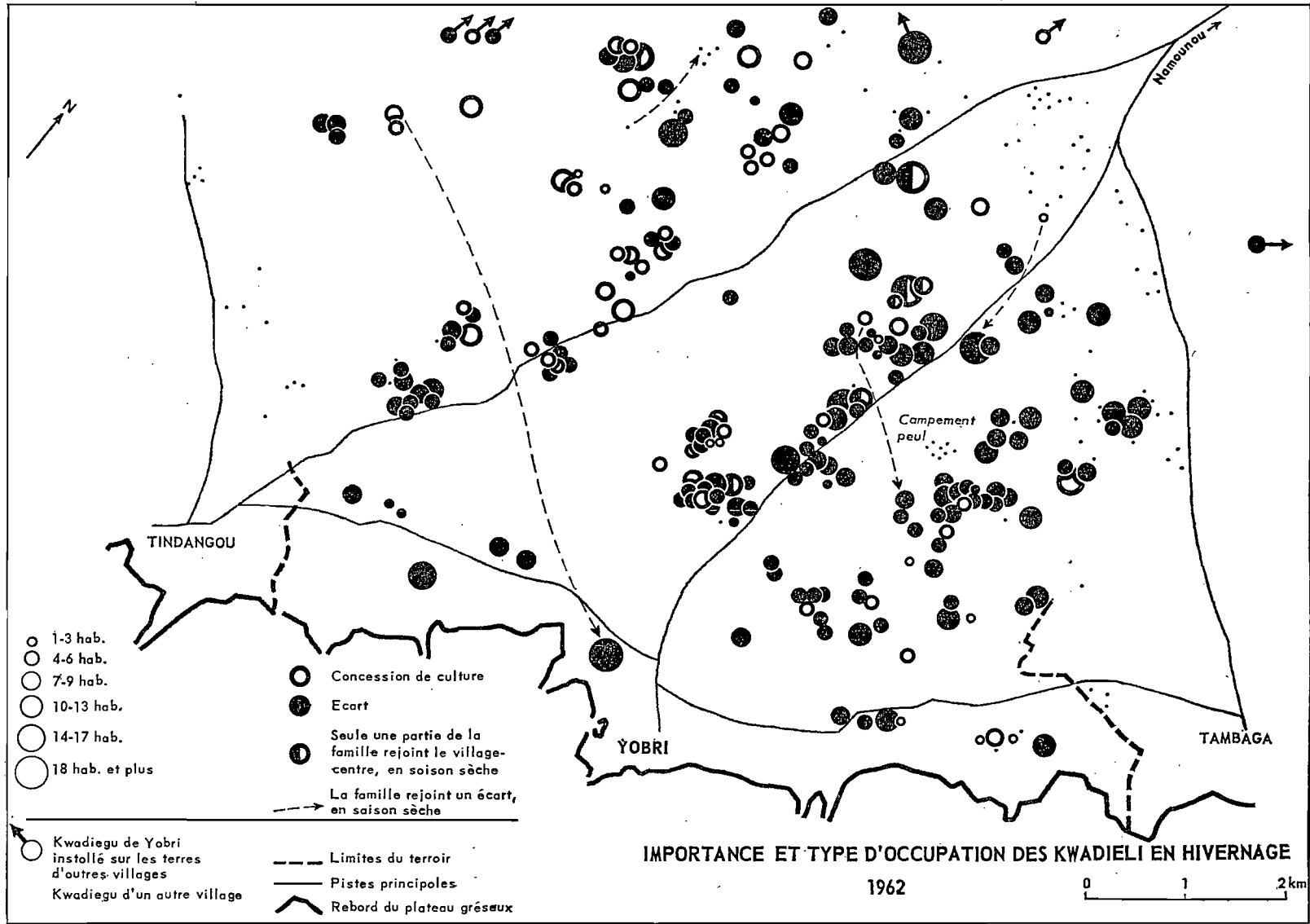
- Clôture
- Limite de parcelles
- Puits
- Acacia
- ▽▽▽ Cannelier
- Citronnier
- ==== Bananier
- //// Goyavier
- ▨ Manioc
- ☆ * ☆ Tomato
- Carotte
- ◇◇ Piment

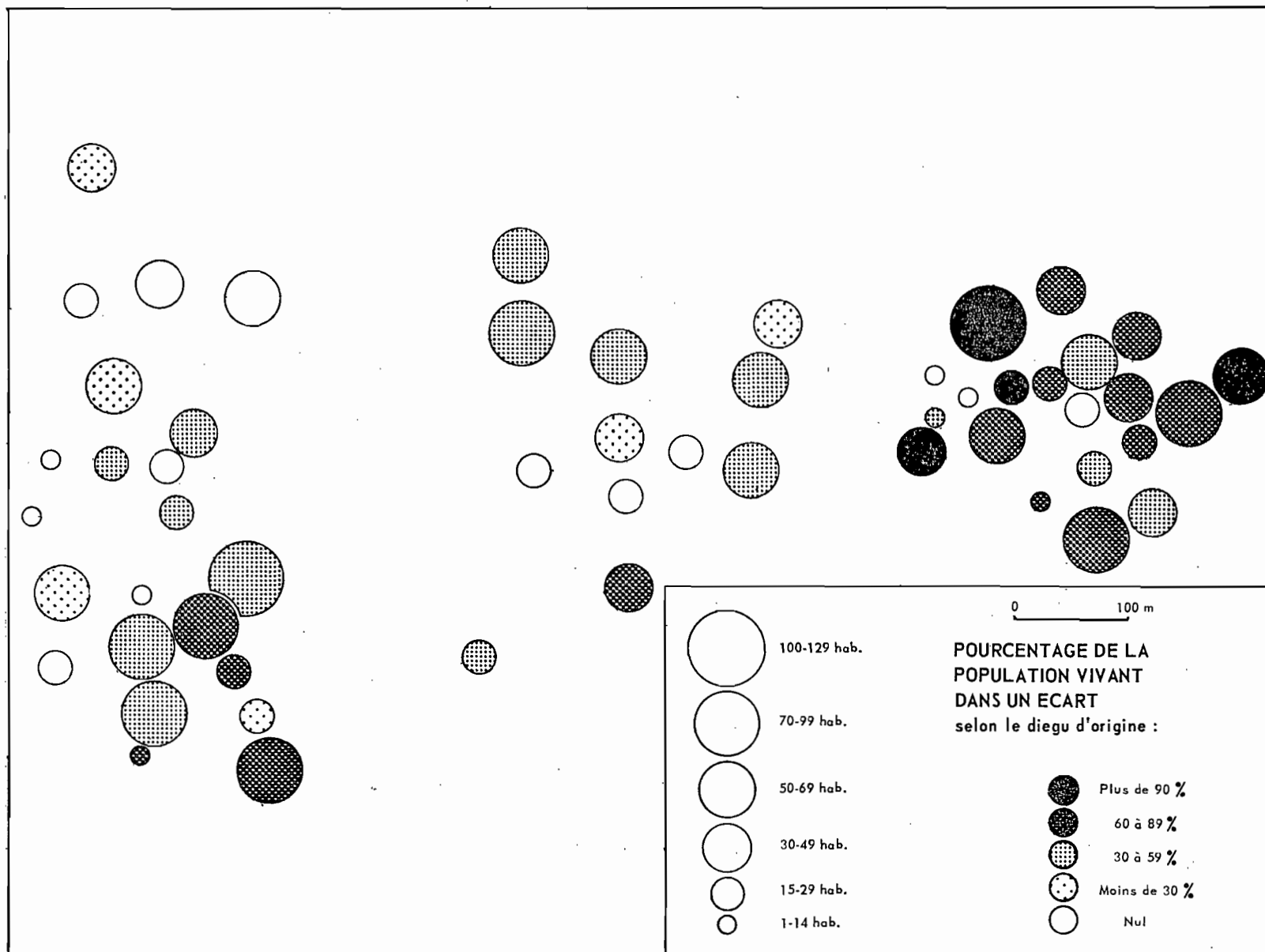


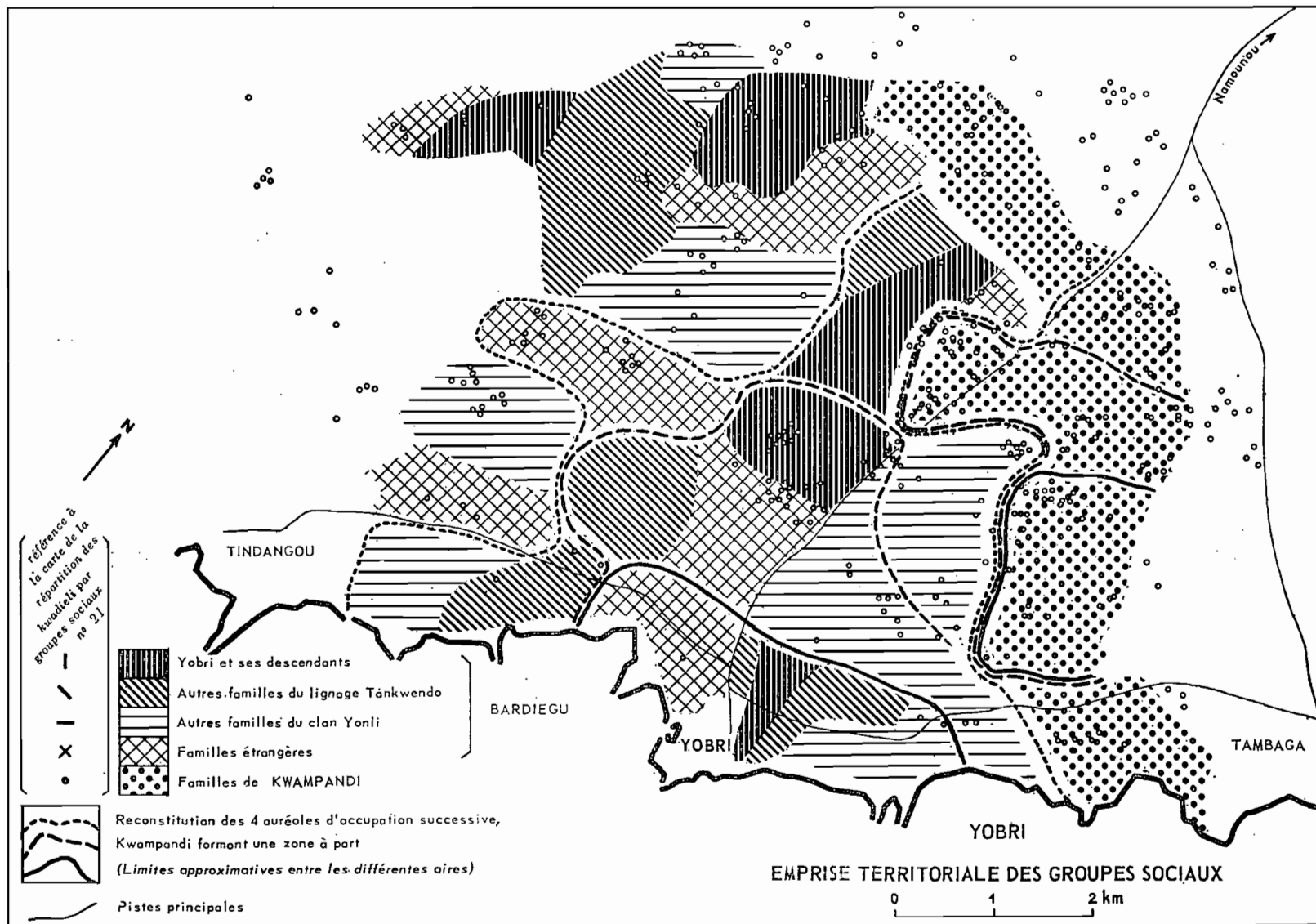
YOBRI
REPARTITION DES KWADIELI
ET NOMS DE LIEUX-DITS.
1962

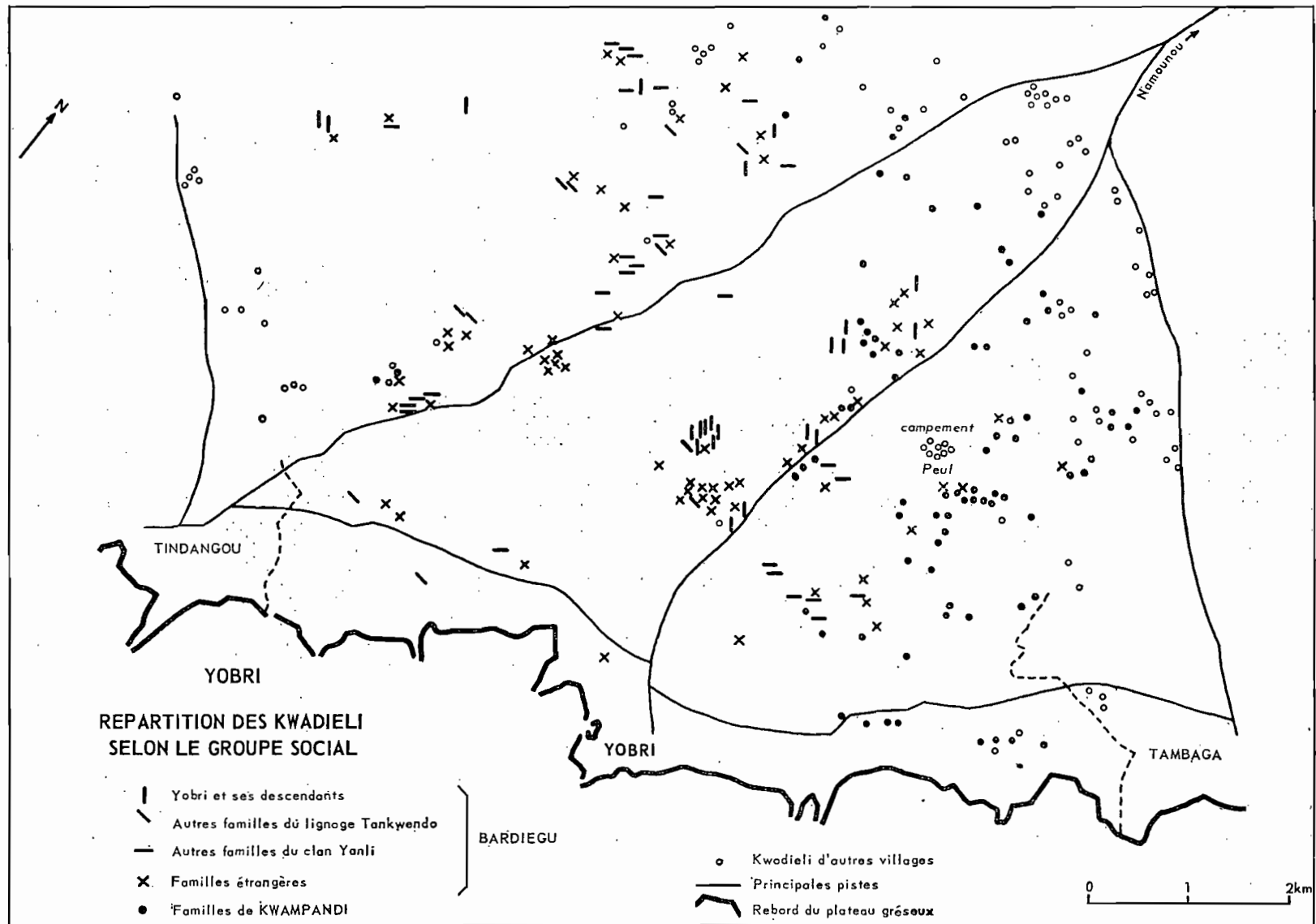


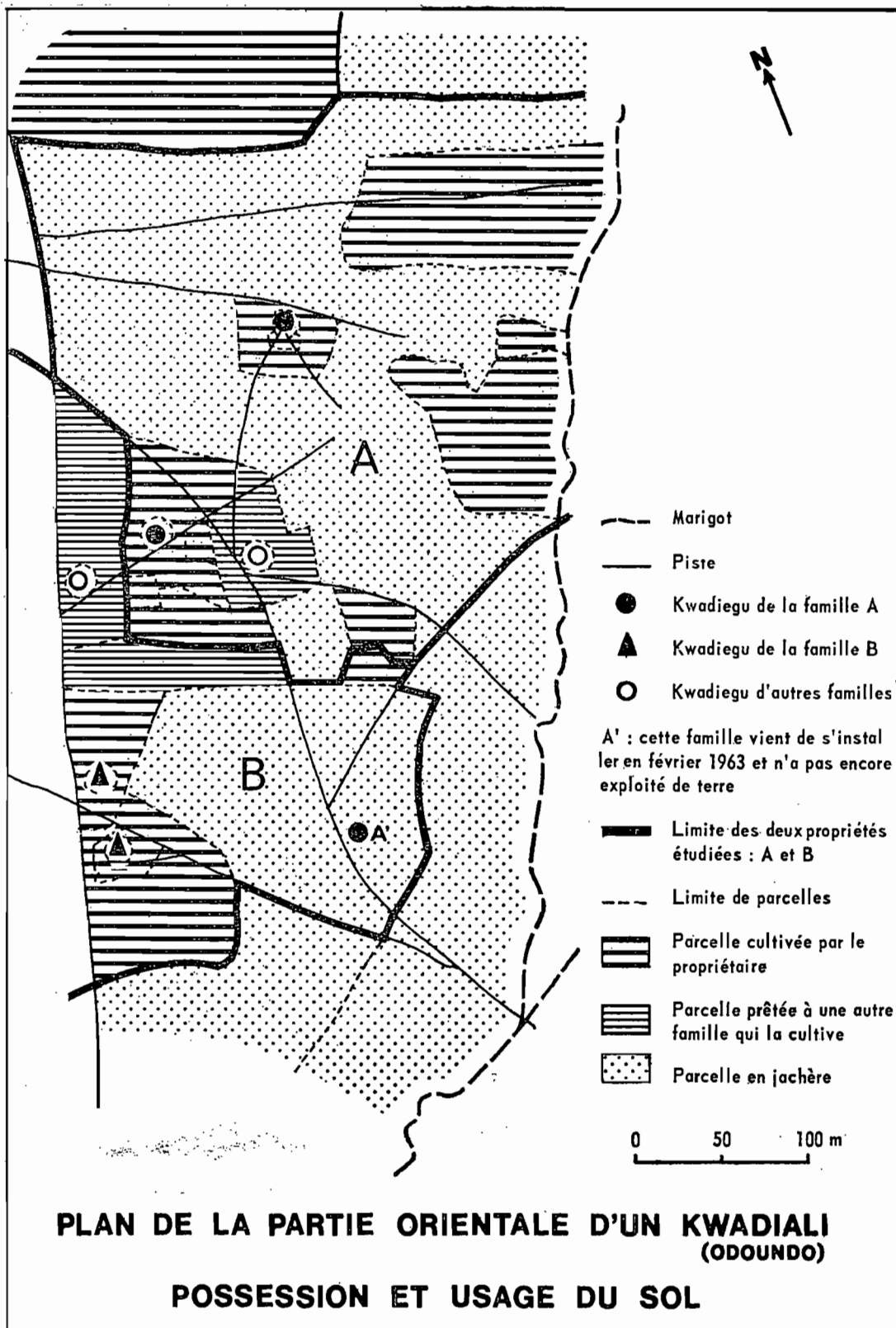


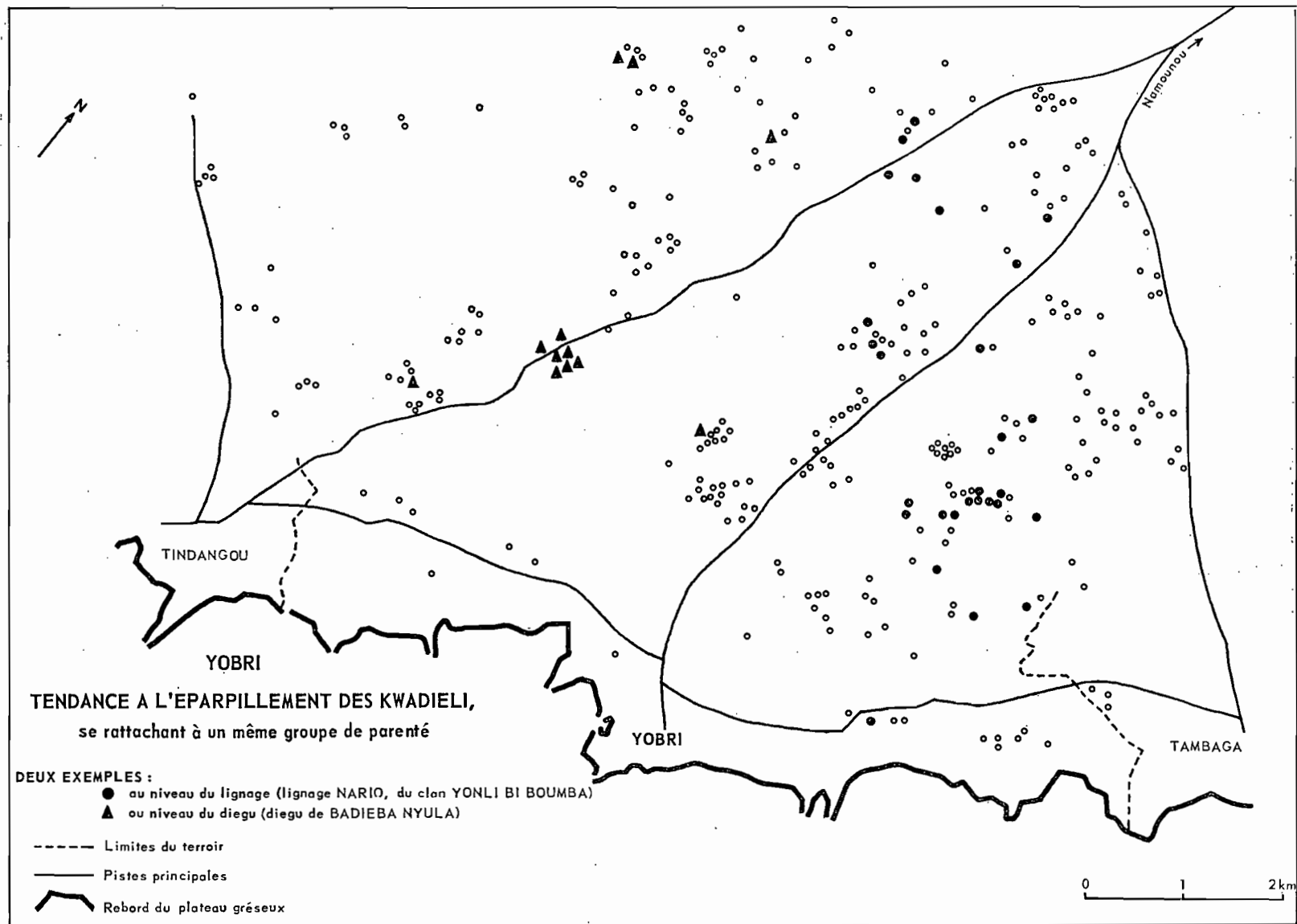












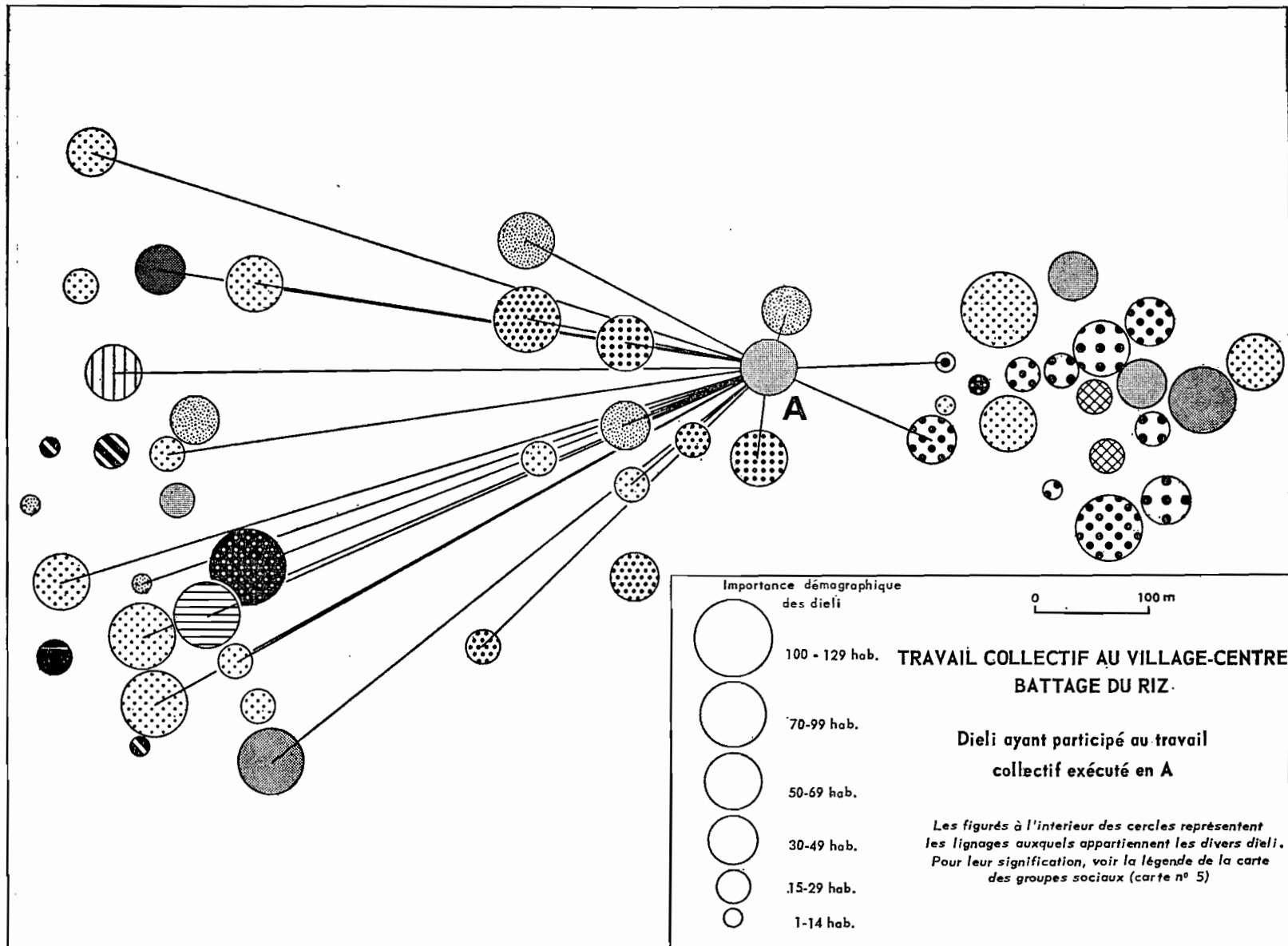


TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
-------------------	---

LE GOBNANGOU, UNE RÉGION ORIGINALE AU SEIN DU GOURMA

I. — Une forte personnalité physique	13
II. — Un milieu humain original	16
A. — <i>Un noyau peuplé</i>	16
B. — <i>Le Gobnangou, foyer d'appel des hommes</i>	17
C. — <i>Le Gobnangou ou le pays des Mali</i>	18

YOBRI, LES COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN

I. — Le milieu naturel	21
II. — Les hommes	22
A. — <i>Les structures socio-politiques traditionnelles de la société villageoise.</i>	22
B. — <i>Les structures démographiques</i>	24

L'OCCUPATION DU SOL

I. — Le village-centre et l'aire d'occupation continue du sol	29
A. — <i>Le village-centre</i>	29
1. Site, répartition et structures internes de l'habitat	29
2. Historique de l'habitat	31
3. Le village-centre et l'implantation territoriale des groupes sociaux	32
B. — <i>L'aire d'occupation continue du sol</i>	33
1. Les jardins de case	33
2. Les champs permanents (<i>feloli</i>)	34

3. Les champs semi-permanents (<i>pseudo-feloli</i>)	38
4. Les rizières (<i>mwololi</i>)	39
5. Les jardins potagers (<i>sardenga</i>)	40
II. — L'aire d'occupation clairsemée du sol et les concessions de brousse	41
A. — <i>Les éléments du paysage</i>	41
1. La distribution des clairières dans l'espace	41
2. La clairière de culture : aspect général	42
3. Les types de champs et jardins	43
4. Les faits d'habitat. Le <i>kwadiegu</i>	45
B. — <i>Les hommes et le sol</i>	50
1. Les clairières de culture. Principe et modalités de l'organisation de l'espace	50
2. L'aire d'occupation clairsemée du sol et l'emprise territoriale des groupes sociaux et familiaux	50
3. Mobilité spatiale des champs	52

LES STRUCTURES FONCIÈRES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

I. — Mode de distribution de l'espace entre et au sein des unités familiales	55
A. — <i>Les grands traits du système foncier traditionnel</i>	55
B. — <i>La stabilisation du village et la distribution de l'espace entre les unités familiales</i>	56
C. — <i>Le domaine familial. La distribution de l'espace au sein de l'unité familiale</i>	57
II. — L'utilisation du temps et la distribution des forces de travail	59
A. — <i>L'utilisation du temps</i>	59
B. — <i>La distribution des forces de travail</i>	60
1. Répartition du travail par sexe	60
2. Répartition du travail selon l'âge	61
3. Modalités familiales du travail agricole	61
4. Modalités politiques du travail agricole	62
5. La culture-invitation (<i>papwogu</i>)	63

L'ORGANISATION DE L'ESPACE. TRAITS D'ENSEMBLE

I. — Fonctions respectives des divers types de champs et jardins	65
A. — <i>Les jardins de case</i>	65
B. — <i>Les champs permanents et les parcelles sous culture fumée</i>	65
C. — <i>Les champs semi-permanents</i>	66
D. — <i>Les rizières</i>	66
E. — <i>Les jardins potagers</i>	66
F. — <i>Les champs temporaires</i>	66

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	99
II. — L'organisation de l'espace villageois	67
A. — <i>Les aires d'occupation agricole</i>	67
B. — <i>Les ceintures de colonisation du sol</i>	69
III. — Une vague de transformations	69

CONCLUSIONS

I. — Le terroir d'un village ?	71
II. — Une unité régionale	71
Références bibliographiques	74
Table des plans	75
Table des graphiques	75
Table des matières	97
Glossaire (inclus dans la pochette).	

IMPRIMERIE NATIONALE

66 0645 0 67053 2

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX NOMS GOURMANTCHÉ UTILISÉS DANS L'OUVRAGE

NOMS PROPRES

- BARDIEGU** : Quartier primitif du village. Il s'est subdivisé, par la suite, pour former les deux quartiers de Nyanlitali et Nyansiga.
- BIZOUGOU** : Ancienne province du Gourma. Elle fait partie actuellement du canton de Diapaga.
- DIAPAGA** : Chef-lieu de Cercle. Est situé à 40 km au nord du Gobnangou.
- FADA N'GOURMA** : Capitale du royaume du Gourma. Chef-lieu de Cercle. Est appelé Nougou par les Gourmantché (Fada N'Gourma est un nom haoussa qui signifierait « lieu où l'on paie l'impôt »).
- FANFANGU** : Lieu-dit, à 4 km au nord-est du village-centre. Est le dernier site du village, avant son installation au pied de la falaise.
- KADI** : Lieu-dit, à 5 km à l'ouest du village-centre. Est le dernier site du village, avant son installation à l'emplacement actuel. Lieu du conflit qui amena la fragmentation du village en deux groupes (qui se sont installés respectivement, par la suite, à Bardiegu et Kwampandi).
- KWAMPANDI** : Nom primitif du quartier formé par la fraction dissidente du village, après son séjour à Lantadi. Est appelé actuellement Nyanpwoli.
- LANTADI** : Lieu-dit à 3 km à l'est du village-centre. Premier site du village après Fanfangou. Lieu de résidence de la fraction dissidente du village, après le conflit à Kadi, et avant son installation à Kwampandi.
- MADJOARI** : Chef-lieu de canton, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du Gobnangou.
- MALI** : Surnom accordé au clan détenteur de la chefferie du Gobnangou.
- MARDAGA** : Village peul, à 2 km au nord de Namounou. Lieu d'origine de tous les Peul qui sillonnent le Gobnangou et le Bizougou.
- NAMOUNOU** : Village situé à 11 km au nord de Yobri. Lieu du principal marché du Gourma oriental.
- NOUNGOU** : Nom gourmantché de Fada N'Gourma.
- NYANLITALI** : Quartier occidental du village-centre de Yobri.
- NYANPWOLI** : Quartier oriental du village-centre de Yobri.
- NYANSIGA** : Quartier central du village-centre de Yobri.
- SAPIAGA** : Nom primitif du village de Yobri (appelé encore parfois Yobri-Sapiaga).
- TAMBAGA** : Premier village à l'est de Yobri (à 6 km).
- TINDANGOU** : Premier village à l'ouest de Yobri (à 5 km).
- TANKAMBA** : Population fixée dans le nord du Dahomey. Aurait vécu dans le Gobnangou, avant l'arrivée des Gourmantché.
- YONLI BI BOUMBA** : Nom du clan qui détient la chefferie du Gobnangou. Une fraction de ce clan a fondé et détient la chefferie de Yobri.

NOMS COMMUNS

- Bado : Chef de village.
Bartyamo : Chef de province (devenu chef de canton).
Bidiaga kwanu : « Champ du fils », jadis, mais dont la récolte rejoignait le grenier commun.
Buolu : Clan. Peut signifier également ethnies, race.
Dano (plur. Damba) : « Maître », « propriétaire ».
Dansanu (plur. Dansani) : Désigne à la fois une unité d'habitat au sein du *diegu*, et une unité sociale qui correspond à la famille élémentaire.
Dapwoli : Jardin de case.
Di : Mil.
Diedano (plur. Diedamba) : Chef de *diegu*.
Diedano kwanu : Champ collectif familial.
Diegu (plur. Dieli) : Désigne à la fois la « concession » ou demeure collective, et l'unité sociale qui y réside.
Digbani : Variété de gros mil (Sorgho) précoce.
Feli : Cucurbitacée cultivée dans les jardins de case, par les femmes.
Feloli : Champ de *feli*. Par extension, désigne toute la zone de champs permanents autour du village-centre. Ce terme est utilisé parfois pour désigner la parcelle cultivée devant le *kwadiegu*.
Kwadiali : Groupe de champs. Par extension, désigne l'essaim de concessions de brousse.
Kwadiegu (plur. Kwadieli) : Concession de brousse, qui peut être occupée par l'homme pendant toute l'année (écart), ou uniquement en hivernage (concession de culture).
Kwanu (plur. Kwani) : Champ temporaire.
Kwanubiga : « Petit » champ temporaire. Ce terme désigne aussi parfois la parcelle fumée cultivée devant le *kwadiegu*.
Mani : Gombo.
Manloli : Champ de gombo. Est cultivé par les femmes.
Mwoli : Riz.
Mwololi : Rizière.
Nakiamo (plur. Nakwiemba) : « Serviteur ». Réside dans une concession dont le chef lui a offert (ou promis) une épouse, en échange de son travail.
Nilamba : Famille étrangère au clan Yonli Bi Boumba.
Nyadi : Variété de petit mil précoce.
Nyado : Oncle maternel.
Nyarga : Fils de la sœur.
Papwogu : Forme de travail collectif.
Sala : Bouillie de mil, mélangée à la pulpe du fruit de baobab. Sert à faire des offrandes.
Suali kwanu : Champ personnel.
Tiantianli : Jardin de case du chef de *diegu* (ou éventuellement *kwadiegu*).
Tyuli (plur. Tyuni) : Lignage.

